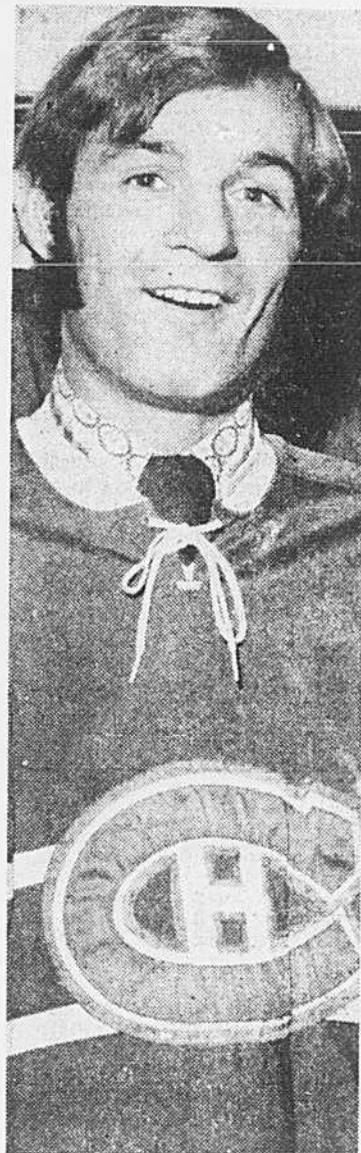


AUJOURD'HUI



Un contrat de 10 ans pour Guy Lafleur

Guy Lafleur, le populaire numéro 10 du Canadien, a signé un contrat de dix ans avec cette formation, mettant fin une fois pour toutes aux rumeurs voulant qu'il passe aux Nordiques de Québec, de l'Association Mondiale de hockey, lors de la prochaine saison. Cette équipe était pourtant disposée à lui offrir \$500,000 pour un contrat de trois ans, mais le jeune ailier droit a préféré assurer son avenir.

— page D 18

Une Régie stabiliserait les prix de la viande

— page C 1

Le PQ dénonce le silence qui entoure les Jeux de 76

— page A 2

Le boycottage de la viande s'accroît à Montréal

— page A 9

Ursula celle que l'on mange des yeux

— page A 12



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 1 sous la lettre A, 4 sous la lettre B, 8 sous la lettre C et 5 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$1,104 pour une mise de \$1.00.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 1-4-8-5, mais dans un ordre différent, gagnent le désordre, ce qui leur mérite \$48, pour chaque mise de \$1.00. \$329,040 ont été partagés entre 151 prix dans l'ordre et 3,382 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12 à A 16
"Chacal" : D 3
Cinéma : A 16
Décès, naissances, etc. : D 19
"Dites-moi, docteur" : A 8
Economie : C 1 à C 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 5
Horoscope : A 8
Informations étrangères : D 1
"Mot mystère" : D 7
Mots croisés : D 4
Petites annonces : D 2 à D 18
Radio et télévision : A 19
Sports : B 1 à B 8, D 18, D 19
Tribunaux : A 17
Vivre aujourd'hui : A 8, A 9

Après les faux chômeurs, les employeurs complaisants

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les chômeurs qui trompent l'assurance-chômage et touchent des prestations auxquelles ils n'ont pas droit le font souvent avec la complicité de leur employeur.

La Commission d'assurance-chômage est au courant de cette situation et elle tente présentement de lancer une opération qui lui permettrait de détecter les employeurs-tricheurs comme elle a réussi depuis quelques mois à épurier les faux chômeurs de ses listes de prestations.

Le comité consultatif de l'assurance-chômage, organisme présidé par Me Anthony Lesyk, de Montréal, dans un rapport remis au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, document que le journal LA PRESSE a obtenu, confirme de façon non équivoque les faits que le service de contrôle de prestations de la CAC avait réussi à établir.

"Les témoignages entendus par le comité prouvent qu'il y a collusion entre certains employeurs et certains prestataires et que, de ce fait, ces prestataires peuvent, dans certains cas, percevoir des prestations d'assu-

rance-chômage tout en exerçant un emploi rémunérateur."

Dans bien des cas, les employeurs consentent à accorder des licenciements pour manque de travail à des employés qui abandonnent tout simplement leur emploi pour se reposer ou parce qu'ils préfèrent ne pas travailler et toucher des prestations.

Ce comité formé de huit membres, quatre représentants patronaux et quatre représentants syndicaux, conclut : "Inutile de dire que ces employeurs sont coupables de conspiration et de fraude. Il est recommandé d'intensifier les efforts afin de démas-

quer ces employeurs et de les traduire en justice."

Pour enrayer cette collusion entre les employeurs et les employés, la Commission d'assurance-chômage avait décidé, plus tôt cette année, de lancer une nouvelle carte "de relevé d'emploi", qui viendrait remplacer le certificat présentement utilisé.

On estimait que cette carte servant à identifier le parfait chômeur aurait permis d'économiser quelque \$300 millions par année en prestations. Elle devait être lancée le premier avril courant. Toutefois, le président de la commission, M. Guy Cousineau, et ses

deux collègues ont décidé de remettre à plus tard cette initiative et de commander une nouvelle étude de la question au service de planification des systèmes de la CAC.

Les raids

Ce rapport du comité consultatif a été préparé après que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, eut demandé à l'organisme de se pencher sur la méthode suivie par le CAC pour dépister les faux chômeurs.

A ce sujet, le comité déclare que la

Voir CHOMEURS, page A 6



Mme Raymonde Charbonneau et ses trois enfants ont attendu en vain durant une heure devant la prison d'Orsainville. Un des jeunes enfants a fondu en larmes lorsqu'il a appris que son père avait décidé de ne pas se prévaloir de sa permission de sortir pour quelques heures.

telephoto PC

M. Guy Morin intercède auprès de Bourassa pour obtenir des faveurs

par Jules LeBLANC

QUEBEC — Dans sa livraison d'aujourd'hui, le quotidien québécois "Le Soleil" expose, sous la plume de Bernard Cleary, un autre cas d'intervention pour l'obtention de faveurs de la part du gouvernement Bourassa. Ce cas touche encore le domaine de la publicité et de l'information. Cette fois, il implique directement le premier ministre Robert Bourassa.

Le président de la Commission d'information du Parti libéral, dans une lettre qu'il a envoyée à M. Robert Bourassa en date du 19 novembre 1970, — six mois après les élections générales, — dénonce la nomination éventuelle d'un journaliste de la tribune de la presse à Québec au poste de directeur de l'information à la Maison du Québec à Londres. Il recommande à la place la nomination

d'un partisan efficace du Parti libéral, M. Ben Payeur.

Le journaliste Jean Larin, qui représentait alors Radio-Canada à l'Assemblée nationale de Québec, n'a pas été nommé après avoir été ainsi éliminé de "péquistes déclarés et vaincus" par M. Guy Morin. Sa nomination était pourtant recommandée par M. Yves Michaud, haut-commissaire du Québec à l'étranger et ex-député libéral.

M. Payeur n'a pas été nommé lui non plus. Le poste n'a d'ailleurs pas été créé comme tel, puisqu'une même personne cumule maintenant ce poste et celui de chef de cabinet à la Maison du Québec à Londres.

Dans sa lettre, M. Morin souligne la compétence et le dévouement de M. Ben Payeur au cours de la campagne électorale de 1970 alors qu'il travaillait pour le Parti libéral. Par la suite, M. Payeur a été nommé directeur de

l'information au ministère de la Justice, dont M. Jérôme Choquette est le titulaire.

Présentement, M. Payeur est attaché à la firme de publicité Pierre Tremblay et Associés, dont M. Morin est le vice-président. C'est précisément cette firme dont LA PRESSE vient de révéler qu'elle reçoit la majorité des contrats de publicité du

Voir MORIN, page A 6

mini-presse

le monde

□ Le président Nixon a promis une coopération sans paternalisme à ses voisins du sud membres de l'Organisation des Etats américains. Il a demandé le maintien de l'organisation tout en reconnaissant la nécessité de réformes pour établir une "nouvelle et vigoureuse relation".

□ M. Nixon a annoncé hier le retrait de la désignation de M. Patrick Gray au poste de directeur du FBI, à la demande de ce dernier. La nomination définitive de M. Gray a rencontré l'opposition de plusieurs sénateurs qui ne désiraient pas prendre de décision avant la fin de l'enquête sur l'affaire Watergate.

□ Après 37 jours d'occupation, un accord est intervenu entre les Indiens rebelles de Wounded Knee et les autorités fédérales des Etats-Unis. Une enquête sera instituée sur les Affaires indiennes dans la réserve de Pine Ridge; le département de la Justice surveillera les droits de ces Indiens; une commission présidentielle réexaminera le traité de 1868; les leaders indiens auront des entretiens avec des représentants de la Maison Blanche.

□ Le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, estime qu'il n'y aura pas de paix possible en Indochine si les communistes continuent à ravager le Cambodge et le Laos. A Saigon on craint que le Nord-Vietnam ne soit en mesure de menacer à nouveau le Sud-Vietnam si les communistes prennent le pouvoir au Cambodge.

□ Aux Etats-Unis, le Sénat interdit au gouvernement Nixon de fournir de l'aide économique au Nord-Vietnam sans l'approbation spécifique du Congrès.

le Canada

□ La Commission des transports de la Chambre des Communes a demandé de retarder de 90 jours l'entrée en vigueur de l'augmentation des tarifs de Bell Canada et examinera les documents qui ont été produits à la Commission canadienne des transports.

□ Le gouvernement fédéral a décidé de contribuer au relancement

de l'ancienne usine de CIP à Témiscamingue et de subventionner la société Tembéc mise sur pied par les travailleurs et les citoyens de l'endroit.

□ Une entente est intervenue hier entre les syndicats représentant 20,000 ouvriers d'ateliers et les compagnies ferroviaires Canadien National et Canadien Pacifique.

le Québec

□ La question du favoritisme dont ferait preuve le gouvernement notamment dans l'octroi de contrats de publicité continue d'alimenter les débats à l'Assemblée nationale, alors qu'un journal de Québec souligne un autre cas d'intervention pour faire nommer un ami du parti libéral à un poste d'information.

□ La CSN a décidé d'organiser une manifestation monstre le premier mai dans le but de hâter la libération des chefs syndicaux Pepin, LaBerge et Charbonneau. Ce dernier a refusé un congé de la prison d'Orsainville plutôt que de se soumettre à la condition de ne pas faire de

déclaration publiques. Son épouse, pendant ce temps lançait un appel à la population du Québec pour combattre le régime Bourassa.

□ Le Ralliement créditiste, désireux de faire élire son nouveau chef Yvon Dupuis demande la tenue d'élections partielles dans les comtés de Marguerite-Bourgeois et Missisquoi.

□ La CSN et la FTQ songent à demander la création d'une commission d'enquête sur la sécurité dans les chantiers de construction, à la suite des faits mis au jour à l'enquête sur la tragédie du mont Wright.

métro

□ Le futur centre-ville de Laval, là où les urbanistes rêvent de voir s'établir les infrastructures de la ville de demain sera occupé par un dépôt, à la suite d'une autorisation accordée par le comité exécutif de la ville.

□ La Ligue des femmes a entre-

pris hier de boycotter la viande dans certaines épiceries de l'est de la ville pour combattre la hausse des prix.

□ Pour la deuxième journée consécutive, l'enquête sur le crime organisée a été ajournée hier en raison de l'absence du seul témoin assigné pour la journée.

LA MÉTÉO

Le soleil revient, revient pas...

Tout laisse croire que le beau temps reviendra au cours du prochain week-end dans la majeure partie du Québec.

Pour aujourd'hui on prévoit un ciel nuageux avec quelques rayons de soleil mais le temps sera assez frais.

Le ciel est presque dégagé dans l'ouest de la province, toutefois

l'approche d'une autre mais faible perturbation arrivant du lac Supérieur peut amener des chutes de neige locales tard en fin de journée.

Jusqu'à présent, cette semaine, l'accumulation de neige a varié d'un peu plus de trois pouces dans la région de Montréal et à près de 10 pouces dans la région de Gaspé.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum : 45 • Minimum : 30
Aujourd'hui : Ciel variable, possibilité d'une chute de neige locale.

DEMAIN
Demain : Généralement ensoleillé
Détails page A 2

Nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	25	35	Chutes de neige locales	Périodes ensoleillées
Outaouais	30	45	Ciel variable	Généralement ensoleillé
Laurentides	30	45	Ciel variable	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	30	45	Ciel variable	Généralement ensoleillé
Québec	30	45	Ciel variable	Généralement ensoleillé
Rimouski	25	35	Pluie, venteux	Nuageux
Lac-Saint-Jean	25	35	Chutes de neige locales	Périodes ensoleillées
Baie-Comeau	25	35	Pluie, venteux	Nuageux
Sept-Îles	25	35	Pluie, venteux	Nuageux
Gaspé	25	35	Pluie, venteux	Nuageux

au Canada

	AUJOURD'HUI				
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	35	50	
Alberta	Nuageux	Edmonton	30	35	
Saskatchewan	Nuageux	Régina	15	30	
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	15	35	
Ontario	Averses	Toronto	40	50	
Nouveau-Brunswick	Neige éparse	Saint-Jean	25	40	
Nouvelle-Ecosse	Neige éparse	Halifax	30	40	
Île-du-Prince-Édouard	Neige éparse	Charlottetown	30	37	
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	30	38	

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	38	58	Chicago	40	62	New Orleans	44	68
Washington	40	61	San Francisco	47	62	Miami	62	80
Boston	37	53	Los Angeles	54	75			
Vers les capitales								
Paris	57	—	Moscou	46	—	Hong Kong	—	70
Londres	55	—	Stockholm	40	—	Lisbonne	—	73
Rome	—	60	Tokyo	45	—	Sydney	—	73
Berlin	48	—	Athènes	—	60	Tunis	—	57
Amsterdam	50	—	Casablanca	66	—	Vienne	50	—
Bruxelles	48	—	Genève	46	—	Varsovie	50	—
Madrid	—	68	Le Caire	—	73	Mexico	55	72
Vers les plages								
Acapulco	77	86	Bermudes	65	72	Nassau	75	84
			Barbade	79	—	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Inter-Canada défie Charron de porter des accusations précises

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Jean Lesage n'a jamais été ni actionnaire, ni administrateur de la compagnie Inter-Canada, dont le président a lancé hier un défi au député Charron.

C'est ce qu'a fait savoir hier le premier ministre, en répondant à une question qui lui avait été posée la veille par le leader parlementaire du Parti québécois, le Dr Camille Laurin.

"C'est une autre tentative sournoise et infructueuse de salir gratuitement les hommes publics", a commenté M. Robert Bourassa.

Inter-Canada est l'une des trois sociétés de publicité mentionnées par LA PRESSE qui auraient bénéficié depuis trois ans des "largesses" du gouvernement libéral. Les deux autres sont Pierre Tremblay et Associés et l'Agence canadienne de publicité.

Au cours d'un violent échange verbal, M. Claude Charron, a demandé

au premier ministre de vérifier si les sociétés favorisées ont fourni à la caisse électorale et si d'importants membres de la pègre seraient propriétaires de ces compagnies de publicité.

Aucun porte-parole du gouvernement n'a, bien sûr, répondu à cette insinuation. Mais le président d'Inter-Canada, M. Henri Dutil, a sommé hier le député Charron de répéter en dehors de la Chambre les propos qu'il a tenus mercredi.

Il a fait part de ses commentaires à Normand Gigard, du Journal de Québec, qui en a communiqué la teneur à ses confrères de la presse parlementaire.

"Je somme M. Charron de venir porter des accusations précises en dehors de la Chambre et de dire si oui ou non il y a des membres de la pègre dans mon organisation", a dit M. Dutil.

M. Dutil fut pendant 19 ans secrétaire de la Fédération libérale du Québec. Sa compagnie, fondée il y a vingt ans, détient une quarantaine de comptes, dont celui de Loto-Québec. "Je suis parti de rien, commente-t-il. Je suis un honnête homme. Aujourd'hui, je paie un million de dollars par année en salaires à des Québécois et je ne me laisserai pas asilir par un petit crisse."

Il souligne que les francophones ne

contrôlent pas même 20 pour cent du marché de la publicité, au Québec, et que, "parce qu'on est quelques gars qui poussons, on veut nous salir".

M. Dutil nie que l'ex-premier ministre Lesage fasse partie d'Inter-Canada. "Mais si c'était le cas, j'en serais fier parce que c'est un des plus grands Québécois qu'on a eus."

Dubuisson

D'autre part, J.-André Contant, de Dubuisson Publicité, a tenu à faire savoir à LA PRESSE que cette entreprise n'a aucunement participé à la publicité du Parti québécois, en quel-que temps que ce soit.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, avait prétendu mardi que cette agence avait fait la publicité électorale du PQ, en 1970, et qu'elle avait quand même reçu par la suite des contrats du gouvernement libéral.

Par contre, le principal responsable de l'information et de la publicité gouvernementale, M. Jean-Paul L'Allier, s'est abstenu jusqu'à ce jour de commenter les articles de LA PRESSE.

Le premier ministre, ainsi que les ministres Garneau et Lévesque, ont fait des observations à l'Assemblée nationale, mais le ministre des Communications est resté étrangement silencieux.

Pinard met sa tête en jeu sur le système de démerite

par Jules LeBLANC

QUEBEC — Le ministre Bernard Pinard a mis sa tête en jeu hier sur le système de démerite qui vient d'être implanté au Québec.

Au cours de l'étude des crédits du nouveau ministère des Transports, il a de nouveau refusé d'intégrer des régimes d'exception à ce système "tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas fait la preuve que ce système ne mérite pas d'être en vigueur".

Et encore moins pour le chauffeur de taxi sous prétexte qu'il gagne ainsi sa vie et qu'il est continuellement sur la route. "S'il met sa vie en danger et celle de ses clients, c'est un mauvais chauffeur, c'est un homme qui manifeste de l'irresponsabilité dans sa façon de conduire. Le gouvernement n'est certainement pas pour l'encourager à continuer", a affirmé le ministre.

Et il a enchaîné : "Ou bien on fait une politique de sécurité routière au Québec et on discipline un tant soit peu nos citoyens, ou bien on lâche tout, on ne fait absolument rien et on continuera à battre tous les records d'accidents de la route dans une année, comme ce fut le cas en 1971 avec 1,735 morts, 45,000 blessés, \$800 millions de dommages matériels et avec les taux de primes d'assurance les plus élevés au Canada et dans le continent nord-américain.

"Si c'est cela que la population veut avoir, eh bien ! je renonce à exercer mes pouvoirs de ministre des Transports et je demanderai à quelqu'un de confier la responsabilité à un autre personnage qu'à moi. Personnellement, j'ai confiance qu'il faut faire quelque chose. Je sais que c'est une nécessité évidente."

En ce temps-là, le patronage...

Accusé d'avoir favorisé des entreprises sympathiques à son parti dans l'octroi de contrats de publicité gouvernementale, le premier ministre Robert Bourassa a répondu avec l'assurance que donnent la bonne conscience et l'intention droite :

"Evidemment, pour faire sa publicité, habituellement, on ne choisit pas ses ennemis."

Si les partis d'opposition s'intéressaient un peu moins aux comptes publics et fréquentaient davantage les saintes Ecritures, ils auraient compris que M. Bourassa n'agit pas à la légère et que son patronage s'appuie sur une caution authentiquement chrétienne.

Ceux qui fréquentent quelque peu la Bible — ou à défaut les entreliets bibliques du Devoir — connaissent la parabole de l'intendant infidèle, comme le rapporte Luc.

Accusé d'avoir dilapidé les biens de son maître, un intendant fut congédié. Or celui-ci, soucieux de se faire des amis qui ne l'oublieront pas dans sa déchéance, fit venir les débiteurs de son maître et réduisit la dette de chacun.

"Et le maître, dit Luc, loua cet intendant malhonnête d'avoir agi de façon avisée. Car les enfants de ce monde-ci sont plus avisés avec leurs semblables que les enfants de lumière."

Et le Christ de commenter : "Eh bien ! moi je vous dis : faites-vous des amis avec le malhonnête argent, afin qu'au jour où il viendra à manquer, ceux-ci vous reçoivent dans leurs tentes éternelles..."

Que ceux qui peuvent comprendre, comprennent.

Sinon les paris d'opposition ne comprendront jamais qu'il ne suffit pas d'être appelés, il faut aussi être élus.

Marcel ADAM.

ici et là

Symposium en éducation physique, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

22 h. 00

Fête en l'honneur de la fondatrice du premier club de l'Age d'Or au Canada, Mme A. Dumoulin, à l'occasion de ses 75 ans.

15 h. 30

Arrivée à Dorval du Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, Sa Béatitude Maximos V Hakin.

15 h. 30

Le premier ministre Trudeau sera présent à une partie de sucre organisée par les autorités municipales du comté de Sainte-Marie de Beauce à la Cabane à sucre Bonneville. Il profitera également de son passage à Montréal pour participer à l'enregistrement des émissions "Appelez-moi Lise" et "Madame est servie".

Les membres de Quéfratec sont invités par l'Association Québec-France à participer à une journée de réflexion sur le thème "10 ans de coopération franco-québécoise" dans les salons de l'Hôtel Bonaventure.

9 h. 30

Audience publique sur le projet de la Baie James au Pavillon Lafontaine de l'Université du Québec, 1301 est, rue Sherbrooke à Montréal.

Le PQ dénonce le silence qui entoure les Jeux de 76

QUEBEC (PC) — Il est grand temps que le projet des Jeux olympiques sorte du "monde du silence", selon le Parti québécois, pour devenir un projet collectif impliquant tous les Québécois.

Intervenant hier dans le débat sur le discours du budget, le critique péquiste en Affaires municipales, M. Marcel Léger, s'est élevé contre ce qu'il a appelé "le culte maladif du secret" du Comité d'organisation des Jeux olympiques. Il a également proposé une série de mesures pour associer étroitement ce projet au développement urbain et social de Montréal.

En premier lieu, il voudrait que ce soit un ministre "sénior" qui représente le gouvernement au sein de cet organisme, et non des fonctionnaires comme c'est le cas présentement. Dès maintenant, et périodiquement d'ici 1976, ce ministre devrait être appelé à défendre le projet et l'expliquer devant une commission parlementaire.

"Il est inadmissible, a-t-il dit, que ce projet appartienne au monde du silence qui caractérise tant le gouvernement de Québec que celui de Montréal."

M. Léger a insisté pour que ce projet prenne un caractère social en s'intégrant en matière d'habitation, d'installations sportives, de transports en commun et d'espaces verts.

Sur ce dernier point, il s'est notamment élevé contre les gigantesques travaux d'excavation qu'on projette de réaliser dans le sud du Parc Maisonneuve, dans le quadrilatère Viau - Boyce - Pie-IX - Sherbrooke.

"Il serait terrible, dit-il, de voir les parcs de Montréal sacrifiés sur l'autel de l'Olympisme", alors que la métropole canadienne se place au dernier rang en Amérique du Nord pour l'étendue de ses espaces verts. Même New York, a-t-il noté, possède per capita le double d'espaces verts de Montréal avec 4,7 acres par 1,000 habitants.

"Quand on a créé Terre des Hommes, le maire Drapeau s'était engagé à ne pas abattre un seul arbre sur l'île Saint-Hélène, ce qu'il réalisa à tel point qu'on retrouvait des arbres à l'intérieur du pavillon américain. Et maintenant les scrupules s'évanouissent..."

Vient de paraître simultanément à Paris et à Montréal

Dr Laurence J. Peter

LES ORDONNANCES DE PETER

COMMENT TOUT POURRAIT ALLER MIEUX

APRÈS

LE PRINCE DE PETER

le presse Stock

En vente chez votre libraire au prix de \$5.50

les éditions la presse

Double arrestation chez Holiday Magic

TORONTO (PC) — Des détectives de l'escouade des fraudes de Toronto, agissant en vertu de mandats émis au Québec, ont arrêté hier le président et le vice-président des ventes de la compagnie de cosmétiques Holiday Magic, dont le siège canadien est en Ontario, relativement à un trafic représentant une somme d'au moins \$5 millions.

MM. Robert Walsh, 39 ans, responsable de Holiday Magic au Canada, et Claude Contant, 37 ans, ont été amenés hier soir à Montréal et devaient comparaître aujourd'hui. La police a révélé d'autre part que dix autres suspects avaient déjà été arrêtés et que des mandats avaient été émis contre 35 distributeurs québécois des produits Holiday Magic, ce qui ne serait que les premiers résultats d'une enquête qui a duré deux ans. Les accusations relèveraient d'infractions à la loi sur les loteries.

Environ 7,000 Québécois et 1,500 Ontariens auraient investi jusqu'à \$8,000 dans Holiday Magic, une firme américaine, depuis 1965.



Dans cette carrière, sise en plein centre de Laval et zonée "centre-ville" par les urbanistes, le comité exécutif a décidé d'autoriser l'aménagement d'un... dépôt.

Un dépôt au coeur de Laval

par Pierre VENNAT

Le futur centre-ville de Laval, là où les urbanistes rêvent de voir s'établir les infrastructures de la ville de demain, sera occupé par un dépôt.

Dans le plus grand secret de leurs délibérations à huis clos, le comité exécutif de la ville a en effet résolu d'accorder la permission à Dépot Inter-Cité Disposal de remplir la carrière des Entreprises Lagacé Inc., sise en plein coeur de Laval, dans un quadrilatère formé par le Centre commercial Laval et le futur centre commercial de \$11 millions construit par le groupe Oshawa, le Cegep Montmorency de Laval, dont la construction doit commencer bientôt, l'Autoroute des Laurentides, le boulevard Saint-Martin et l'hôtel de ville.

Bref, dans ce cratère où on a souvent parlé de construire la première

station de métro à Laval, on aménagera un dépôt "en autant que les normes d'enfouissement sanitaire préparées par le Service du génie soient rigoureusement observées".

Evidemment, l'idée d'établir ainsi un dépôt en plein centre-ville, alors que le maire Jacques Tétreault s'opposait à la construction du centre commercial de \$11 millions du groupe Oshawa parce qu'il contrevient, selon lui, au zonage, ne plaît pas à tout le monde, au sein même de l'administration.

Objection du conseiller Paiement

C'est ainsi qu'un membre du comité exécutif, le Dr Lucien Paiement, a même fait parvenir un télégramme au ministre Victor Goldbloom, lui demandant de s'opposer à l'émission d'un tel

permis de dépôt qui serait préjudiciable à l'essor économique du centre-ville de Laval et aurait un impact défavorable sur le milieu social et physique de celui-ci.

Le Dr Paiement s'est toutefois vu refuser le droit d'enregistrer sa dissidence à ce projet au comité exécutif en vertu d'un avis légal du conseiller juridique de Laval, Me François Wilhelm.

"Je suis d'opinion que le huis-clos qui gouverne les séances du comité exécutif interdit toute publication et interdit même de mentionner dans quel sens les participants ont pu voter ou ont pu s'exprimer", écrit le savant procureur qui remplit le même rôle auprès du maire d'Anjou, M. Ernest Crépeau.

Quoi qu'il en soit, autorisé ou non, le Dr Paiement a bien l'intention de

s'opposer de toutes ses forces à l'établissement d'un dépôt en plein centre-ville, envers et contre tous les règlements de zonage.

Ce n'est pas ainsi qu'on attirera l'industrie à Laval, qu'on provoquera les investissements économiques, déclarait-il, hier, à l'hôtel de ville, lorsqu'on l'a interrogé sur le sujet.

Le Dr Paiement, dans son télégramme au ministre Goldbloom, réclame du gouvernement une étude sérieuse sur l'utilisation possible des carrières désaffectées de Laval.

Et si Laval a réellement besoin de dépôts, il fait remarquer que dans une ville démunie de construction à 80 p. 100, ce ne sont pas les terrains vagues qui manquent, loin des maisons et, à plus forte raison, de l'hôtel de ville.

On sait que Laval, d'ailleurs, a constamment des problèmes avec ses dépôts et que l'on vient justement de décider d'entamer des procédures au dépôt Bomar, à Vimont, suite aux nombreuses protestations de citoyens contre les odeurs malodorantes qu'il provoquait.

La Ville, ayant intimé, sans succès, l'ordre à ses propriétaires de reprendre deux pieds de terres sur les ordres a décidé de recourir aux tribunaux pour forcer la main à ses exploitants.

Ce qui n'empêche pas le comité exécutif d'avoir résolu de créer un dépôt géant, à proximité de l'hôtel de ville, du futur cegep, de deux centres commerciaux et de l'autoroute des Laurentides, dans une carrière zonée "CV", c'est-à-dire centre-ville.

Signalant que les choses se sont calmées depuis le retrait du règlement no 6, M. Pinard a dit: "Les irréductibles du monde du taxi qui voulaient que tout soit foutu en l'air et que le feu prenne quelque part se sont calmés et sentent que, quand même, le gouvernement a des responsabilités en la matière et que le ministère de la Justice aussi est là pour mettre la paix là où il faut avoir la paix." Une allusion manifeste aux agissements de la pègre dans ce secteur.

Éliminer la pègre

Affirmant la nécessité d'éliminer les éléments troubles qui, trop souvent, ont gagné leur vie aux dépens des autres" dans l'industrie du taxi, le ministre des Transports a déclaré que, lors d'une réunion de quatre heures avec le ministre de la Justice (M. Jérôme Choquette), "il a été entendu qu'une vaste offensive serait faite".

Celle-ci serait menée conjointement par les deux ministères, par la Sûreté du Québec, par la police de la Communauté urbaine de Montréal et par la Sûreté provinciale de l'Ontario, qu'ils appartiennent ou non à la pègre, c'est sûr qu'il y a des éléments troubles dans l'industrie du taxi, a-t-il dit.

"Nous allons faire une offensive globale et nous allons épurer l'industrie du taxi à Montréal et partout ailleurs

Des faux permis

Et le ministre Pinard poursuit: "Une autre enquête nous a démontré pourquoi il y a des faux permis en circulation dans la province de Québec... Des permis en blanc qui sont remplis par ceux qui voient un intérêt quelconque à s'en servir et qui servent à faciliter le passage d'immigrants qui nous viennent de certains pays". Ces immigrants arrivent au Québec et passent ainsi dans d'autres provinces canadiennes et, surtout, dans des États américains.

C'est "un des éléments du racket" qui est entre les mains de la pègre, a dit le ministre. Nous avons des dossiers sur le sujet, des données précises, un nombre assez réaliste pour dire combien il y a de faux permis en circulation dans la province de Québec qui servent à des activités illégales."

La collaboration de la police ontarienne dans cette affaire vient de ce que l'Ontario subit "une infiltration de ces éléments" servant à des activités illégales, a expliqué M. Pinard.

Pinard veut nettoyer l'industrie du taxi

par Jules LeBLANC

QUEBEC — Il faut absolument nettoyer l'industrie du taxi des éléments troubles qui s'y trouvent et briser les liens qu'on y rencontre avec la pègre, notamment en relation avec les permis et l'entrée illégale des immigrants. L'enquête sur le crime organisé sera inévitablement saisie de cette question, tandis que le fameux règlement no 6, visant à régir l'industrie du taxi, reviendra à la surface.

Retiré après cinq jours d'audiences publiques en commission parlementaire en janvier dernier, ce règlement n'est pas relégué aux oubliettes. Il va renaître après avoir été modifié dans plusieurs de ses aspects, mais "pas de façon fondamentale" toutefois. Ce règlement sera mis en vigueur progressivement, la priorité absolue étant accordée à la région métropolitaine de Montréal.

Voilà ce qu'a déclaré hier le ministre des Transports, M. Bernard Pinard, au début de l'étude des crédits de son ministère par une commission parlementaire.

Soutenant que "fondamentalement le règlement no 6 est quelque chose de valable", le ministre a révélé que ce règlement est actuellement entre les mains d'un comité de travail qui vise à le modifier en relation avec les problèmes qui ont été soulevés en janvier

et de façon à ce qu'il colle mieux à la réalité et qu'il apporte des solutions plus efficaces.

Le ministre a laissé clairement entendre que sa présentation sera moins compliquée, que ses mécanismes d'application seront facilités, qu'il sera mis en vigueur en commençant par la région de Montréal et ensuite dans la région de Québec — son application dans le reste de la province constituant une troisième étape dont M. Pinard n'a pas affirmé qu'elle aura lieu.

M. Pinard n'a pas évoqué clairement la question épineuse des associations représentatives des membres, à savoir s'il n'y en aura qu'une par région, ou deux associations parallèles, ou une association professionnelle et des associations dites de services (comme LaSalle, Diamond, etc.).

Tout en affirmant que le règlement ne sera pas modifié dans ses fondements mêmes, le ministre a précisé qu'au besoin, ses objectifs pourront être modifiés. Il a précisé que les représentants de l'industrie du taxi seront "bientôt" convoqués au sujet du nouveau règlement no 6.

Une accalmie surprenante

M. Pinard s'est étonné et n'a pas caché son embarras devant l'accalmie qui a suivi le retrait du règlement no 6.

"C'est surprenant de voir que, main-

tenant, c'est presque le silence." On pourrait penser "qu'il y en a plusieurs qui préfèrent ne pas être dérangés", qui aiment mieux le statu quo que l'auto-discipline prévue par le règlement.

Peut-être que le système le chantage et de menaces qui a été constaté par la commission parlementaire en janvier dernier "fonctionne encore davantage en sourdine et peut-être aussi d'une façon plus efficace", a indiqué M. Pinard.

Notant que certains témoignages qui ont alors été entendus dramatisaient exagérément la situation, M. Pinard a ajouté que surtout à Montréal, des enquêteurs de son ministère travaillent auprès des membres de cette industrie et obtiennent ainsi, dans la discrétion et les rencontres privées, beaucoup d'informations sur la situation véritable de l'industrie du taxi.

Rappelant qu'"il est évident que, dans cette industrie, il y a un système d'exploitation chontée", M. Pinard a révélé que le porte-parole des taxis Lasalle, M. Brunet, a soumis à son ministère un contre-projet de règlement que le ministre n'a pas hésité à qualifier de "très valable", sans pour autant en dévoiler le contenu. Du même coup, il a précisé ne pas avoir confiance dans les porte-parole des taxis Diamond.

"C'est curieux, a dit M. Jacques Pigeon, de la direction de la programmation, vous avez l'impression que c'est nous qui décidons tout, et nous, au ministère, nous avons l'impression que ce sont les médecins qui mènent tout."

Contre cette ingérence gouvernementale qui leur semble omnipotente, les médecins essaient de se prémunir. Ils parlent d'un système privé parallèle au système public. Mais quand ils demandent des subventions pour ajouter à leurs polycliniques actuelles des services qui en feraient des copies conformes aux centres communautaires proposés par la loi 65, on est un peu étonné. Et l'ingérence, alors?

Le congrès aura vu la naissance d'une alliance entre les médecins et les administrateurs d'institutions de la santé, outre comme eux d'une directive récente du ministère demandant aux administrateurs de calculer une

certaine participation aux frais de la part des médecins qui oeuvrent aux salles d'urgence.

"Procédure outrancière" dit Me André Corneau, directeur général de l'Association des administrateurs d'hôpitaux, qui, comme d'autres participants, aurait souhaité que le gouvernement négocie avec les fédérations de médecins tout changement de politique dans le paiement des honoraires.

Me Corneau propose aux médecins de saisir l'occasion de l'étude du code des professions pour régler une fois pour toute le problème de la zone grise, c'est-à-dire de l'illégalité des actes médicaux posés par le personnel non médecin. Pour Me Corneau, la solution ne peut venir que d'un amendement à la loi 252 régissant la médecine, amendement qui prévoirait des dispositions d'exception pour le personnel para-médical appelé à poser les actes médicaux.

MON OEIL SUR MONTRÉAL



PAR GERMAIN TARDIF

Veut-on étouffer la Place d'Armes?

Qu'ils soient patrons ou employés, les gens qui quotidiennement se rendent à la Place d'Armes ou rue Saint-Jacques, pour y gagner leur vie, ne sont pas du tout satisfaits de la façon cavalière dont les traite la Ville de Montréal.

L'accès y est de plus en plus difficile et le mécontentement gronde partout, dans ce secteur peu à peu déserté par la finance anglo-saxonne mais que tente de récupérer la finance canadienne-française.

"On voudrait étouffer la Place d'Armes et la rue Saint-Jacques qu'on ne pourrait faire mieux", nous disait cette semaine un éminent homme d'affaires de ce secteur.

Il faut bien se rendre à l'évidence et lui donner raison.

Nous avons déjà parlé de la station Place d'Armes qui devrait plutôt s'appeler la station "Robinette" parce qu'elle se trouve plus près de la "Main" que de la Place d'Armes.

Circulation difficile

Mentionnons aussi les voies d'accès rendues quasi inaccessibles, en automobile.

Venant du nord-ouest, aux heures de pointe, il vous faut vingt bonnes minutes pour vous rendre de Dorchester à la rue Saint-Jacques en empruntant la rue Saint-Urbain, puis la Côte de la Place d'Armes.

La rue Notre-Dame est à sens unique vers l'est, mais vous ne pouvez vous y engager en quittant l'autoroute Bonaventure, ou la rue Université, tout virage à gauche ou à droite y étant interdit.

La rue Bleury est coupée dans le secteur des travaux de l'autoroute est-ouest. Pourquoi n'y a-t-on pas érigé un pont temporaire comme dans le cas de Peel?

Un trait de génie

Mais voici le bouquet: les génies de la circulation montréalaise ont accompli un coup de maître, cette semaine, en faisant du secteur de Saint-Laurent compris entre Craig et Notre-Dame, un secteur à sens unique vers le nord.

Vous ne pouvez donc plus emprunter Saint-Laurent, en quittant Craig, pour atteindre la rue Saint-Jacques, qui, elle, est à sens unique vers l'ouest.

Cela veut dire qu'à partir de la Côte de la Place d'Armes, vous devez, désormais, pour parvenir à Saint-Jacques, pousser vers l'est sur Craig jusqu'à la rue Gosford, dépasser le Champ-de-Mars, monter jusqu'à Notre-Dame et redescendre Saint-Laurent jusqu'à Saint-Jacques, ce qui veut dire au moins 15 minutes de plus lorsque la circulation est dense.

Pas étonnant que certaines grandes entreprises songent à déménager ailleurs. La Place d'Armes deviendra-t-elle une relique du passé? Est-ce là l'objectif des autorités municipales?

LE VÊTEMENT FAIT À LA MAIN, STRICTEMENT SUR MESURES.

POUR HOMMES POUR DAMES
Complots, paletots, etc. haute couture
à qualité égale, nos prix seront toujours les meilleurs.

JOLY TAILLEURS INC.
Spécialiste depuis 30 ans dans le vêtement sur mesure.
251 est, SAINTE-CATHERINE

845-1171
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin.
Nous honorons la carte ChargeX.

La réforme Castonguay: volte-face des omnipraticiens du Québec

par Jeanne DESROCHERS

"Où est-ce qu'on s'en va? Voulez-vous supprimer le cabinet privé? Et dans vos centres de services communautaires, voulez-vous des médecins salariés?"

A l'époque où les médecins spécialistes contestaient la réforme proposée par le ministre Castonguay, les médecins omnipraticiens avaient offert une honnête collaboration. Ils ont maintenant goûté à la réforme, et la trouvent "déshumanisante et remplie d'aberrations."

A l'occasion d'un congrès de trois jours, qui a débuté hier par des présentations scientifiques, le président de la Fédération des omnipraticiens du Québec, le docteur Gérard Hamel a exprimé la rébellion des médecins, qui refusent d'être les boucs émissaires d'un gouvernement qui veut payer moins cher pour des soins plus accessibles et plus élargis.

Cela a commencé par les compagnies d'assurances, qui ont encouragé les malades à abuser du réseau hospitalier, a expliqué le Dr Hamel, en ne remboursant que les examens faits à l'hôpital. Cela continue avec l'État, qui augmente l'accessibilité des soins, qui stimule la population à la consommation, et l'invite même à déterminer elle-même ses besoins. C'est quand même au médecin, poursuit le Dr Hamel, qu'on reproche le trop grand nombre d'ordonnances, d'épreuves de laboratoire et de radiologie.

Les médecins se méfient de la réforme proposée par la loi 65, surtout, ont-ils répété sur tous les tons au cours de la journée d'hier, parce qu'ils ne savent rien des objectifs du gouvernement.

Le seul représentant du ministère des Affaires sociales au panel sur le réseau des services de santé a eu fort à faire pour attraper toutes les flèches qui lui étaient lancées.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Propos francs et troublants

On peut reprocher parfois au sénateur Maurice Lamontagne ses projections alarmistes ou son goût des spéculations abstraites, mais on ne peut pas lui reprocher son manque de courage. Devant un groupe de spécialistes des questions canadiennes aux Etats-Unis, il n'a pas craint, l'autre jour, de dire des vérités brutales tant aux Américains qu'aux Canadiens.

Aux Américains, il a reproché l'égotisme de leurs politiques économiques. Le gouvernement de Washington se montre désireux d'avoir davantage accès aux matières premières canadiennes, mais en même temps, il restreint l'entrée des produits canadiens aux Etats-Unis afin d'accroître l'exportation de ses propres produits au Canada. Comme on dit en anglais, il veut être seul à avoir et à manger le gâteau. Il feint d'ignorer que notre pays est également industrialisé et a, lui aussi, besoin de matières premières, d'industries et de marchés.

Aux autorités économiques américaines, le sénateur reproche encore, d'une part, leur incapacité de voir l'obligation où se trouvent nos deux pays d'entretenir des relations particulières, et d'autre part, leur manie de recourir à des mesures discriminatoires contre le Canada dès que la balance commerciale leur est défavorable.

Qu'on s'en prenne donc aux véritables causes, dit-il: la guerre du Vietnam, le coût de la présence militaire américaine en Europe, l'augmentation du prix du pétrole du Proche-Orient, la canalisation, surtout vers l'Europe, des investissements par les grandes corporations américaines. Et le sénateur de faire remarquer justement que ces grandes corporations américaines se désintéressent maintenant du Canada (où le *cheap labour* devient rare); elles cherchent plutôt à s'implanter dans d'autres pays (surtout européens), ce qui contribue à faire décliner d'une façon significative les investissements dans les succursales canadiennes de compagnies américaines.

Mais il n'y en avait pas que pour les Etats-Unis. Le Canada aussi a mangé sa râclée, ayant été décrit, au départ, comme "l'un des rares pays au monde à avoir atteint l'abondance sans avoir développé de compétence nationale". De plus, c'est le pays industrialisé le plus pauvre en idées nouvelles, et si son industrie secondaire continue de déperir, il risque de perdre sa viabilité économique et de devenir "un pays fantôme".

Après avoir noté, avec à propos, que c'est surtout le secteur secondaire qui crée le

plus d'emplois et qui attire de nouveaux investissements, le sénateur s'est élevé contre cette sorte de fatalité qui veut que ce secteur secondaire ait toujours dépendu d'idées importées pour se développer. Il s'en est pris aussi à la manie qu'on a de croire inépuisables nos matières premières, alors qu'en réalité elles diminuent, ou du moins, elles se trouvent dans des endroits quasi inaccessibles et, par conséquent, difficiles à exploiter.

Résumant sa pensée, M. Lamontagne dit que, fondamentalement, les Etats-Unis éprouvent un besoin croissant de nos matières premières, alors que, de notre côté, nous avons besoin qu'on rende plus facile l'accès de nos produits au marché américain.

Les objectifs actuels de la politique économique des Etats-Unis paralysent complètement la stratégie technique et commerciale nécessaire à notre survie. Pour la première fois dans l'histoire, dit le sénateur, les stratégies industrielles du Canada et des Etats-Unis risquent de se heurter de front.

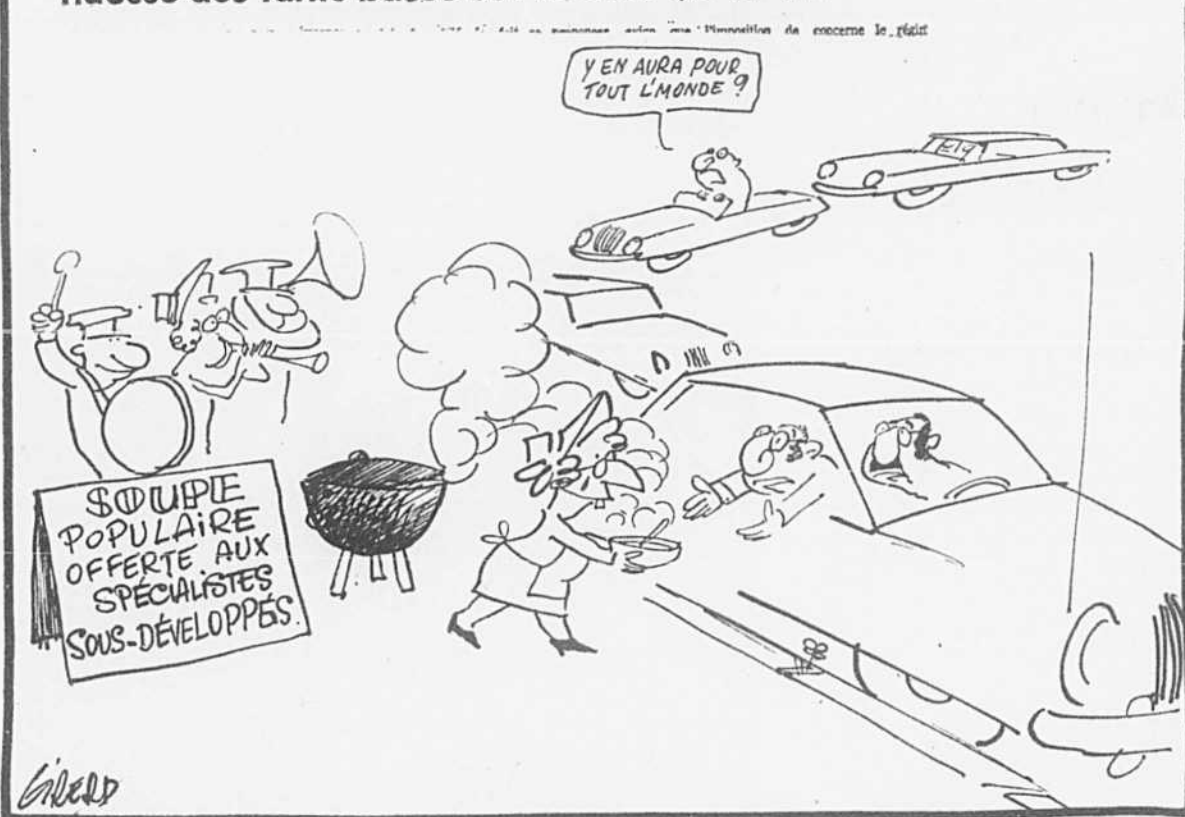
Le Canada a un besoin urgent de nouvelles industries secondaires pour procurer du travail à ses ressortissants et assurer le maintien de leur niveau de vie. Il doit viser à ouvrir davantage sur place ses matières premières, et s'il doit s'engager à laisser aux Américains libre accès à ces matières premières, il faut que ce soit à condition que les Américains garantissent, de leur côté, des débouchés à ses produits manufacturés.

Le sénateur songe à une solution globale — *package deal* — qui sanctionnerait, une fois pour toutes, le caractère particulier des relations commerciales canado-américaines. "Nous ne demandons pas la charité, mais un traitement équitable. Nous devrions pouvoir conserver, à long terme, notre viabilité économique sur ce continent en partageant quelques-unes de nos ressources moyennant certaines conditions, mais les Etats-Unis devraient voir à nous rendre la pareille. Ils devraient assurer sur leurs marchés une accessibilité spéciale à nos produits manufacturés et nous laisser libres de procéder comme nous l'entendons aux transformations majeures de nos structures industrielles. C'est pour nous une question de survie."

On pourrait peut-être discuter certaines opinions émises par le sénateur Lamontagne; il faudra y revenir. Pour le moment, contentons-nous de noter qu'il s'agit là de propos fort graves et fort troublants. Il faut remercier le sénateur Lamontagne de les avoir tenus du haut d'une tribune qui leur assure la plus grande portée.

Jean PELLERIN

Les médecins spécialistes du Québec veulent une hausse des tarifs basée sur le coût de la vie



(Droits réservés)

La publicité gouvernementale

L'Union nationale n'a pas de leçons à servir au Parti libéral en matière de patronage. M. Robert Bourassa se sent donc en terrain solide lorsque M. Rémi Paul lui reproche de favoriser les amis libéraux dans l'octroi de contrats de publicité. Et en faisant valoir qu'"on ne confie pas sa publicité à ses ennemis", le premier ministre pense sans doute s'assurer la complicité de ceux qui, un jour ou l'autre, se sont approchés de l'assiette au beurre.

Toute cette question est toutefois trop importante pour être tournée en ridicule ou noyée sous un flot d'insultes. Car remettre en cause les méthodes gouvernementales dans le domaine de la publicité, c'est s'attaquer à nos moeurs politiques et redéfinir la conception que certains se font de l'Etat. L'appareil gouvernemental est-il au service d'un parti, de groupes de pression, d'intérêts particuliers? Nous croyons que non.

Que le parti libéral donne à ses amis le contrat de publicité de sa prochaine campagne électorale, rien de plus normal. On sait d'où vient l'argent des libéraux ou, du moins, on s'en doute. Mais il faut élever la voix quand ce parti, une fois au pouvoir, se comporte comme si l'argent des contribuables devait être au service du régime libéral et obligatoirement rester dans la famille. Il est malheureux que nos hommes politiques conçoivent encore le pouvoir

comme un gros gâteau que les "amis" du gouvernement doivent d'abord se partager.

M. Jean-Jacques Bertrand avait commencé à instaurer un système de rotation en vertu duquel, à compétence égale pour effectuer un travail donné, toutes les agences québécoises de publicité étaient sur le même pied. Après l'avoir délogé du pouvoir en 1970, les libéraux, en dépit de leurs bonnes intentions, se sont empressés de revenir à l'ancienne pratique. Ils défendent aujourd'hui ce qu'un Yves Michaud, par exemple, condamnait jadis en leur nom.

Le système actuel aurait, dit-on, le mérite de contribuer au développement d'agences québécoises qui, sans cette aide du gouvernement, risqueraient de croquer sous la concurrence des grandes agences nationales. Cet argument aurait plus de poids si les agences "chanceuses" étaient certaines, quand le gouvernement tombera, de ne pas tomber avec lui. Parce que quelques-unes de ces firmes québécoises mettent la majorité de leurs oeufs dans le même panier, leur avenir est intimement lié à celui du pouvoir politique actuel.

Le système de rotation mis au point au temps de M. Bertrand permettait à plusieurs agences de bénéficier de contrats gouvernementaux. Mais ces agences, pour assurer leur viabilité, devaient décrocher ail-

leurs la plus grande partie de leurs contrats. Pour survivre, elles devaient donc investir davantage dans la recherche et la création. Et cette saine concurrence pouvait, beaucoup mieux que le favoritisme actuel, amener la multiplication des agences québécoises compétentes, capables de concurrencer les agences canadiennes-anglaises.

Mais le gouvernement ne devrait-il pas créer sa propre agence pour distribuer aux journaux les avis publics, les offres d'emplois, etc. dont la rédaction est déjà assurée par les ministères? La question se pose quand on voit les profits que peuvent réaliser certaines agences à jouer ainsi les intermédiaires. Si l'Etat, à la suite de négociations avec les moyens d'information, pouvait récupérer le rabais de 15% actuellement accordé aux agences privées, la création d'une telle agence gouvernementale deviendrait nécessaire.

Cela signifie-t-il que les agences privées ne signeraient plus de contrats de publicité avec le gouvernement du Québec? Pas du tout. Si le système de rotation était appliqué, le gouvernement pourrait continuer de confier la conception de ses campagnes ou de ses messages publicitaires à l'entreprise privée. Mais cela n'a rien à voir avec les tâches de messagers de luxe que les libéraux tiennent à réserver à leurs amis.

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Un chiropraticien défend la chiropratique

A la veille de ce que les chiropraticiens et une grande partie du public appellent un projet de loi désastreux (le Bill 269) voici quelques répliques à des opinions médicales colportées un peu partout.

Légaliser la chiropratique pour la "contrôler":

Si c'est le seul motif du Bill 269, nous préférons l'illégalité (à laquelle nous sommes d'ailleurs habitués...) Ce serait comme légaliser la prostitution pour la mieux contrôler... L'enquête Lacroix reconnaît à la chiropratique une valeur certaine, tout en soulignant l'ignorance et les préjugés médicaux à son endroit.

La chiropratique est un "culte":

Ceux qui la connaissent, et les patients qui nous visitent, réalisent que le travail de chiropraticien n'a rien de la pratique d'un "culte". Ce qu'il fait est plein de gros bon sens. Il tente de rétablir la meilleure relation possible entre le contrôleur (cerveau) et le contrôlé (organe) pour que la guérison s'effectue de façon naturelle. Sans l'aide de drogues pour stimuler ou inhiber la fonction organique.

Les chiropraticiens sont opposés à la médecine scientifique:

Cette fausseté est colportée par des gens soit ignorants ou malhonnêtes. Nous acceptons beaucoup du travail médical et sommes assez réalistes pour comprendre le besoin de certaines médications et de certaines chirurgies. Mais nous clamons aussi qu'il y a abus des deux et que les médecins contribuent à la pollution de l'humanité, et ce, de sa naissance à sa mort.

Les chiropraticiens ne doivent pas être inclus dans l'Assurance-Santé:

Personnellement je n'y tiens pas plus que ça. Les gens vont continuer à nous consulter et payer de leur poche s'il le faut. Pour une bonne raison: nous leur avons apporté une nouvelle dimension dans l'art de guérir qu'ils ne pourront jamais trouver en médecine, parce que les philosophies sont différentes.

Par contre, beaucoup de gens, n'étant pas assurés et n'ayant pas les moyens de se payer nos services, doivent s'en passer... Ils n'ont donc pas le choix d'aller où ils veulent.

La chiropratique n'est enseignée dans aucune institution financée par des fonds publics:

Elle ne l'est pas pour une raison bien simple: la puissante médecine s'y est toujours opposée. Demandez à monsieur Jean Lesage, qui, il y a quelques années demandait aux universités d'enseigner la chiropratique. Il s'est frappé à un "mur", qui s'appelle l'omniprésence et forte faculté de médecine dans chacune d'elles. Nos collègues (dont le magnifique Canadian Memorial Chiropractic College de Toronto) sont en grande partie financés par les praticiens eux-mêmes, qui ont à cœur d'assurer la relève. En passant, le Collège de Toronto, l'automne passé, n'a pu accepter que 150 applicants sur 420...

La chiropratique n'est pas scientifique

De quelles preuves et de quels faits a-t-on besoin? Les médecins reposent d'un geste dédaigneux toutes nos recherches et trouvailles. Et même celles de leurs propres confrères (dont le Dr W. B. Parsons, Red Deer, Alberta; le Dr L. Zukshwerdt de Hambourg; le Dr G. L. Burke, le Dr J. D. A. Cumming, le Dr J. McMennell pour en nommer quelques-uns). Que connaît-on des travaux des chercheurs-chiropraticiens de DeJarnette (Etats-Unis) et Illi (Suisse)? La vérité, c'est que si la médecine voulait bien admettre le bien-fondé de notre philosophie, elle devrait nier une bonne partie de la sienne... Et le Drug Trust ne serait pas content...

Le public doit être renseigné sur les dangers de la chiropratique

La chiropratique ne constitue pas plus un danger et même beaucoup moins que la médecine. Nous sommes d'avis plutôt que le public doit être renseigné sur le rôle du chiropraticien et sur les bienfaits que sa science peut lui apporter. Et aussi sur le danger des médicaments qu'on lui administre à tort et à travers de son en-

fance à sa vieillesse. Il doit aussi être renseigné sur la bonne nutrition (dans le cours de médecine, la nutrition est facultative...), sur l'hygiène, sur le besoin de bâtir une bonne résistance et sur une bonne attitude mentale. Ce à quoi nous nous employons de toutes nos forces.

Les chiropraticiens nient l'existence des "germes":

Nous ne nions aucunement l'existence de microbes, virus, bactéries, etc. Ce que nous disons c'est qu'ils ne sont pas la cause première des maladies, qu'ils peuvent proliférer seulement dans un organisme affaibli. Nous blâmons donc le terrain dans lequel toutes ces "bibittes" peuvent se développer. Nous disons aussi qu'une mauvaise expression de la vie dans un organisme fera qu'il sera malade; et qu'une mauvaise expression de la vie est souvent causée par des interférences dans et par la colonne vertébrale. Rendons et gardons le terrain fort, nous aurons beaucoup moins à combattre les "bibittes" avec toutes ces "potions magiques" qui sont devenues le cauchemar de l'humanité.

Le chiropraticien ne peut faire de diagnostic

Le chiropraticien est aussi bien formé que le médecin de pratique générale pour faire un diagnostic primaire. Il doit pouvoir employer à cette fin tous les moyens complémentaires généralement admis. Quand il ne pense pas pouvoir aider son malade, il le dirige ailleurs. Ceci se fait tous les jours dans tous les bureaux de chiropraticiens du Québec.

Les chiropraticiens ne devraient pas pouvoir employer les rayons-X

Les chiropraticiens passent 350 heures sur ce sujet. Les médecins: 75, et ceux-ci peuvent s'en servir s'ils le veulent... Nous ne prétendons pas vouloir et pouvoir faire tout ce que peut le radiologiste, qui ne fait que ça. Nous avons besoin de la radiographie (comme le dentiste) pour faire un travail bien particulier: pour investiguer les possibilités de problèmes de structure, qui peuvent être à la base de troubles fonctionnels, pour constater leurs effets sur les segments

de la colonne vertébrale et les structures connexes, et aussi, pour nous contre-indiquer un traitement s'il y a lieu. Nous serions bien prêts au forcail à laisser ce travail aux radiologistes mais (1) ils ont encore récemment refusé toute collaboration avec nous et (2) s'ils le faisaient, ce serait au détriment du patient: combien de temps devrions-nous attendre leurs rapports?

Les chiropraticiens ne devraient pas pouvoir traiter des enfants et des femmes en âge de gestation

Ça c'est le bouquet! Voilà une belle façon de "faire peur au monde"... Les enfants bénéficient grandement des soins chiropratiques et ce, à partir du très bas âge. Combien de parents pourraient relater leur heureuse expérience chiropratique avec leurs enfants après de flagrants échecs médicaux... En ce qui concerne les femmes: on ne pourrait donc traiter une femme avant l'âge de 45 ou de 50 ans? C'est de l'aberration. Elles ont aussi des problèmes de santé, à ce que je sache, pour lesquels la chiropratique est souvent la seule réponse. De plus nous ne radiographions jamais de femmes enceintes ou qui soupçonnent de l'être. Et très peu souvent des enfants.

Légalisons les chiropraticiens déjà en pratique et empêchons des nouveaux diplômés de s'installer dans la province

La médecine s'est opposée à une législation chiropratique. Maintenant qu'elle ne peut renverser le courant (Bill 269) elle fait cette dernière proposition. Pense-t-elle que nous sommes assez lâches pour laisser ainsi mourir la chiropratique dans cette province avec le dernier chiropraticien? Sachant tout ce qu'elle peut apporter à l'humanité souffrante? Je laisse ce message à nos "chers ennemis" du Collège des Médecins: "Messieurs, nous n'avons pas encore commencé à nous battre!"

Jean-Claude MARCOUX, D.C.,
Longueuil, P.Q.

(Gouverneur, Secteur Rive-Sud, pour l'Ordre des Chiropraticiens du Québec)

Un peu de sérieux, s'il vous plaît!

Je veux aujourd'hui faire une certaine mise au point au sujet des nouveaux martyrs canadiens qui ont pour nom: MM. Pepin, Laberge et Charbonneau. A mon avis, il ne faut pas trop s'en faire avec leur incarcération. Ces derniers ont invité la population à défier les lois, à se moquer du gouvernement. Pourquoi tant de publicité gratuite autour d'eux? Je suis certain que ces chefs syndicaux y sont allés un peu fort!

Je n'ai pas appuyé M. Bourassa lors de sa dernière élection, mais je l'ai admiré quand il a dit: "Je ne permettrai jamais à des chefs syndicaux de dire à leurs membres de défier les lois!" Bravo, M. Bourassa! On voit tous les jours, à la lecture ou à l'écoute des nouvelles internationales, jusqu'où peuvent mener ces idées révolutionnaires. D'ailleurs, je n'ai pas besoin d'élaborer là-dessus. Tout le monde sait qu'au Québec, malgré certaines lacunes, ça va beaucoup mieux que dans la plupart des pays du monde, ceux qui voyagent s'en aperçoivent.

Je suis moi-même un travailleur qui paie ses cotisations syndicales, je suis affilié à la CSN. Au début, on nous demandait un dollar vingt-cinq par semaine. En l'espace de quelques mois, on doit maintenant payer un dollar soixante-quinze. Personne ne nous a prévenus de l'augmentation des cotisations. L'automne dernier, la CSN nous invitait à une soirée dansante dans un centre bien connu à Montréal, mais on n'oubliait pas de mentionner qu'il en coûterait deux dollars pour l'entrée.

Je pense que la population en a assez de ces supposés prisonniers ou héros qui sont très bien traités, presque en vacances, et qui sortent de temps à autre. Qu'ils fassent donc leur temps, un point c'est tout, et qu'on nous laisse tranquille avec ça! Ces messieurs qui gagnent plus de cinq fois le salaire de la majorité des travailleurs qu'ils représentent. Ce n'est pas que je suis contre les syndicats, mais il y a tout de même des limites.

A la vitesse qu'on y met pour se désaffiler de la CSN, je suis assuré de n'être pas le seul à partager cette opinion. Dès leur sortie de prison, je suis certain qu'un de ces messieurs sortira un livre dont le titre sera probablement "Un an à Orsainville" ou "Douze mois de réflexion". Ces mêmes pauvres travailleurs pourront se l'offrir à deux ou quatre dollars l'exemplaire.

Allons, voyons un peu de sérieux, s'il vous plaît!

Paul-André DUPERE,
Saint-Edouard.

Un coup de téléphone a suffi...

La présente veut être un appel au civisme et l'occasion de féliciter une ville qui prend les moyens pour le susciter. Des inconscients avaient jeté, durant l'hiver, de vieux poêles et frigidaires le long de la Montée Wilson à l'Ile Bizard, donnant à celle-ci une allure de dépotier.

Quatre heures après, la rue était complètement débarrassée de ces rebuts. Quatre heures après quoi? UN seul coup de téléphone au service de la voirie de l'Ile Bizard!

Gilles LEBLANC,
Ile Bizard, Qué.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7061
PUBLICATION 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Jeux: le Québécois prévoit une augmentation de taxes

par Guy PINARD

Le citoyen québécois, face à la présentation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal, est un homme qui accepte ces Jeux, voterait pour leur présentation par référendum mais aurait préféré que le maire en organise un avant de présenter la candidature de la ville, qui prévoit un déficit et une augmentation des taxes mais qui refuse de verser un seul cent, et un homme qui est surtout mal informé sur les affaires municipales en général, et les Jeux en particulier.

Ainsi pourrait être le portrait-robot du Québécois moyen, dessiné à partir du sondage réalisé par le Centre de recherches en opinion publique (CROP) pour le compte de l'émission "Présent" de Radio-Canada, et dont les derniers résultats ont été rendus publics lors de l'émission d'hier.

Après avoir vu que les Québécois voteraient "oui" dans une proportion de 70 p. cent à un référendum pour les Jeux olympiques, samedi dernier, la deuxième partie du sondage nous démontre que 49 p. cent des Québécois, et 55 p. cent des Montréalais (50 p. cent pour la CUM), auraient préféré l'organisation d'un référendum avant la candidature.

On se rappelle que 57 p. cent des Québécois continuent de croire que les Jeux seront déficitaires. Or, aujourd'hui, nous apprenons que sensiblement le même pourcentage, 59 p. cent des Québécois, prévoient une hausse de taxes. Ce chiffre est de 64 p. cent pour les Montréalais.

Par ailleurs, 74 p. cent des Québécois, et 67 p. cent des Montréalais, n'accepteraient pas de payer plus de \$10 en 1976 pour la présentation des Jeux. 39 p. cent des Québécois, et 40 p. cent des Montréalais, sont encore plus catégoriques: ils n'accepteraient pas de verser un seul cent pour les

Jeux olympiques sur leur compte de taxes.

Un manque d'informations

Au niveau de l'information, 57 p. cent des Montréalais, et 52 p. cent des citoyens de la CUM, disent ne pas recevoir suffisamment d'informations sur l'administration municipale, alors que 34 p. cent (38 p. cent pour la CUM) pensent le contraire!

Ce manque d'informations, noté au niveau de la politique municipale, est encore plus flagrant au niveau des Jeux olympiques.

Il suffit de mentionner que 70 p. cent des Québécois, et 69 p. cent des Montréalais, sont incapables d'évaluer le coût des Jeux olympiques. Ce pourcentage grimpe même à 75 p. cent pour la banlieue montréalaise. Seulement 11 p. cent des Québécois, ou 17 p. cent des Montréalais, ont situé le coût des Jeux dans les environs de \$350 millions (on sait que le budget du COJO est de \$310 millions, auxquels il faut ajouter \$60 millions pour le village olympique).

D'autre part, 50 p. cent des Québécois, et 33 p. cent des Montréalais (40 p. cent pour la CUM), sont incapables de mentionner en semaines la durée des Jeux (qui est de deux semaines comme on le sait ou comme on ne le sait pas).

La durée exacte des Jeux n'est connue que de 22 p. cent des Québécois, 36 p. cent des Montréalais, et 31 p. cent des résidents de la CUM.

Malgré toutes ces données, le maire Drapeau peut aller de l'avant sans problème avec la présentation des Jeux, puisque 73 p. cent des Québécois (le même pourcentage que pour la CUM) et 63 p. cent des Montréalais croient qu'il est préférable d'utiliser l'argent pour la présentation des Jeux plutôt que d'en faire autre chose.

Seulement 23 p. cent des Québécois, et 30 p. cent des Montréalais, croient que l'argent aurait été utilisé à meilleur escient si l'on en avait fait autre chose.

QUESTION NO 5

"A votre avis, aurait-on dû faire un référendum avant de décider que les Jeux olympiques auront lieu à Montréal?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Oui	49	55	50	50	46
Non	41	33	41	43	44
NSP/PR	10	12	9	7	10

QUESTION NO 6

"A votre avis, est-ce que les Jeux olympiques vont augmenter vos taxes?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Oui	59	64	58	45	—
Non	25	20	28	40	—
NSP/PR	16	10	14	15	—

QUESTION NO 7

"S'il fallait augmenter les taxes pour que les Jeux aient lieu, VOUS PERSONNELLEMENT, combien accepteriez-vous de payer pour l'année 1976?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Rien	39	40	29	28	41
Moins de \$10	35	27	36	35	37
\$11 à \$50	12	18	13	16	10
\$51 et plus	2	2	6	3	2
NSP/PR	11	14	15	16	9

QUESTION NO 8

"Combien de millions de dollars a-t-on prévu dépenser pour les Jeux olympiques de 1976?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Moins de \$10 mil.	6	2	0	2	7
\$10 à \$250 mil.	13	12	23	9	13
\$251 à \$350 mil.	7	12	14	9	5
Plus de \$350 mil.	4	5	4	5	4
NSP/PR	70	69	60	75	71

QUESTION NO 9

"Savez-vous combien de semaines vont durer les Jeux olympiques?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
1 semaine	1	2	1	2	1
2 semaines	22	36	31	26	16
1 ou 2 semaines	4	1	8	6	10
Plus de 2 semaines	16	18	20	13	16
NSP/PR	50	33	40	42	57

QUESTION NO 10

"A votre avis, la radio, la télévision et les journaux donnent-ils assez ou pas assez d'informations sur l'organisation des Jeux olympiques de 1976?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Assez	35	35	33	50	34
Pas assez	58	57	64	41	60
NSP/PR	7	8	3	10	6

QUESTION NO 12

"A votre avis, le maire de Montréal donne-t-il assez, pas assez ou trop d'informations sur l'administration municipale?"

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Assez	37	34	38	47	—
Pas assez	53	57	52	37	—
Trop	1	0	3	0	—
NSP/PR	10	10	7	15	—

QUESTION NO 15

"Certaines personnes croient que l'argent qui sera utilisé pour présenter les Jeux aurait dû être utilisé à faire autre chose alors que d'autres croient qu'il faut utiliser cet argent pour la présentation des Jeux. Vous personnellement, trouvez-vous qu'il faut utiliser cet argent pour..."

	Province	Montréal	CUM	Banlieue	Reste du Québec
Présenter les Jeux	73	63	73	72	77
Faire autre chose	23	30	22	21	21
NSP/PR	4	6	5	7	3

Armer ou non les policiers? Les deux écoles s'opposent encore

par Peter Stuart

The Christian Science Monitor

DEUX fois en autant de mois les "constables" (agents de police) de Londres ont employé des revolvers dans l'exercice de leurs fonctions.

Une telle nouvelle à New York, Chicago, Washington, Détroit, laisserait les citoyens paniquer, infiniment soulagés. "Ils" n'ont eu à sortir leurs "pétards" que deux fois dans ce laps de temps??? Formidable! Enfin, enfin, la paix, le bon ordre!

Mais dans la capitale britannique et partout dans le pays de Sa Majesté on s'inquiète — sans toutefois s'alarmer outre mesure. Il ne faut pas armer la police la plus désarmée du monde, by God! Hommes politiques, journalistes, citoyens "ordinaires" sont d'accord sur ce point. Et les "bobbies" les tout premiers.

"Nous ne voulons aucunement qu'on nous arme, assure un haut gradé de la Police Federation laquelle représente 90.000 gardiens de la paix. Il ne s'agit pas de faire les matamores. Nous nous croyons tout simplement aptes à exercer adéquatement notre métier sans ces dangereux "machins".

Evidemment, fort peu de "cops" (policiers) américains parleraient ainsi. Ceux de New York (syndiqués), déjà armés jusqu'aux dents, font campagne en ce moment pour que la ville équipe leurs voitures de patrouille d'armes automatiques. Leur collègue haut placé de la Fédération londonienne souligne: "Nous n'en voudrions jamais. Toutes les armes à feu sont étrangères à notre société."

Détail ironique, les Anglais ont été les premiers à munir de mousquets les policiers de New York. Mais c'était en 1684. Depuis lors les deux pays ont adopté une attitude généralement opposée touchant le problème — car c'en est un.

Qui a raison? Les statistiques qui suivent apportent au moins une réponse partielle. A New York, en 1971 (pas encore de chiffres pour 1972), 623 "policiers" ont fait feu sur des malfaiteurs; à Washington, 292, en 1971 et 1972; en Angleterre (pays de

Galles inclus), 4 depuis 1970 jusqu'à cette année.

En une seule année dans la métropole américaine les policiers ont tiré sur 314 suspects. Dans l'espace de plus de trois ans, les "officers" britanniques ont blessé trois personnes et en ont tué trois (un voleur de banque et deux Pakistanais qui ont effectué un raid dans les bureaux de la High Commission de l'Inde, le tout s'est déroulé à Londres).

L'idéal de Sir Robert Peel, qui a créé la police de Londres en 1829, s'est révélé dans la pratique remarquablement efficace.

Les "bobbies" de Londres (près de sept millions et demi d'habitants) ne portent qu'un bâton de quinze pouces de long dissimulé à l'intérieur de la jambe droite de leur pantalon. Rares sont ceux qui se munissent de menottes.

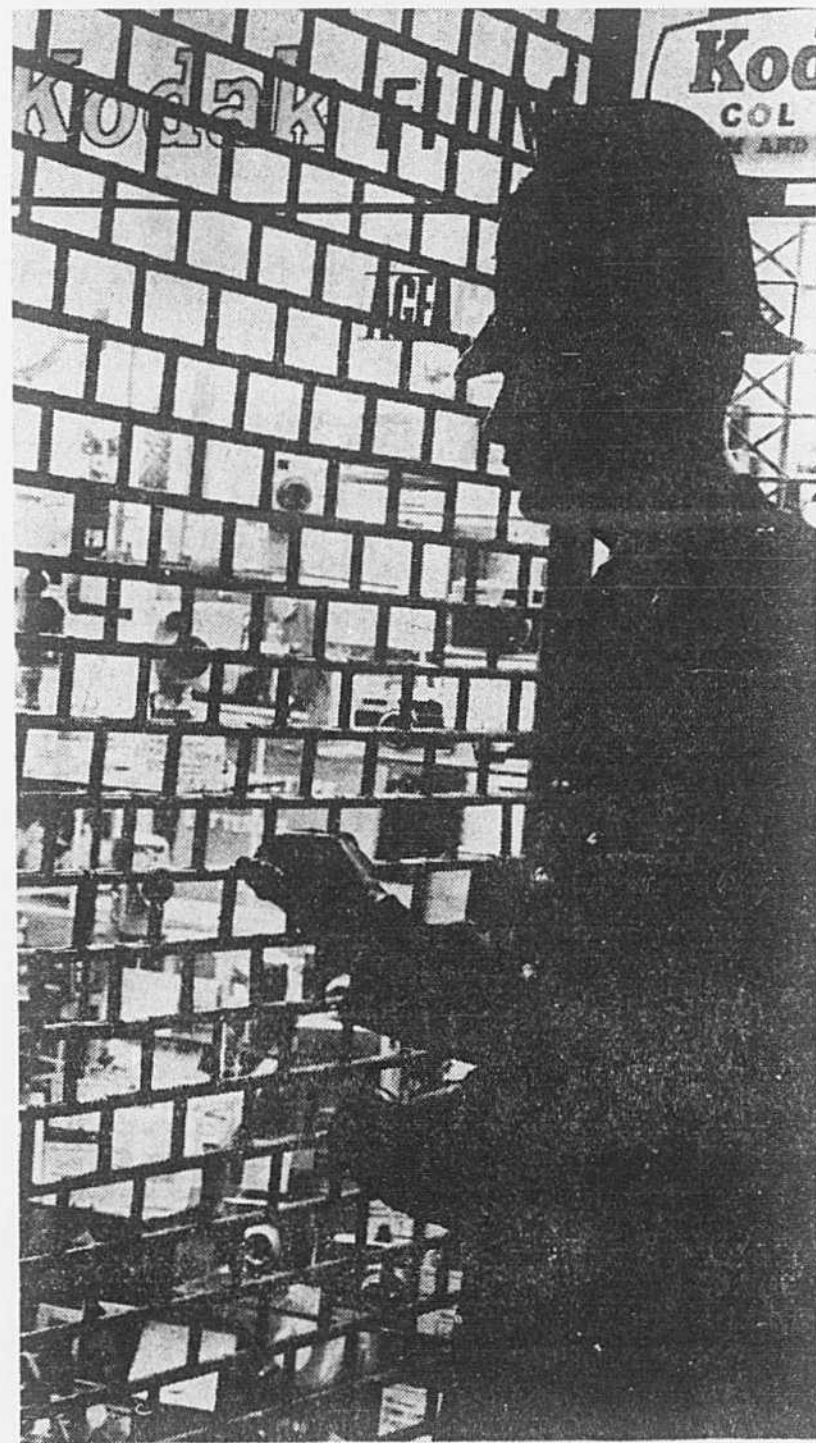
Seulement 200 d'entre eux (soit dix pour cent) subissent un entraînement pour devenir bons tireurs. Leurs armes (normalement des revolvers Smith & Wesson, calibre .38) sont rangées dans un coffre-fort d'où on ne les retire pour les remettre au tireur que dans des cas comportant un risque spécial: poursuite de criminels armés, garde d'objets de grand prix, protection de grands personnages (le roi ou la reine compris), escorte de prisonniers.

L'an dernier on n'a fourni des armes aux tireurs autorisés qu'à cinq d'entre eux par jour, en moyenne, à Londres, deux, ailleurs dans le pays.

Les policiers londoniens autorisés, occasionnellement, à porter un revolver doivent le remettre s'il leur mission remplit, tandis que leurs collègues new-yorkais doivent porter leur arme jour et nuit, qu'ils soient en fonction ou pas — on leur conseille seulement de la ranger en lieu sûr à leur domicile.

Même les hommes du "commando" d'élite de Scotland Yard, le Special Patrol Group (quelque 200 hommes sans uniforme), formé il y a sept ans pour répondre rapidement à des urgences très spéciales — crimes particulièrement graves, désordres civils, etc. — ne portent pas tous une arme à feu.

En Grande-Bretagne, pays de cinquante millions d'habitants, moins de 200.000 d'entre eux-ci détiennent des armes à feu légale-



Un "constable" non armé vérifie la sûreté d'un rideau de fer genre grille.

ment, car pour en posséder légalement il faut un permis — évidemment certains citoyens ne tiennent pas compte de cette législation. Mais on constate que les détenteurs se font de moins en moins nombreux: aujourd'hui on en compte 20.000 de moins qu'en 1965. Londres entend, néanmoins, rendre le permis plus difficile à obtenir.

Selon des renseignements émanant du Congrès, les Américains détiendraient 150 millions de revolvers, fusils, carabines, etc., soit environ une de ces armes pour chaque citoyen âgé de 16 ans ou plus. Ceci dit sans compter les personnes qui en possèdent sans les avoir enregistrées.

Au cours des quarante dernières années, huit policiers londoniens

ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions par des adversaires "vites à la détente"; en 1972 seulement, 112 de leurs collègues américains ont subi le même sort.

Reste que l'Angleterre, tout comme les autres pays de l'Ouest, a connu ces dernières années une recrudescence de crimes à main armée. Ces derniers auraient triplé.

Mais les Britanniques continuent de croire que leurs us et coutumes s'opposent à la conception d'une police armée.

L'"Economist", magazine très coté et très conservateur, a mis la population en garde: Où irons-nous si chaque "bobby" peut nous abattre?

Les "Shopping Centers" et la détérioration de la vie urbaine

par Louis WIZNITZER

Collaboration spéciale à New York:

AUX Etats-Unis les vraies révolutions se font sans bruit. Le GI Bill qui permit, après la Deuxième Guerre Mondiale, à de millions de jeunes Américains d'acquiescer aux frais de l'Etat une instruction universitaire eut des incidences beaucoup plus profondes sur les moeurs et la vie socio-culturelle du pays que les contestations étudiantes et les émeutes raciales. Une autre révolution silencieuse s'accomplit depuis quelques années, dont les répercussions sur la vie économique et sociale n'ont pas fini de se faire sentir, dans le domaine de l'urbanisme.

En cinq ans, 13.000 super-Shopping Centers ou Centres Commerciaux Géants ont poussé à la périphérie des villes américaines dont deux fois sur trois ils sonnent le glas. Cette prolifération eut pour cause immédiate l'Interstate Highway Program, un programme fédéral de construction d'immenses autoroutes contournant les villes et rendant, de ce fait, la construction des Centres Commerciaux périphériques, viable.

Mais elle consacre aussi l'évolution d'une tendance plus ancienne: la fuite des classes moyennes du centre-ville vers Suburbia (faubourgs cossus et verdoyants), un exode massif qui se traduit dans le domaine démographique par le chiffre suivant: 60% de la population américaine est aujourd'hui banlieusarde. Les centres-villes sont laissés, la nuit, aux criminels, aux pauvres, aux prostituées, aux démons du vice, de la misère et du crime. Les membres de la Majorité Silencieuse ne s'y aventurent guère. Tout au plus y voit-on errer des touristes étrangers en quête d'émotions fortes. Le lent pourrissement des villes intérieures est à présent accéléré du fait de l'apparition des Centres Commerciaux. Ces derniers provoquent la scission du noyau urbain comme un cyclotron fait éclater les atomes.

Ils s'étendent généralement sur plusieurs milles carrés et apparaissent dans le paysage ambiant comme des océans d'asphalte.

Le Centre Commercial de Schaumburg, à 20 milles de Chicago couvre à lui seul 30 milles carrés. Ces bazars au goût du jour comprennent non seulement plusieurs Grands Magasins, dressés les uns en face des autres comme des cuirasses, mais agglutinent des centaines de boutiques, de petits magasins, comme une flotte d'esquifs plus légers entre les colosses de la vente massive. Et puis des cinémas, des salles de spectacle, des restaurants, des drugstores, des motels.

Les dentistes, les psychiatres, les prédicateurs, toujours prêts à servir leurs semblables, s'y sont installés. Pignon sur rue. Car, sait-on jamais, un acheteur peut avoir soudain une rage de dents, une dépression nerveuse, le besoin de réconfort spirituel...

D'immenses fortunes ont été amassées en quelques années par un petit nombre d'entrepreneurs immobiliers clairvoyants qui ont compris les immenses possibilités qu'offraient les Centres Commerciaux. Certains gèrent de véritables empires urbains car les Centres Commerciaux tendent chaque jour davantage à devenir en fait des villes gérées par des firmes privées. Et des villes, il faut bien le dire, enfin adaptées au fait central de la vie américaine, son Dieu et son moteur: l'automobile.

Les Centres Commerciaux s'entourent d'immenses parkings et permettent aux acheteurs non seulement de concentrer leurs emplettes (une fois par semaine, un seul endroit) mais de repartir non pas les bras chargés mais la voiture remplie de marchandises. La so-

ciété de consommation a enfin ses hauts lieux. L'esprit n'y souffle peut-être pas mais le chiffre d'affaires atteint des sommets à faire rêver.

Pour charmer le public et enjoliver le "shopping time" les Centres Commerciaux organisent des expositions de peintures ou de fleurs, des concours de beauté, des défilés de mode, des fêtes de boy-scouts, des conférences. Ces activités s'appellent, dans le jargon des "promoteurs": "créateurs d'affluence".

Il faut l'avouer, nombre de Centres Commerciaux sont de véritables réussites architecturales. Dotés de jardins tropicaux, de piscines, de fontaines et de sculptures, on s'y promène volontiers. Il y règne d'ailleurs une ambiance de fête. Comme dans les Bazaars du Proche Orient, dans les marchés incrustés sur l'Agora grecque et le Forum romain, dans les Galeries du XIXe siècle (Burlington à Londres, Victor Emmanuel à Milan) on y lèche les vitrines, on y croise des connaissances, on y jase.

C'est dans les Centres Commerciaux que les politiciens viennent désormais courtoiser les électeurs. aerrer des mains... ou se faire assassiner. Le gouverneur George Wallace fut victime d'un attentat, l'année passée, dans un Shopping Center dans le Maryland, alors qu'il haranguait les acheteurs de passage, purs spécimens de "Middle America".

Un exemple typique de cette révolution urbaine: Paramus, New Jersey. Il y a dix ans on y pratiquait la culture maraichère. Aujourd'hui ce hameau a donné place à un enchevêtrement de maisons de série et de Centres Commerciaux. A un mille de distance l'un de l'autre, deux Super-Markets géants qui semblent tirés d'un film futuriste des années vingt. Le Gardent State Plaza et le Bergen Mall. Entre eux, un océan de maisons de série et d'immeubles collectifs qui leur servent littéralement de satellites, dont la construction et l'existence sont entièrement fonction de ces deux pôles d'attraction.

Les petits villages qui étaient nichés sur les collines avoisinantes ont été englobés ou effacés. Et ce phénomène se répète d'un bout à l'autre du pays: le paysage urbain des Etats-Unis subit une transformation sans précédent dans l'histoire américaine.

Mais déjà les Centres Commerciaux commencent à ployer sous le poids de leur gigantisme et affrontent des problèmes imprévus.

Est-il permis, oui ou non, d'organiser des manifestations politiques dans leur enceinte?

Les jeunes gens ont-ils le droit d'y venir en bande fumer de l'herbe, chahuter les filles et faire du boucan ("il est difficile, nous dit Bob Falk, gérant d'un Centre Commercial des alentours de Boston, de chasser les enfants dont on veut attirer les parents"? Les employés ont-ils le droit de faire le piquet de grève?

Un Tribunal de Pennsylvanie répondit par l'affirmative: "Le droit de grève est garanti par la Constitution et le Centre Commercial, pour ce qui est des droits constitutionnels, est un lieu aussi public que la rue ou le trottoir". Mais la Cour Suprême annula ce jugement et décréta plus récemment: "La propriété privée ne perd pas ses privilèges du simple fait qu'elle invite le public à la visiter dans un but précis (acheter)".

Quoi qu'il en soit, les Centres Commerciaux mettent fin à ce qui restait en Amérique de vie enracinée, de liens communautaires, d'habitudes de quartier. Ils consacrent le nomadisme, le déracinement de la société américaine, l'interchangeabilité humaine qui la caractérise.

Et ce n'est peut-être pas un hasard si le déclin de la vie urbaine coïncide aux Etats-Unis avec l'extinction rapide de la vie familiale dans le sens traditionnel.

AMÈNE TON MONDE, AMÈNE TA BLONDE!



Blue Bonnets C'est plein d'allure!

Dans les estrades climatisées ou à l'élégant restaurant Le Centaure, aux bars-salons, devant les téléviseurs en circuit fermé, à la cafétéria, aux snack-bars mais surtout sur la piste: Blue Bonnets, c'est tout un spectacle de courses. Consultez le calendrier des pages sportives.

Charbonneau refuse les congés conditionnels et Laberge perd trois jours de rémission

par Claude SAINT-LAURENT

QUEBEC — Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a choisi de demeurer en prison, hier, en refusant de s'engager à ne faire aucune déclaration publique au cours de l'absence temporaire de 31 heures qui lui avait été accordée.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui a, pour sa part, souscrit à cette condition mais ne s'y est pas conformé, au cours d'une récente sortie, écoperait d'une sanction (trois jours de rémission de peine enlevés) qui retardera la date à partir de laquelle il pourra bénéficier d'un régime d'absence en vertu de la Loi sur les prisons publiques.

La position de principe de M. Charbonneau, qui "refuse de servir de complice à l'hypocrisie de ce régime en mal de trucs publicitaires", a immédiatement fait l'objet de commentaires du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qui, interrogé par le chef parlementaire du PQ, M. Camille Laurin, a indiqué sur un ton ferme qu'il ne compte aucunement

modifier les conditions assorties aux permissions d'absence temporaire des trois présidents.

M. Choquette a laissé entendre par ailleurs que les trois chefs syndicaux ne pourront bénéficier d'une libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de leur peine à moins qu'ils n'acceptent la loi du silence qui leur sera imposée. Les explications de M. Choquette ont été accueillies par des applaudissements nourris chez l'ensemble des députés libéraux, mais le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, maintenait pour sa part les yeux rivés à un document et branlait de la tête en signe de dénégation.

La ligne dure

Le ministre n'a laissé planer aucun doute quant à la ligne rigide qu'il compte maintenir face aux présidents incarcérés. "Je pense qu'ils auraient bien tort de s'imaginer que parce que le règlement est assez souple et assez large pour prévoir, dans certaines circonstances, une absence temporaire, qu'ils ne demeurent pas frappés d'une condamnation par la Cour. C'est aussi

simple que cela. Alors il faut qu'ils acceptent leur situation, a-t-il dit. Si ceux-ci ne sont pas prêts à l'accepter, nous serons dans la situation où nous ne pourrions pas donner suite à leur demande."

Un porte-parole de la FTQ avait précisé mercredi que M. Louis Laberge pourrait bien réviser sa décision de demander une libération conditionnelle si des mesures discriminatoires assorties à sa libération l'empêchaient de remplir adéquatement son rôle de président.

Le geste de M. Charbonneau et la sanction à l'endroit de M. Laberge, ainsi que l'attitude du ministre de la Justice, qui ne pourront que cristalliser les positions des parties respectives, incitent la plupart des observateurs à croire que la détente attendue avec l'éventuelle libération conditionnelle des chefs risque maintenant d'être gravement compromise.

Sans président et écrasée par des poursuites atteignant plus de \$1.5 million, la CEQ de son côté ne compte aucunement, selon ses dirigeants, baisser pavillon.

Une délégation d'une centaine de personnes composée principalement du personnel permanent de la CEQ s'était rendue, hier matin, à la prison d'Orsainville pour accueillir M. Charbonneau, qui devait être libéré à 12 h 30.

Le vice-président de la centrale, M. André Ethier, qui lui avait rendu visite au cours de la matinée, a de nouveau communiqué avec le président, qui lui a fait part de sa décision. Le geste de M. Charbonneau a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration de la CEQ au cours de la journée et M. Ethier a publié une communication écrite du président à l'occasion d'une conférence de presse.

Ce dernier y justifie son refus de se plier aux conditions imposées en affirmant que "les syndiqués que je représente ont été à ce point matraqués et bâillonnés par le bill 25, la loi 46, la loi 19 par les injonctions et les décrets en 1972, que leur porte-parole n'a pas le droit de sortir de prison

pour affaires syndicales et de se taire. Ce serait accepter que ce régime donne l'impression d'un libéralisme qu'il n'a pas; ce serait accepter une sortie physique, une sortie personnelle sous le couvert de mes fonctions syndicales."

Affirmant qu'il est totalement inacceptable de réduire au silence un chef syndical dont l'une des principales fonctions est d'agir comme porte-parole, le vice-président de la CEQ a pour sa part précisé que le refus de M. Charbonneau à cet égard est définitif.

Libération conditionnelle

M. Ethier n'a pas écarté cependant la possibilité que le président de la CEQ se prévale de la loi des prisons publiques qui lui permettrait d'être libéré vers le 15 mai, à condition toutefois que l'engagement de ne pas faire de déclaration publique soit levé.

A cet égard, M. Choquette a déclaré à l'Assemblée nationale que si les présidents "veulent agir de manière à court-circuiter les règlements qui s'ap-

pliquent à eux autant qu'aux autres prisonniers, ils subiront les conséquences de leurs actes et resteront à Orsainville."

Le ministre de la Justice n'a pu préciser par ailleurs si l'interdiction de faire des déclarations publiques "de quelque nature que ce soit" fait partie des règlements de la Loi des prisons publiques mais il a dit qu'il s'agit là de la pratique administrative courante dans les prisons.

Il avait admis auparavant que "les décisions qui ont été prises par le directeur de la prison d'Orsainville ont été prises avec mon acquiescement complet."

M. André Ethier a signalé d'autre part que les conditions assorties à la permission de s'absenter des chefs n'étaient pas aussi rigides en soi qu'on voulait bien le laisser croire. Il a indiqué d'ailleurs que deux des six conditions avaient été supprimées dans le cas de M. Charbonneau.

"Si l'on accepte de modifier certaines conditions, pourquoi ne modifierait-on pas celle qui concerne les déclarations publiques", a-t-il dit.

MORIN

SUITE DE LA PAGE A 1

gouvernement, une accusation à laquelle le premier ministre Bourassa a répondu mercredi en affirmant: "Pour faire sa publicité, habituellement, on ne choisit pas ses ennemis." M. Payeur est également membre de la Commission d'information du Parti libéral, commission que préside M. Morin.

La lettre

S'adressant au premier ministre à titre de président de la Commission d'information du Parti libéral, M. Guy Morin affirme, dans la lettre que publie "Le Soleil": "Je m'insurge donc officiellement, au nom de la Commission d'information de notre Parti contre la nomination éventuelle de M. Larin (de Radio-Canada) à ce poste. A compétence au moins égale, je recommande la nomination de M. Payeur au nom de la majorité des membres de ma commission."

Si cette démarche se révèle vaine, ajoute M. Morin, nous devons conclure qu'il vaut mieux être adversaire du Parti libéral que militant dévoué pour obtenir, non pas des faveurs, mais une simple préférence.

"Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur les conséquences que pourrait comporter une telle constatation de faits. C'est pourquoi la présente (lettre) est adressée à tous les membres du Conseil des ministres qui ont été élus députés le 29 avril dernier et qui ont bénéficié avec les 96 autres candidats libéraux de la compétence et du dévouement de M. Payeur, ainsi que tous les membres de mon équipe."

La révolte

M. Morin souligne même que la rumour de la nomination prochaine de M. Larin alors que M. Ben Payeur est intéressé au poste en cause "suscite des réactions allant de la révolte (chez des militants) à la grosse blague (chez les journalistes) qui mentionnent la reconnaissance étonnante que manifeste le gouvernement Bourassa pour les membres des autres partis". (Les parenthèses sont de M. Morin lui-même.)

Et M. Morin termine sa lettre en soulignant combien le Québec d'aujourd'hui a besoin de partis politiques dynamiques et efficaces.

"Ces qualités, conclut-il, ne poussent pas sous la neige et si nous ne savons reconnaître la valeur de nos militants les plus valables, Dieu sait où ira le Parti... et le Québec."

En plus des contrats de publicité accordés à sa firme, M. Morin a fait parler de lui récemment en révélant,

au "pouce" près, l'espace précis et détaillé que chaque quotidien a accordé aux différents congrès que les partis politiques québécois ont tenus au cours des derniers mois.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

CAC s'est comportée convenablement et qu'elle a respecté l'esprit de la loi sur l'assurance-chômage et les règlements. Il précise que si on a réussi à déjouer autant de tricheurs cela ne témoigne ni de la malhonnêteté des prestataires en général, ni d'une mauvaise gestion, mais bien plutôt de l'efficacité des moyens accrus que l'utilisation de l'ordinateur offre pour déterminer les catégories de personnes qui n'ont pas droit aux prestations.

Tous les membres du comité s'inquiètent aussi de la publicité que s'est attirée cette opération. "Il est évident, conclut le comité, que les médias ont manqué d'objectivité dans leurs descriptions du travail de la CAC."

Dans son enquête, le comité a entendu les témoignages du président de la CAC et de ses fonctionnaires. Il se propose d'étudier le programme de contrôle des prestations de la CAC à partir du point de vue des prestataires.

RESISTANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

était quand même d'accord avec la décision prise par son mari. Elle a, de plus, profité de la situation pour énumérer la liste des syndicats d'enseignants qui se sont exprimés, au cours de la journée, de lui faire parvenir des télégrammes d'appui.

Elle a finalement conclu en affirmant: "Je pense qu'Yvon est un des grands hommes que compte présentement le Québec où il semble y avoir peu d'hommes qui savent encore se tenir debout."

Plus tôt, le président par intérim de la CEQ, M. André Therrien, avait déclaré que le geste posé par M. Charbonneau ne doit en aucune façon être considéré comme un jugement négatif à l'égard des déclarations et des gestes posés antérieurement par les deux autres présidents de centrales syndicales.

M. Therrien voulait alors nier que le président de la CEQ soit outré du fait qu'il se soit vu imposer des conditions d'élargissement temporaire plus sévères que celles posées à MM. Laberge et Pepin justement en raison du

fait que ceux-ci ont profité de leurs quelques heures de liberté pour faire des commentaires politiques.

Bell : délai de 90 jours réclamé

OTTAWA (PC) — La Commission des transports de la Chambre des communes a demandé hier à la Commission canadienne des transports de retarder de 90 jours l'entrée en vigueur des hausses de prix qu'elle a accordées à Bell Canada.

De plus, la Commission des transports des Communes a demandé qu'on lui fournisse tous les documents sur lesquels la Commission canadienne des transports s'est basée pour autoriser les hausses de prix.

Plus tôt aux Communes, le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, avait dit qu'il fera une déclaration à la Chambre aujourd'hui au sujet de l'augmentation des prix de Bell.

La CSN prend le risque d'organiser une manifestation de masse

par Marcel PEPIN

Le Conseil confédéral de la CSN, réuni en assemblée extraordinaire, a adopté à l'unanimité une résolution conviant tous les travailleurs et tous les citoyens à une manifestation monstre, le premier mai prochain, dans le but immédiat de hâter la libération de MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, et dans le but général de susciter une réaction négative à l'endroit du gouvernement.

Ce n'est qu'après plus de deux heures de discussion et malgré l'expression de points de vue pessimistes face à cette initiative que le Conseil confédéral a finalement adopté cette résolution.

Outre la manifestation du premier mai, qui doit s'accompagner, d'ici là de plusieurs autres manifestations à caractère moins spectaculaire, comme la visite dans toutes les régions du Québec d'un commando de la centrale mandaté pour dénoncer les affres du

capitalisme et les vices du bill 89, le bureau confédéral a aussi recommandé que la CSN prenne contact avec les autres centrales pour amorcer, d'un commun accord, une campagne d'information sur les objectifs du syndicalisme et les dangers qui le menacent.

Cette manifestation du premier mai aura lieu en même temps à Montréal et à Québec, et la CSN assumera les frais de transport des délégués de la périphérie.

Assemblées et tournée

D'ici le premier mai, le Front commun des trois centrales a prévu l'organisation de deux assemblées de protestation, l'une à Québec, l'autre à Montréal, groupant autour des porte-parole québécois des centrales des représentants d'organismes internationaux de travailleurs comme la Confédération mondiale du travail et la Confédération internationale des syndicats libres.

En outre, on a adopté le principe d'une tournée dans toutes les régions du Québec de l'exécutif de la CSN qui prêtera son concours à une opération de sensibilisation de la population au problème "du matraquage des syndicats" par le gouvernement Bourassa.

A part cette résolution endossant l'objectif d'une manifestation massive, le Conseil confédéral a voté une résolution réclamant un appui davantage militant à l'endroit de Québec-Press et condamnant la récente classification des professeurs de Cégeps.

Trente minutes d'antenne

A la suggestion du président de la centrale, M. Marcel Pepin, le Conseil confédéral a également adopté une résolution blâmant la Société Radio-Canada d'avoir accordé 30 minutes d'antenne au ministre Jérôme Choquette pour lui permettre d'exposer "la thèse légaliste" sur l'emprisonnement des trois chefs, sans offrir en contrepartie une période de temps équivalente au mouvement syndical pour expliquer les implications sociales de cette décision.

Après deux jours de discussions, le Conseil confédéral s'est dispersé avec un objectif en tête: démontrer au gouvernement que la masse des citoyens est du côté des travailleurs syndiqués, et une inquiétude: que la manifestation prévue pour le premier mai ne démontre tout juste le contraire.



* KOSSÉ ÇA ?

(Droits réservés)

A l'ombre, plus libre qu'au soleil

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a écrit la lettre suivante, après avoir pris connaissance de la condition dont on assortissait son congé de prison:

Devant la précision que le ministre de la Justice a apportée dans mon cas au sujet de la condition numéro 6 en relation avec mon absence temporaire, à savoir "ne faire aucune déclaration publique de quelque nature que ce soit", j'ai choisi de refuser la sortie de 31 heures et demie qui m'était accordée parce que je refuse de servir de complice à l'hypocrisie de ce régime, en mal de trucs publicitaires.

Dans mon cas, à ma première sortie, c'est le bâillon le plus total: En ajoutant "de quelque nature que ce soit", on veut s'assurer que je ne pourrai même pas dire que je ne peux pas parler...

On voit donc que "cette précision" devient "un précédent" puisqu'on me l'impose dès ma première permission. J'avais donc de-

vant moi les trois voies suivantes: accepter de me conformer à leur condition; accepter d'être bâillonné, et ce de façon spéciale, et ne pas la respecter; refuser la condition et perdre sa sortie.

La première voie est celle du camouflé et de la servilité. Le régime, loi 3, sous lequel nous sortons est destiné entre autres choses à permettre "la réinsertion sociale" du détenu, par l'exercice "d'un emploi régulier". Mon emploi régulier comporte le rôle de porte-parole de la CEQ et quand je sortirai, je le jouerai sans menace de sanction. Telle est ma conception du syndicalisme libre. Telle est ma conception de la liberté de parole.

La deuxième voie aurait pu être prise, car un "engagement" signé dans de telles circonstances n'équivaut en rien à un contrat. Ce sont les conditions "imposées" sans négociation, comme un décret. Cependant, le pouvoir en profiterait pour m'accuser de ne pas respecter ma parole, etc. Remarquez que personnellement ma morale m'interdit d'

me sentir lié par la parole donnée à un gouvernement aux mains d'un parti politique dont le chef a été élu avec l'aide des milieux interlopes et dont la caisse et les mandats viennent des milieux financiers. Mais pour éviter toute ambiguïté, je n'ai pas retenu cette voie.

Reste donc le refus de sortir à cette condition.

J'estime que les syndiqués que je représente ont été à ce point matraqués et bâillonnés par le bill 25, la loi 46, la loi 19, par les injonctions et les décrets en 1972, que leur porte-parole n'a pas le droit de sortir "pour affaires syndicales" et de se taire. Ce serait accepter que ce régime donne l'impression d'un libéralisme qu'il n'a pas; ce serait accepter une sortie physique, "une sortie personnelle" sous le couvert de mes fonctions syndicales...

Le ministre Choquette n'est pas intéressé à ce que la CEQ dénonce avec force les poursuites multi-millionnaires dont ses syndicats sont les seuls à être victimes aux termes de la loi 19. Le gouvernement

ne tient pas à ce que nous parlions trop de la situation dans les Cégeps, du Nouveau-Québec, de son refus de terminer la négociation avec les professionnels non enseignants que nous représentons, l'APNEQ. Toujours penché, François Cloutier, ministre de la gabegie dans l'éducation, aimerait bien nous faire avaler son programme de réforme de l'enseignement des langues et le ministre des Finances son budget électoraliste, sans entendre nos critiques.

Bien sûr, la CEQ peut s'exprimer autrement que par son président, et c'est ce que nous ferons. Partout dans le Québec, des comités d'action sont ou seront formés, et encore une fois, j'ai confiance que "nous nous dresserons face à ce gouvernement hypocrite, servile et vantard."

Les enseignants du Québec ont droit à un meilleur rôle que celui de figurants sourds-muets dans cette société.

A l'ombre plus libre qu'au soleil!

Yvon Charbonneau
Président



M. Yvon CHARBONNEAU



Le premier ministre Trudeau n'était pas le seul, hier, à porter une fleur à la boutonnière. Une secrétaire travaillant au parlement, Mlle Daphne Weinstein, lui pose une jonquille, dans le cadre de la Semaine de la jonquille en Colombie-Britannique. Mais d'autres secrétaires ont fait de même avec les autres membres du parlement, de sorte que le chef du gouvernement ne se distinguait nullement à son entrée en Chambre.

photo PC

Ottawa versera des millions pour ranimer l'ancien moulin de la CIP

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décidé de contribuer au relancement de l'usine de pâtes et papiers de Kepawa et de subventionner la société Tembec, qui tente de ranimer l'ancien moulin de la CIP.

M. Don Jamieson a déclaré que le ministère de l'Expansion économique régionale était disposé à mettre quelques millions de dollars à la disposition de la Tembec sous forme de subventions ou de prêts.

Pour que le projet réussisse, il faudrait maintenant que la Tembec conclue des ententes avec le ministère des Terres et Forêts du Québec et qu'elle satisfasse aux critères québécois sur l'environnement. Tembec compte sur le gouvernement québécois pour obtenir les concessions forestières ci-devant dévolues à la CIP et pour s'assurer une certaine participation financière de l'Etat québécois.

Le moulin de la CIP à Témiscamingue a fermé ses portes le 31 mai dernier, laissant ainsi quelque 500 travailleurs d'usine et autant de travailleurs de la forêt sans emploi.

Des cadres de la CIP, appuyés par les travailleurs de l'usine et par les citoyens de Témiscamingue, ont alors décidé de former une compagnie pour remettre en opération l'usine, qui fa-

brique des pâtes de dissolution. Ce fut le naissence de Tembec.

Les ex-travailleurs de la CIP et les citoyens de Témiscamingue détientront entre 35 et 40 p. cent des intérêts de la Tembec. Les travailleurs mis à pied n'ont pas touché leur paie de séparation et n'ont pas retiré leur fond de pension.

M. Charles Carpenter, du local 233 des Travailleurs des pâtes et papiers de Témiscamingue, souhaite que les travailleurs utilisent ces sommes pour emprunter les \$2,000 qu'ils entendent investir dans la compagnie.

Tembec espère toujours qu'il lui sera possible de remettre l'usine en opération pour le premier juillet. Elle pourrait alors employer de 300 à 400 employés.

Pour ce faire, elle doit obtenir, dans les meilleurs délais, l'accès à l'usine. Il faudra environ trois mois de travail préparatoire avant de remettre le moulin en production.

Tembec négocie présentement avec la CIP pour acquérir le moulin. Les dirigeants de Tembec refusent de mentionner le prix exigé par la CIP, mais on croit savoir que celle-ci exigerait quelque \$2 millions pour se départir du moulin désaffecté.

Depuis la fermeture de l'usine, les travailleurs mis à pied ont touché des prestations d'assurance-chômage, ont

participé à des projets d'initiatives locales. La région est plongée dans le marasme.

La Tembec espère obtenir une subvention de \$5 millions, le maximum prévu, du ministère de l'Expansion économique.

M. Jamieson a expliqué que son mi-

nistère avait examiné les perspectives de marché de la Tembec et qu'elles étaient bonnes.

Des études de rentabilité démontrent que le moulin possède des débouchés lui permettant d'écouler, principalement aux États-Unis, sa production des cinq prochaines années.

GM: reprise possible du travail à Sainte-Thérèse

QUEBEC — Le président de General Motors est confiant de pouvoir, avant la fin de cette année, reprendre la deuxième ligne de production à l'usine de Sainte-Thérèse, et procéder au réengagement des ouvriers.

En réponse à une question de Charles Tremblay (PQ-Sainte-Marie), le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, n'a cependant pu dire s'il avait reçu un télégramme du syndicat des employés de l'usine de Sainte-Thérèse l'invitant à une rencontre afin de discuter du sort des 1,700 employés mis à pied depuis octobre 1971.

M. Saint-Pierre a précisé qu'il avait rencontré le président de GM, lundi dernier, et qu'il lui avait fait part de la possibilité d'une reprise des activités à l'usine.

"Mais, encore une fois, je le dis très clairement, pour qu'il n'y ait pas de confusion possible ce dernier n'en a pas pris un engagement formel. Il m'a dit que la reprise générale et nombre d'autres facteurs converaient vers la possibilité d'une reprise avant la fin de l'année à Sainte-Thérèse", a précisé M. Saint-Pierre.

Les créditistes veulent des partielles

QUEBEC (PC) — Le Ralliement créditiste est impatient de voir son nouveau chef, M. Yvon Dupuis, siéger à l'Assemblée nationale, mais le gouvernement Bourassa ne semble pas partager les mêmes sentiments.

Ainsi, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a fait part en Chambre, hier, d'une communication du Ralliement créditiste lui soulignant que deux sièges étaient vacants à l'Assemblée nationale.

Il s'agit de Marguerite-Bourgeys et Missisquoi, vacants depuis la démission de Mme Claire Kirkland-Casgrain et le décès de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

Le message adressé au président était signé par MM. Camil Samson et Fabien Roy, respectivement chef et leader parlementaire de cette formation politique.

Le président de l'Assemblée nationale devra donc transmettre le message au président général des élections, M. François Drouin, qui devra s'en remettre à la loi électorale qui prévoit une certaine procédure à suivre dans un cas comme celui-ci.

La loi

La loi électorale stipule, à l'article 39, que dès qu'un tel avis lui est transmis par le président de la Chambre ou par deux députés, le président général des élections doit émettre un bref d'élection en conséquence.

Autrefois, le premier ministre avait un délai de 6 mois pour décider de la tenue d'une élection partielle, mais cette disposition de la loi a été changée dans les années '40, par le premier ministre libéral de l'époque, M. Adélard Godbout.

Selon un porte-parole du bureau du juge Drouin, les brefs d'élections ne peuvent être émis avant d'avoir reçu une directive en ce sens par le conseil des ministres, qui transmet la date choisie par arrêté ministériel. Il n'y a plus de délai prévu.

Pour sa part, le premier ministre Robert Bourassa ne semble pas pressé de décréter des élections partielles dans ces deux comtés et donner ainsi la chance à M. Yvon Dupuis de se présenter, de se faire élire et de prendre la direction de ses "troupes" à l'Assemblée nationale.

M. Dupuis a déjà annoncé depuis un bon moment qu'il serait candidat dans le comté de Missisquoi et il a invité à plusieurs reprises M. Bourassa à déclencher une élection partielle. Ses demandes sont toujours restées sans réponse.

M. Bourassa a donc le loisir de déclencher ces élections partielles quand bon lui semblera.

Le nouveau système d'allumage électronique Dodge vous facilite l'existence.

Une première question se pose. De quoi s'agit-il?

Et puis une deuxième. Comment un système d'allumage peut-il faciliter l'existence?

Bon, répondons à la première question.

Dans tout système d'allumage ordinaire, les pointes du rupteur mécanique causent nombre d'ennuis. C'est pourquoi les ingénieurs de chez Chrysler ont perfectionné un système électronique transistorisé (dans tous les V8), sans pointes du rupteur et sans condensateur; du fait, ils ont même éliminé les ennuis que ces pièces peuvent causer. Et voilà, en somme, le principe de ce nouveau système. Passons aux avantages dont profitent votre voiture et votre portefeuille.

D'abord, le moteur continue d'être plus facile à lancer, même après un certain millage, alors que les systèmes d'allumage mécaniques commencent normalement à se détériorer.

Et puis, parce que les ratés d'allumage à grande vitesse sont presque totalement éliminés, les échappements de gaz nocifs sont grandement réduits.

Quels sont les avantages pour votre portefeuille? Puisque le système ne comporte pas de pointes qui

s'usent ni de condensateur à remplacer, le coût des mises au point baisse considérablement.

Le nouveau système d'allumage électronique est un des nombreux avantages de base que comporte la Dodge.

Parmi les autres, mentionnons les nouveaux freins AV à disque (sauf sur la Dart munie d'un moteur à 6 cylindres), la structure monocoque, la suspension par barres de torsion (sauf sur la Colt) et les nouveaux systèmes antipollution.

Par un génie mécanique inventif et soigneux de chaque détail, votre nouvelle Dodge est la meilleure que nous ayons fabriquée.

**DODGE
Y MET
TOUT
LE SOIN
VOULU**

Le génie mécanique minutieux...c'est ça la différence.



Monaco/Polara

Voitures de grande taille—17 modèles



Charger/Coronet

Voitures de taille moyenne—10 modèles



Challenger

Compacts sport—2 modèles



Dart

Compacts—6 modèles



Colt

Mini-compacts—5 modèles



Camions Dodge

Dodge CHRYSLER

VENTE-SERVICE

Les nombreuses "premières" du centre Monchanin

par Jean-Guy DUBUC

Parler du Centre Monchanin, c'est aligner une longue suite de "premières", sinon toujours mondiales, du moins très souvent québécoises et canadiennes.

C'est là qu'eurent lieu les premiers cours de religions du monde au niveau des témoignages vécus; lieu des premières rencontres de dialogue musulman chrétien au Québec. C'est là que se vécurent les premières "immersions totales" dans une culture ou une religion particulière. C'est là que se rencontrent les gens préoccupés de mystique, d'humanisme ou de fraternité universelle autour de soufis, de gurus ou de lamas.

Mais aussi, le Centre Monchanin a probablement été le premier centre de coopération internationale à insister à temps et à contre-temps sur les dimensions religieuses du développement en Asie, en Afrique, en Amérique latine. Il est le premier à avoir envoyé des religieux vivre dans des Ashrams hindous et bouddhistes.

"Un petit peu de yoga par ci et de zen par là, une fin de semaine avec un maître soufi, une autre avec un maître hassidique, une journée de macro-biotique, une autre d'immersion dans la culture africaine ou tibétaine ou amérindienne ou technique," dit Robert Vachon, actuel directeur du Centre. Résultat? "Voilà qu'un enfant québécois demande à boire 'à la japonaise', qu'un prêtre catholique se dit hindou-chrétien, qu'un frère se dit voodoo-chrétien, qu'un juif agnostique se nourrit de la orah et du Nouveau Testament, qu'un hippie dialogue avec quelqu'un de l'establishment, qu'un musulman prend l'initiative de rencontres islamo-chrétiennes, qu'un groupe de chrétiens prie à la Mosquée..."

Tout ça, à Montréal, rue Saint-Urbain. Et ça fait maintenant 10 ans que ça dure, au Centre Monchanin.

"Il a peut-être été un des premiers à avoir amené des chrétiens à dépasser cette conception des autres religions comme simples pierres d'attente ou hors-d'oeuvres, pour leur reconnaître un pied d'égalité et de complémentarité bilatérale avec le christianisme", dit son directeur.

En fait, pour toutes ses activités, ses modes d'actions et ses préoccupations multiples, Robert Vachon

considère que le Centre Monchanin "est peut-être le premier Centre du genre au Québec et peut-être au monde".

Pour se connaître

Robert Vachon a une curieuse d'expression: "C'est à peine si nous commençons à découvrir l'Orient, l'Afrique, l'Occident en chacun de nous..."

C'est pourquoi il veut voir éclore au Centre une tradition humaine globale où les cultures et les religions du monde sauront se rencontrer pour créer et découvrir un homme nouveau.

Quand Jacques Langlais, c.s.c., posa les premiers fondements du Centre en 1963, il désirait répondre au défi que présentait chez nous le nouveau pluralisme, survenant en même temps que le nouveau nationalisme qui risquait parfois de fermer toutes les portes: "Déjà, des refus de dialogue sollicitaient la jeunesse: les mouvements 'anti', antiaméricanisme, anticléricalisme, anticanadianisme, etc. Comme l'a dit l'un de nos hommes politiques, allait-on élever autour du Québec une muraille de Chine?"

C'est donc en réponse à une situation nouvelle qu'est apparu le Centre. Et il se veut encore une réponse à des questions nouvelles, au moment où l'on parle de l'urbanisation du globe, de l'abolition des distances, des concentrations de population: "A ces grands carrefours, il faut une âme, un haut lieu de la rencontre, de la prière, de l'osmose entre les traditions particulières..."

Aujourd'hui, le Centre n'est plus confessionnel, c'est-à-dire qu'il n'est affilié à aucune religion, structure ou école de pensée. Robert Vachon est prêtre catholique. Mais sa première assistante, Kalpana Das, est hindoue. Un autre, Jacques Langlais, vient du Cameroun. Il y a encore Jacques Langlais, et Jos O'Connor et Luce Mac-Aulay.

Les activités sont plus nombreuses durant ce mois de célébration. Hier, c'était une expérience soufie avec Pir Villayat Inayat Khan. Suit une soirée juive. Puis, une conférence sur le théâtre Noh. Et ainsi de suite. Toutes les cultures y passent.

Selon Kalpana, humanisme et religion vont bien ensemble. De fait, l'un ne sert pas à conduire à l'autre: ils sont deux dimensions de vie. "Pour accepter les autres, il faut les connaître, dit-elle. Et c'est en les connaissant bien qu'on se découvre vraiment soi-même."

La Société d'étude et de conférences célèbre ses 40 ans

par Cécile BROUSSEAU

A une époque où l'on entend souvent les gens se plaindre qu'ils n'ont plus le temps de lire, où la vie matérielle prend une importance qui bouscule l'échelle des valeurs, il est réconfortant de constater qu'un groupe voué à l'expansion de la culture n'a jamais cessé de progresser dans ce sens. La Société d'étude et de conférences célèbre cette année le 40^e anniversaire de sa fondation. Ce soir à l'hôtel Reine-Elizabeth sous le thème "Dansons la primevère" les membres de la Société et leurs amis célèbreront l'événement avec le concours des Grands Ballets canadiens et termineront la soirée dans une atmosphère de gaieté lors d'un souper amical.

C'est en 1933 que Mme Odette Lebrun, aidée du père Voyer, dominicain, eut l'idée de réunir les jeunes femmes intéressées à faire partie d'un cercle d'étude. Dès ce moment un groupe de sept cercles se formait. On décidait d'autre part que des causeries complèteraient le travail interne. La Société d'étude et de conférences venait de naître.

Aujourd'hui la Société d'étude et de conférences compte une trentaine de cercles, plus de mille membres, et rayonne à travers la province de Québec et jusqu'en Ontario. Elle poursuit toujours dans le même esprit le but tracé par ses fondatrices: rendre ses membres plus sensibles à toutes les formes de développement humain par la recherche personnelle et l'audition de conférences éducatives. Ses groupes, dans l'ensemble sont de culture française, certains d'entre eux comptent plusieurs membres de culture anglaise et depuis quelques

années un bon nombre de Néo-canadiennes. Deux modes d'action assurent le fonctionnement de la Société: des cercles d'étude autonomes où chacune doit présenter un travail personnel et des conférences publiques qui par la diversité des sujets traités et la qualité des conférenciers, sont une fenêtre largement ouverte sur toutes les formes de l'évolution de l'esprit.

Parmi les réalisations de la Société d'étude et de conférences, toujours dans la ligne de pensée culture, il faut rappeler la création des 1936 d'un prix littéraire et celle d'une bourse d'étude en France en 1949 accordée chaque année à un membre afin de lui permettre de parfaire des études à Paris.

La Société a également réalisé les deux premiers Salons du livre du Canada français (1951-1952 — 1952-1953) et

mis sur pied la Bibliothèque municipale de Chicoutimi.

Elle a organisé des conférences-promenades dans les musées et les galeries d'art, des rencontres d'écrivains, des projections de films, des concerts-causeries. Dans le domaine du spectacle, elle a contribué au lancement d'une pièce canadienne et patronné des soirées de ballet, de théâtre et d'opéra.

La Société d'étude et de conférences a présenté des mémoires à la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision, à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à la Commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada. De plus, la Société a été acceptée comme un des organismes de coopération de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO et elle a formé un Comité de liaison UNESCO-SEC. La S.E.C. est membre de la Fédération des femmes du Québec.

Au cours des années 1968-1970, la Société a organisé des groupes de travail. Sous la direction d'animateurs qualifiés, différents sujets ont été étudiés, notamment: "La femme et l'organisation de sa vie matérielle", "L'art de la communication", "La solitude chez les romanciers et dramaturges du XX^e siècle". En outre, sous la direction d'un professeur spécialisé, des cours de conversation française ont été créés pour des dames de langue anglaise. Les membres de la S.E.C. collaborent à ces rencontres sous le nom d'hôtes, soit comme participantes.

Demain les jeunes d'aujourd'hui poursuivront l'oeuvre de leurs aînées puisqu'aujourd'hui elles travaillent à leurs côtés. Hier les conférenciers avaient nom: Olivier Asselin, Victor Brault, Jean Doat, Etienne Gilson,

Germaine Guèvremont, Alfred Laliberté, Jacques Martineau; aujourd'hui ils se nomment: Lise Payette, Jacques Ferron, Jean-Louis Barrault ou Gilles Vignault.

ment: Lise Payette, Jacques Ferron, Jean-Louis Barrault ou Gilles Vignault.

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

La température et l'aération de la pièce

— Dites-moi, docteur, on dit souvent de dormir la fenêtre ouverte. Êtes-vous de cet avis-là?

— Dans un climat comme le nôtre, ce n'est pas toujours possible de dormir la fenêtre ouverte mais c'est certainement utile d'effectuer une bonne aération de la pièce, soit au lever, soit avant de se coucher ou dans les deux circonstances.

— On pourra ainsi éliminer les odeurs et changer l'air de la pièce.

— Ça facilitera aussi un meilleur sommeil. On a besoin d'un air pur, le plus vivifiant possible pour bien dormir. Sinon, au lieu d'un véritable sommeil, nous subissons une sorte d'intoxication. Nous nous réveillons le lendemain tout engourdis, assommés, abrutis pour quelques minutes, sinon quelques heures. Tout au moins jusqu'au moment où l'on a respiré de l'air frais ou froid à l'extérieur ou par la fenêtre ouverte.

La température

— Et la température de la pièce, qu'en pensez-vous?

— Là encore, ça peut varier beaucoup avec le goût des gens.

Certains veulent avoir une pièce très chaude et se se couvrir très peu. D'autres aiment mieux une pièce froide et se couvrir beaucoup. D'autres seront indifférents à ce problème et se contenteront d'une condition ou de l'autre sans faire de chichi.

— A votre avis, quelle serait la température idéale?

— En général, dans une pièce on peut recommander de 65° à 72° en tenant plutôt 70° ou 72° lorsqu'il y a de jeunes enfants qui peuvent se découvrir durant la nuit pour éviter qu'ils prennent froid.

Humidité

— Doit-on s'occuper de l'humidité de la pièce? Souvent on dit que les gens qui dorment mal, ont le nez bouché, sont fatigués le matin, ont des maux de tête ou font de la sinusite: c'est parce que l'air de la pièce où ils dorment est trop sec et qu'il leur faudrait un humidificateur. Qu'en pensez-vous?

— J'en pense que l'humidificateur peut souvent être nécessaire dans certaines maisons durant l'hiver. Quand l'air devient trop sec, il y a automatiquement plus de poussière. Cette poussière peut envahir les bronches, les voies respiratoires et même le tube digestif. Si c'est plus humide, nous risquons moins de subir cet inconvénient qui peut même devenir un danger pour certains qui font de l'asthme par exemple.

— Quel degré d'humidité doit-on tenir dans une chambre à coucher?

— En général, on doit conserver durant l'hiver environ 50 degrés d'humidité. On la mesure avec un hygromètre. C'est un appareil semblable souvent à un thermomètre rond mais qui sert uniquement à mesurer le degré d'humidité.

— Et si on n'a pas le degré d'humidité que vous recommandez et qu'on n'a pas d'humidificateur, que suggérez-vous?

— Je vous suggère tout simplement d'utiliser une bouilloire électrique, de mettre de l'eau dedans et de la porter à ébullition dans la pièce où vous voulez augmenter le taux d'humidité. Très rapidement, vous verrez les fenêtres s'embuer et le taux d'humidité existant dans la pièce montera très rapidement à un degré admissible pour la bonne santé.



C'est en toute sérénité mais non sans une certaine nostalgie que Mme Annette Rochon, à gauche, évoque certains souvenirs de la Société d'étude et de conférences qui célèbre cette année le 40^e anniversaire de sa fondation et c'est avec intérêt que Mme P.E. Robert, présidente actuelle de la Société, et Mme F. Brun et écoutent leur hôtesse.

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une agilité et une curiosité d'esprit qui pourront leur être très profitables; mais ils auront aussi un caractère très vif. Ils réussiront mieux lorsqu'ils pourront agir avec indépendance que lorsqu'ils seront soumis à de strictes contraintes. Ils seront avantagés physiquement.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Il est à craindre que des divergences d'opinion ne vous opposent à autrui, et que vous n'éprouviez des difficultés à conserver votre sang-froid. Mais un de vos proches vous aidera efficacement ou vous donnera de bons conseils.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Grâce aux astres, vos affaires pécuniaires évolueront selon vos désirs, à condition que vous vous montriez prudent et que vous vous absteniez de faire des dépenses inutiles.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Dans l'intérêt de votre bien-être physiologique et de votre bourse, il conviendrait de profiter de cette journée pour vous reposer. La soirée sera propice à une sortie.

ANNONCE

50 TRUCS DE CUISINE

La cuisinière qui doit préparer chaque jour des repas à la fois nourrissants et délicieux se bute souvent à de petits problèmes dont la solution ne se trouve pas dans les livres de cuisine. Dans Sélection du Reader's Digest d'avril, l'experte canadienne en art culinaire, Jehane Benoit, vous propose 50 trucs qui vous permettront d'éviter les déceptions et de réussir un plat difficile. Apprenez comment améliorer la saveur des légumes... préparer les viandes... apprêter le poisson... et une série d'astuces et de techniques qui vous rendront mille et un services. Achetez Sélection d'avril aujourd'hui même.

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 5 h p.m.
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

mais ne rentrez pas trop tard.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Vérifiez vos comptes et examinez les possibilités de gains que vous pourriez réaliser par l'intermédiaire d'autrui. Vous obtiendrez d'heureux résultats dans vos activités pratiques si vous agissez résolument.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

La prudence devrait vous inciter à vous méfier de votre jugement et des personnes incertaines ou entêtées de votre entourage. Faute de tenir compte de cet avertissement, vous pourriez vous exposer à de sérieux déboires.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous aurez intérêt à vous comporter dignement, à faire apprécier vos capacités, à être prévoyant, et à sélectionner vos relations. Les astres favoriseront vos initiatives altruistes, et vous procureront des satisfactions.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

La puissante influence des astres vous permettra d'obtenir des satisfactions sentimentales ainsi que des avantages plus tangibles, par l'intermédiaire de diverses personnes à qui vous inspirez une amitié pleine de bonne volonté.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Il est prévisible que vous

CARON LIBRAIRE
Tous les livres canadiens et en plus, des milliers de livres d'occasion
LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!
701 Place d'Armes



CITE

aurez l'occasion d'effectuer une bonne opération financière. Mais il conviendra de vous méfier de votre jugement, dans la soirée, pour ne pas commettre de regrettables maladrotes.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Il conviendra que votre goût des distractions ne vous incite pas à négliger des obligations liées à vos intérêts familiaux ou professionnels. Faute de tenir compte de cet avertissement, vous pourriez subir de sérieux ennuis.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Cette journée sera heureuse pour vous, surtout si vous la passez en famille ou avec des amis de longue date.

Mais ne soyez pas étourdi si vous effectuez un déplacement.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

Votre bon état d'esprit vous permettra d'obtenir des succès dans divers domaines. Il est également probable que vous recevrez une lettre agréable ou reverrez avec plaisir une personne étrangère à votre milieu habituel.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Votre emploi du temps sera varié et intéressant. En outre, vous aurez l'occasion de faire apprécier votre servabilité par une personne qui vous en récompensera ultérieurement.

Maintenant!

BONJOUR PRINTEMPS

GAGNEZ

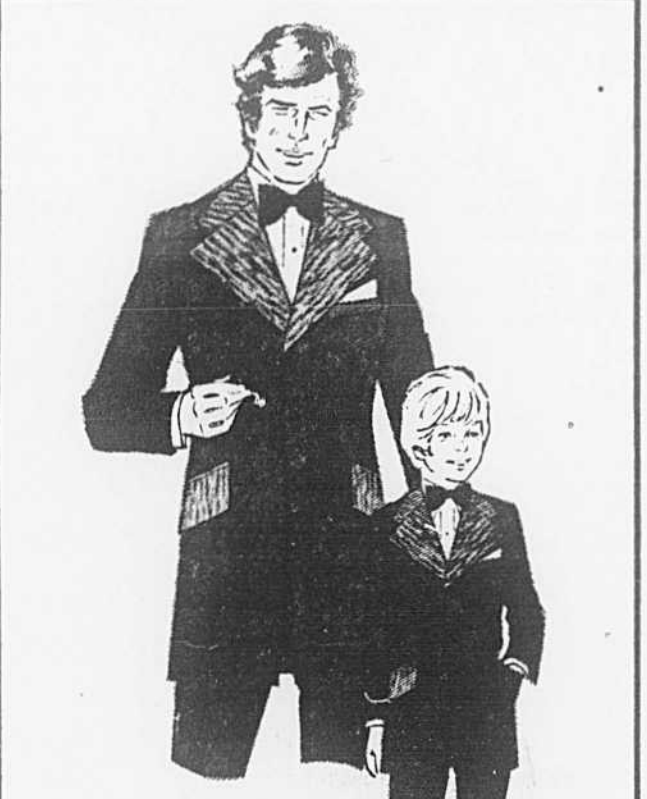
"Une semaine de Pacha" pour 2

AUX BERMUDES

\$1000 COMPTANT

Chaque semaine, un nouveau gagnant. Avec chaque achat, une nouvelle chance de gagner. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs Ogilvy.

OGILVY



UN MARIAGE À L'HORIZON?

Notre spécialité, les grands mariages. Vous apprécierez sans conteste notre service complet incluant un choix de modèles dernier cri. Pour toutes occasions requérant la tenue de gala. Nos costumes habillent à la perfection et nos prix sont des plus raisonnables.

Soyez à la page... Louez une tenue de gala.

Blassy inc.
tenue de gala

1227, carré Phillips
8984, rue St-Hubert
6580, rue St-Hubert
4806, av. du Parc
5320, ch. Reine-Marie
Plaza Alexis Nihon

861-3625
271-1166
274-3636
272-5704
482-5240
931-3333

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE, ILLUSTRÉE.

FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ RENFREW

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew... à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui... 842-5111. Ou, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à l'une de nos succursales. Nous vous recommandons le procédé spécial Renfrew annuel. Ce procédé rajeunit la pelletterie et nettoie la doublure.

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne... 842-5111
Rockland • Dorval • Place Ville Marie
Fairview • Anjou

Le boycottage de la viande s'accroît à Montréal

Une banane vaut-elle un steak ?

par Françoise KAYLER

Une banane vaut-elle un steak ? C'est ce que l'on faisait croire aux enfants qui, devenus grands, le croient encore. Surtout au moment où le boycottage du bœuf s'organise systématiquement et où il faut trouver le moyen de le remplacer dans les menus quotidiens. Cette opération, même si elle ne donne pas les résultats qu'espèrent ses acteurs, aura un effet secondaire intéressant. Elle atteindra le but que les diététistes et les spécialistes en nutrition poursuivent depuis longtemps : apprendre à l'ensemble de la population à se nourrir mieux en variant son alimentation, en diversifiant ses achats. A moins que remplaçant le steak par la banane, le prix de la banane se mette aussi à monter...

On dit "rien n'est bon comme un bon steak" et l'on pense évidemment au bœuf. Ce n'est pas ce que l'on dit partout... Au Moyen-Orient, c'est le chameau que l'on sert en steak, au Japon c'est la baleine et à Moscou, l'ours... Dans tout l'Orient on fait des délices avec du hérisson grillé ou en ragoût; dans le désert, on fait bouillir des sauterelles. Aux Philippines et à Hong Kong, on sert du chien cuit dans du vinaigre; à Singapour, on offre du serpent assaisonné de feuilles de citronnier et de pétales de chrysanthème; au Venezuela, deux espèces de gros rats ont été si appréciées des gourmets que la race en a été exterminée...

Ici on mange du bœuf par habitude, par paresse aussi puisque rien ne s'apprend plus facilement et plus rapidement qu'une tranche de viande rouge. On a même poussé le luxe jusqu'à ne choisir qu'une coupe, celle qui se grille, délaissant celle qui se mijote et que l'on appelle "bas morceaux". Cette dernière a pourtant la même valeur nutritive que la première et le bœuf serait peut-être devenu moins cher si les ménagères n'avaient pas depuis longtemps dédaigné cette coupe relativement bon marché.

Même si l'on mange du bœuf par goût, on le fait essentiellement pour apporter à l'organisme des éléments indispensables : les protéines. Ce sont elles qui assurent la formation, le renouvellement et l'entretien des tissus tout au long du jour, tout au long de la vie. La présence des protéines dans l'alimentation est vitale.

Le bœuf est une des principales sources de protéines. Mais il n'est pas le seul à avoir cette qualité. La viande, dans son sens général la possède; la volaille présente même caractère et le poisson complète cette trilogie. Dans son livre "La diététique dans la vie quotidienne", la diététiste Louise Lagacé précise : "trois onces de viande, de poisson ou de volailles fournissent 50 p. cent des protéines jugées (quotidiennement) nécessaires pour le Canadien moyen".

Une tartine de beurre d'arachide (origine végétale) sera par exemple, un bon apport de protéines pour l'organisme si elle est accompagnée d'un verre de lait (origine animale). Une tasse de fèves au lard et quatre onces de lait dans un même repas auront le même effet nutritif que trois onces de viande, de poulet ou de filet de sole.

Et la banane ?

La banane est un fruit. Elle a ses qualités nutritives propres qui sont bien différentes de celle de la viande. Une banane contient 1 gm de protéines; trois onces de bœuf haché en contiennent 23 gm.

(D'après PA-UPI-PC) — Montréal a emboîté le pas et s'apprête dans les jours à venir à boycotter la viande. Hier après-midi dans l'Est montréalais, un groupe de consommateurs, in-

vités par la Ligue des Femmes du Québec, manifestait devant un supermarché. Sous l'oeil discret d'un policier. Les "marcheurs" distribuaient des

feuillet explicatifs aux clients qui entraient faire leurs emplettes, feuillet les incitant à ne pas acheter de viande afin de faire pression auprès

des marchands et gouvernements pour que les prix baissent.

Pendant ce temps, en Ontario, des producteurs rejettent sur les épaules du consommateur l'augmentation continue des prix de la viande depuis quelques mois. M. Eugene Robinson, directeur d'une Fédération agricole de la région de Wellington, a déclaré : "Les consommateurs sont à blâmer pour une telle situation. Ils ont joué trop longtemps de bas prix et nous en supportons les frais sans que le gouvernement nous aide d'une manière véritable."

"De toute façon, ils ne peuvent pas boycotter éternellement, il faudra bien que les choses rentrent dans l'ordre." Chez nos voisins du Sud, la journée de mercredi a été concluante pour les consommateurs : dans plusieurs États, les coûts de la viande ont chuté. Mais c'est dans les États du Rhode Island, du Connecticut et du Massachusetts que les résultats sont plus tangibles. Un porte-parole d'une chaîne de magasins a parlé d'une baisse de 40 p. cent, sur plus d'une centaine de morceaux de viande (bœuf, porc, agneau). On peut dire toutefois que dans l'ensemble des États-Unis, les prix ont baissé.

Par ailleurs, on a enregistré dans plusieurs États des baisses allant jusqu'à 70 p. cent dans la vente des viandes.

Ralph Nader appuie

Ralph Nader a donné son appui aux consommateurs dans leur lutte contre la hausse des prix des viandes. Dans une déclaration faite hier, il a expliqué qu'à son avis, c'était là la plus importante manifestation de consommateurs jamais vue aux États-Unis. "C'est le début d'une contestation permanente", a-t-il ajouté le leader.

Plusieurs économistes américains, pour leur part, doutent que ce boycottage et cette baisse rapide des prix de la viande aient des résultats permanents. Ils y voient cependant une prise de conscience de la part des consommateurs et une volonté de comprendre la situation économique qui prévaut. Le Dr A. James Miegs, économiste newyorkais, explique que les Américains auront beaucoup de mal à changer leurs habitudes alimentaires, "à consommer moins de viandes et autres aliments riches en protéines". A son avis, c'est là pourtant qu'une partie du problème se trouve : "Tant que les gens exigent une telle quantité de viande pour satisfaire à leurs besoins, alors on se retrouvera devant la même situation. Demande trop forte pour l'offre d'où augmentation des prix."

En Angleterre

Dans un congrès réunissant en Angleterre des spécialistes dans la mise en marché de la viande, du bœuf tout particulièrement, on s'est penché sur le problème mondial de la rareté de la viande de bœuf qui ira en s'accro-

issant, semble-t-il, dans les dix prochaines années. Plusieurs solutions ont été avancées et feront l'objet d'études.

En Égypte

Le problème de la hausse du prix des viandes paraît plus aigu en Égypte. Les consommateurs paient 25 p. cent de plus pour la viande qu'il y a deux ou trois ans. Pour le moment, une mesure gouvernementale force les citoyens à ne faire des achats de viande que 4 jours sur sept.

Mais là ne s'arrêtent pas les restrictions : le gouvernement s'apprête à réintroduire les coupons de rationnement (comme au moment de la guerre). D'ailleurs, on n'avait pas eu à subir de telles restrictions depuis 1945.

Le bœuf haché a augmenté de 80% en 10 ans

Si on se réfère à Statistique Canada, on constate que le BOEUF HACHÉ (la principale viande fraîche entrant dans l'alimentation des gens à faible revenu) a augmenté de 80 p. cent de 1961 à 1972; de 18 p. cent de 1971 à 1972.

"Comment les grandes chaînes de magasins, se demandent la Ligue du Québec, peuvent-elles justifier une telle augmentation quand le prix d'une coupe de première qualité tel que le surloin n'a augmenté que de un p. cent durant l'année ?

"Si on admet que le bœuf haché est fait de rond, pourquoi, une fois haché, l'augmentation du prix serait-elle le double de la coupe originale ?

La Ligue des Femmes du Québec prétend également que les grandes chaînes n'ont pas seulement le pouvoir d'augmenter les prix "pratiquement à volonté", mais ils possèdent dans la plupart des cas les firmes qui les approvisionnent.

"Dans les cas où ils ne possèdent pas ou ne contrôlent pas les fournisseurs et intermédiaires, le pouvoir de leur vaste marché leur permet de dicter les prix."

JOIGNEZ-VOUS A NOTRE ACTION ! lance la Ligue aux consommateurs. Qui en plus d'une campagne de boycottage fait pression auprès du gouvernement afin qu'il prenne des mesures législatives pour réduire les "pratiques monopolistes".



Des manifestants ont déambulé hier devant un supermarché de l'est de Montréal, invitant la population à boycotter les viandes afin d'en faire baisser le prix. photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Deux journées d'études sur les garderies, avec l'argent fédéral

par Claudette TOUGAS

Le ministre Castonguay sait-il à quel point son sous-ministre Brunet et sa fille à quel genre d'atelier d'études participait hier et aujourd'hui l'une des employées hautement placées dans son ministère ?

Tandis que M. Castonguay conteste l'ingérence du fédéral au sujet des garderies au Québec devant l'Assemblée nationale, et décrit comme "comble de l'incohérence" le fait que le fédéral ait accordé une subvention de \$21,000 pour une étude visant à établir des normes (au sujet de ces mêmes garderies), le Conseil canadien de développement social, fort de l'appui du ministère des Affaires sociales du Québec (lettres du sous-ministre Brunet à l'appui) et fort aussi de la présence au sein de son comité politique de Mme Marie-Paule Dandois (employée du ministère) tient à Montréal deux journées "d'atelier régional d'études". Avec l'argent du fédéral.

Une quarantaine de participants venus des quatre coins de la province, divisés en trois ateliers étudiant donc à l'aide de six documents de travail préparés par des spécialistes ce que devraient être les "normes de la garderie idéale".

Mais, les normes des garderies relèvent pourtant directement de la juridiction provinciale, le Québec ayant déjà fait connaître les siennes.

"Ce ne sont pas tant des normes que nous voulons "édicter" aux provinces, explique Suzanne Vite, organisatrice des ateliers d'études. Nous voulons plutôt préparer une sorte de guide dans lequel pourront puiser à loisir les provinces, soit pour modifier

leurs propres normes, soit pour décider des leurs."

Suzanne Vite souligne aussi que le Conseil canadien de développement social prépare des projets "à saveur nationale". Jamais "à saveur constitutionnelle". "Nous sommes financés par le fédéral, mais indépendants!" Le ministre bien représenté

Autre personne fort connue dans "le petit monde des garderies" au Québec, et aussi membre du comité des douze, Soeur Marie Massey.

Au sujet de la subvention de \$21,000, Suzanne Vite tient à en rectifier le montant : "Nous avons reçu \$21,000 pour l'année 72-73, mais si l'on compte l'année 73-74, cela fait \$40,000".

La colère de Castonguay à l'Assemblée nationale ne semble pas inquiéter plus qu'il ne faut Suzanne : "Je suis certaine qu'il fera une déclaration contraire dans les jours à venir. C'est qu'il a manqué d'information."

Comment ont été choisis les participants ? "On a invité des responsables de garderies privées, de garderies subventionnées et des parents-consommateurs."

Un parent-consommateur de Sherbrooke me soulignait en sortant : "C'est une bonne chose de discuter comme ça. Mais je n'ai eu les documents de travail que ce matin... Un manque certain d'organisation!"

"Je ne sais pas si le tout donnera grand-chose (le guide doit être complété à la fin de juin prochain). Moi je pense que les propriétaires de garderies privées ont peur; ils ne veulent pas perdre leurs droits. Et craignent que l'État s'empare des garderies."

"En attendant, moi j'ai bien hâte à

Les bébés ont besoin de jouets

CAMBRIDGE, Mass. (PA) — Les bébés ont besoin de s'intéresser à quelque chose, déclare le Dr Jerome Kagan, qui donne des cours sur le développement de l'enfant à l'université Harvard.

Durant leur première année les bébés cherchent à communiquer, à se mouvoir et à manipuler des objets.

Selon le Dr Kagan, on sous-estime les bébés qui préfèrent une présence humaine à n'importe quel jouet. Mais s'il n'y a personne auprès du bébé pour lui montrer des jeux de physionomie, des intonations de voix, ou autres moyens de l'amuser, il faudra des jouets de nourrisson.

Le professeur Kagan préconise pour les bébés des objets aux couleurs brillantes, des jouets qui émettent des sons, qui peuvent rouler ou rebondir sur le parquet.

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE

AU SERVICE DES MONTREALAIS

DEPUIS PLUS DE 30 ANS

ENTREPÔT:

8280, boul. SAINT-LAURENT

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

VENTE DE TAPIS DU MOIS D'AVRIL

ROULEAUX À SOLDER

VERGE CARRE	DESCRIPTION	Prix liste	NOTRE PRIX
38	Lilas Dupont cisele caoutchouc	\$8.99	\$3.99
65	Lilas 501 nylon cisele	8.99	3.99
48	Pourpre 501 nylon cisele	8.99	3.99
40	Or nylon tweed commercial	8.99	3.99
65	Or 501 nylon cisele	8.99	3.99
60	Or lime nylon shaggy epais	9.95	4.99
60	Bleu vert nylon shaggy epais	9.95	4.99
60	Rouge Kodel cisele epais	11.95	5.99
40	Vert mousse Kodel velours epais	13.95	6.99
50	Bleu Kodel velours epais	13.95	6.99
60	Rouille Kodel velours uni epais	13.95	6.99
100	Or nylon shaggy tres epais	18.95	8.99
32	Vert nylon shaggy tres epais	18.95	8.99
36	Gris nylon shaggy tres epais	18.95	8.99
60	Blanc nylon shaggy	10.95	5.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous desirez!

Tapis intérieur
Envers caoutchouc
12 couleurs

NOTRE PRIX **299**
verge carree

Tapis Shaggy epais
Envers caoutchouc
ou Juta
12 couleurs
Prix de liste \$9.99 v.c.

NOTRE PRIX **599**
verge carree

Tapis nylon velours
uni epais
15 couleurs
Prix de liste \$9.95 v.c.

NOTRE PRIX **599**
verge carree

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

GRANDEUR APPROX.	DESCRIPTION	Prix liste	NOTRE PRIX
9' x 12'	Or tweed nylon commercial caoutchouc	\$95	\$29
12' x 17'3"	Lilas tweed nylon commercial caoutchouc	184	89
12' x 2'3"	Blanc nylon shaggy caoutchouc	30	10
9' x 11'3"	Bleu vert nylon commercial caoutchouc	89	27
12' x 10'10"	Vert shaggy epais tel quel	225	75
12' x 9'11"	Vert nylon tweed caoutchouc noir	119	59
12' x 9'5"	Lilas velours uni caoutchouc noir	115	61
9' x 15'	Rouge nylon cisele caoutchouc noir	135	75
9' x 14'	Avocado nylon shaggy caoutchouc	126	77
9' x 9'8"	Berge commercial caoutchouc tel quel	75	19
12' x 9'9"	Or interieur, exterieur caoutchouc	80	29
12' x 9'11"	Brun interieur, exterieur caoutchouc	80	29
12' x 9'	Or laine velours uni	144	102
12' x 15'	Orchidee shaggy nylon epais	200	100
12' x 8'	Rouge nylon shaggy tres epais	209	100
12' x 13'2"	Or 501 nylon cisele	153	69
12' x 18'5"	Brun nylon frise epais	275	148
9' x 18'	Vert nylon shaggy caoutchouc	162	108
9' x 15'	Vert nylon shaggy caoutchouc	135	89
12' x 11'10"	Blanc nylon shaggy epais	176	100
12' x 15'1"	Vert nylon velours tres epais	300	150
12' x 14'3"	Rouge Kodel cisele epais	228	93
12' x 14'	Rouge nylon velours uni	189	110
12' x 15'10"	Rose nylon shaggy epais	222	123
12' x 18'	Or acrilan velours tres epais	408	204
12' x 17'3"	Vert acrilan velours tres epais	396	198
15' x 9'	Rouille laine Wilton frise	255	149
12' x 9'4"	Or laine Wilton frise	184	104
12' x 14'7"	Vert tropic nylon velours uni	189	104
12' x 14'7"	Or force nylon shaggy	200	89
12' x 4'10"	Vert Evlan tweed	53	13
12' x 9'	Rose rouge tweed commercial	120	39
12' x 18'8"	Blanc nylon shaggy	250	149
12' x 20'5"	Lilas 501 nylon cisele	230	89
11'8" x 23'3"	Rouille 501 nylon cisele	270	119
12' x 15'	Or nylon shaggy caoutchouc	180	119
12' x 10'11"	Pourpre nylon shaggy caoutchouc	135	89
12' x 12'2"	Charcoal nylon velours caoutchouc	145	89

CHARGEEX

OUVERT TOUS LES JOURS
jusqu'à 5 heures
JEUDI ET VENDREDI
jusqu'à 9 heures P.M.
SAMEDI
jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot une rue au nord du parc Jarry)

1477 Mansfield 288-4113

MEUBLES EN TECK ET PALISSANDRE PAR ELITE DIRECTEMENT DE LA SALLE DE MONTRE DU MANUFACTURIER. ACHETEZ

au gros + 15%

BONDI 5610 PARÉ
OUEST DE DÉCARIE — 735-6122

SUR SEMAINE 10-5 p.m.
VENDREDI 10-9 p.m.
SAMEDI 10-5 p.m.



Les employés du chantier incriminé ont été forcés, dès hier matin, d'ériger une clôture de protection. Cette photo a été prise en fin de journée, après la visite des inspecteurs du gouvernement provincial.

Québec intervient et fait arrêter des opérations de dynamitage à Outremont

par Florian BERNARD

Le gouvernement du Québec a fait cesser, hier, des opérations de dynamitage à ciel ouvert qui se déroulaient en plein cœur d'Outremont.

L'alarme a été sonnée par un citoyen de cette ville, le Dr Richard Michaud, qui a profité de la séance du conseil municipal pour étaler, devant tout le monde, des cailloux pesant jusqu'à 5 livres. Ces débris d'explosion s'étaient répandus jusqu'à 150 pieds d'un chantier de construction, situé à l'angle du

boulevard Saint-Joseph et de la Côte Sainte-Catherine où l'on procède à une excavation en vue de l'érection d'une tour d'habitation.

Le Dr Michaud — qui a ses bureaux dans le secteur — a déclaré qu'un caillou était tombé à quelques pieds seulement d'un enfant qui se promenait en vélo, dans la rue.

Un autre caillou de poids respectable s'est écrasé à quelques pieds d'une voiture de police mandée sur les lieux. Les policiers sont arrivés sur le chantier au moment même où une explosion se produisait. L'un des policiers a déclaré que son premier réflexe fut de se coucher au fond de sa voiture, tellement l'impact lui avait semblé violent.

Outremont intervient

Mardi soir, le maire d'Outremont, M. Pierre DesMara, a déclaré que "cette situation est certainement très sérieuse", mais qu'elle relève de juridiction provin-

ciale. Il a déclaré que les officiers d'Outremont allaient immédiatement communiquer avec ces autorités.

Effectivement, hier après-midi, quatre inspecteurs provinciaux arrivaient sur le chantier. De plus, un inspecteur du ministère de la Main-d'œuvre recevait le mandat de demeurer en permanence sur le chantier.

Quant à la compagnie, elle commençait à ériger, hier après-midi, une clôture fermant le chantier de façon étanche. Cette clôture était déjà très avancée, en fin de soirée.

L'ingénieur d'Outremont, M. Mainville, a déclaré à LA PRESSE qu'avec cette clôture et les autres mesures de sécurité ordonnées par le gouvernement provincial, les dangers décrits par le Dr Michaud sont maintenant écartés. Le dynamitage pourra donc se poursuivre, moyennant le maintien des mesures de sécurité exigées par la province.

Une moufette se penche sur "Le Nouvelliste"

MANSEAU (PC) — La colère d'une moufette a privé, hier, les abonnés de Manseau de leur journal quotidien "Le Nouvelliste". Le camionneur du quotidien s'apprêtait à livrer le journal, lorsqu'une moufette leva la queue et arrosa camionneur et journaux.

Journaux et vêtements du camionneur ont été brûlés sur place et les abonnés de Manseau recevront aujourd'hui l'édition d'hier de leur journal avec celui du jour.

ENCAN
DE MOBILIER ET
ACCESSOIRES MÉNAGERS
en bon état

LUNDI, LE 9 AVRIL À 10 HEURES

Piano électrique à queue avec banc et roulements — piano droit — buffet anti-que — 2 appareils de haute fidélité (RCA Victor et Fleetwood) — mobiliers de salles à dîner, salons, chambres à coucher et cuisines — tables de salons et autres — table à cartes antique — table de billard — armoires — bibliothèque — sofas — fauteuil victorien — fauteuils avec ottomans et autres — chaises de toutes sortes — table gigogne — postes de radio — téléviseurs — pupitres — commodes — lits (1 pour bébé) — petit cabinet pour feuilles de musique — voitures pour bébé — sofa-lit — réfrigérateurs — machines à laver — machine à coudre électrique — paire de candélabres en fer forgé — ustensiles de foyer — parolateur — appareils ménagers électriques — lampes de toutes sortes — appareils d'éclairage — horloges — malle — valises — ensemble de bouteilles pour boissons alcooliques — argenterie — verrerie — porcelaine — tableaux — aquarelles — reproductions — décorations de toutes sortes — etc., etc.

VISITES PRÉALABLES: Samedi le 7 avril, de 9:30 à 17 heures et juste avant la vente le lundi.

FRASER BROS. LTD.

4950, rue de la SAVANE et 5025, rue PARÉ
Vaste terrain de stationnement à chaque entrée
Tél. 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

--- Gardez Toujours Votre Enthousiasme!!!

HAPPY HOPPERS®

... METTEZ-UN SOURIRE SUR VOS PIEDS!!

AVEC CHAQUE PAS ENSOLEILLÉ
LE SOURIRE SERA SUR VOS PIEDS TOUTE L'ÉTÉ!!

ALORS FAITES LE SAUT.
GÂTEZ-VOUS AVEC LE CONFORT QUE
VOUS TROUVEREZ DANS
NOS ADORABLE STYLES D'ÉTÉ
DE...

Lyons
OF LONDON
COMPANY LTD.

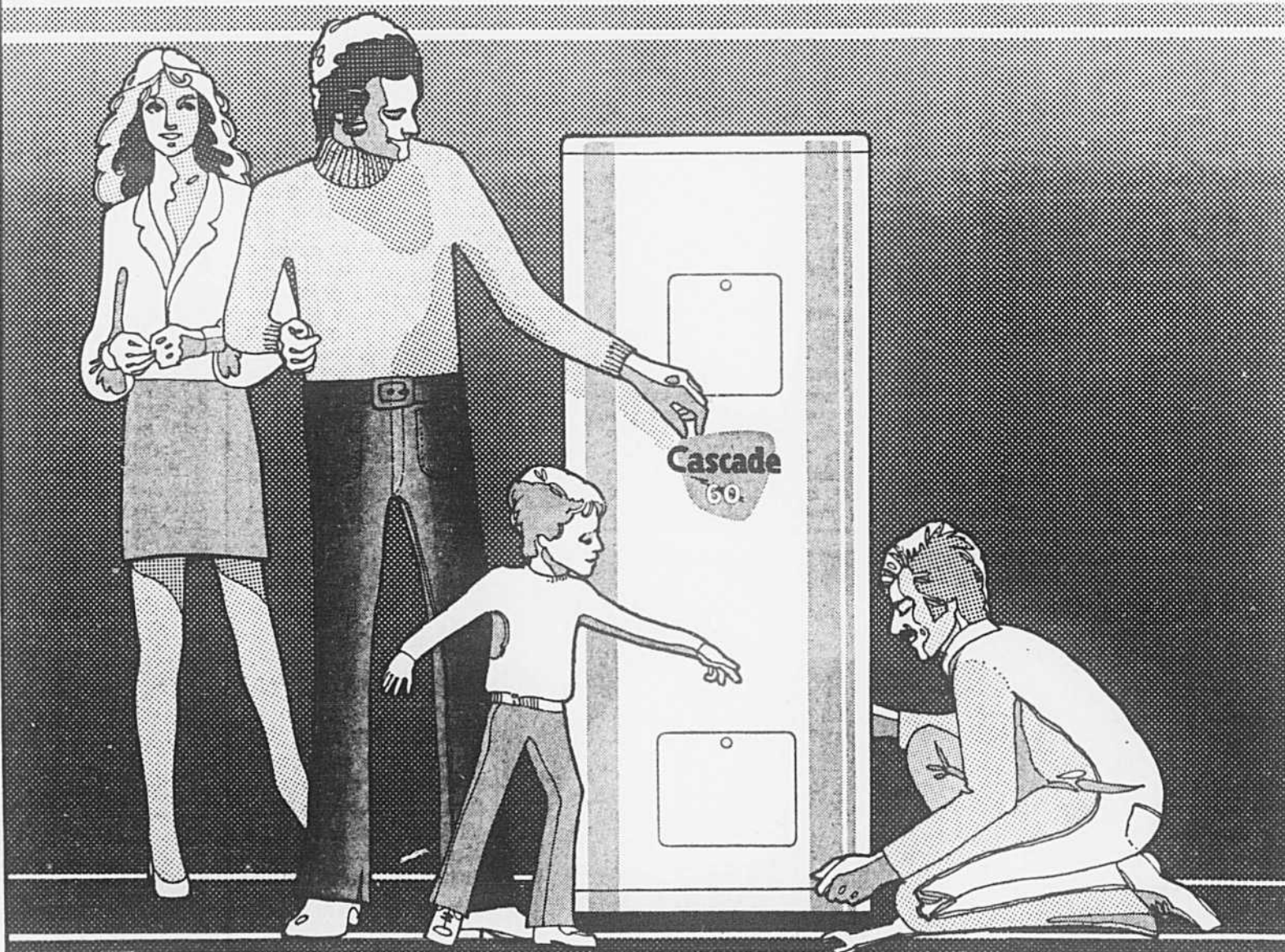
--- TOUJOURS UN PEU MIEUX

BRILLIANT BRAID
ENVIRON \$7.00 AUX
MEILLEURES BOUTIQUES
ET MAGASINS DÉPARTEMENTAUX

On vit d'amour et d'eau chaude

Faites comme nous: consultez un dépositaire Cascade. Il est de bon conseil, en plus de posséder la solution logique à votre problème d'eau chaude.

Cascade 60
\$ **2²⁵**
par mois



Cascade, le seul chauffe-eau électrique qui porte une garantie de dix ans.

Les Entreprises Gabriel Inc.
1150 est, rue Villaray
Montréal 328
Téléphone: 274-4327

F. Lavallée Inc.
1879-A, rue Holy Cross
Montréal 205
Téléphone: 768-6646

Charles Bélanger et Fils Ltée
1268 est, rue Bélanger
Montréal 330
Téléphone: 273-7281

M. Filiault Distributeur et Service Co.
Entrepreneurs en plomberie et chauffage
8280, boul. Pie IX
Montréal 456
Téléphone: 728-3666

J.C. Lauzon Ltée
12080, boul. Laurentien
Montréal 389
Téléphone: 334-4560

Paquin Inc., plomberie
3609, rue Monselet
Montréal-Nord 459
Téléphone: 322-3547

J.C. Plumbing Ltée
10360, boul. St-Michel
Montréal-Nord 459
Téléphone: 388-1961

J. Demers Ltée
10705, rue Racette
Montréal-Nord 460
Téléphone: 324-1370

Plomberie Ville-Émard Inc.
2519, rue Raudot
Montréal 206
Téléphone: 769-3739

Arthur Noël Inc.
1977, rue Papineau
Montréal 133
Téléphone: 521-8525

G. Davidson Inc.
3692 est, boul. Gouin
Montréal-Nord 459
Téléphone: 321-4355

Jetté et Frères Ltée
140, 2^e avenue
Cité de Lasalle
Téléphone: 366-0330

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O.
Fabriqué au Canada avec fierté.



L'enquête au mont Wright

Les syndicats songent à la création d'une commission d'enquête sur la sécurité dans la construction

par Jacques GAGNON
envoyé spécial de LA PRESSE

SEPT-ÎLES — La Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux ont étudié chacun de leur côté, la possibilité de demander la création d'une commission d'enquête sur la sécurité dans les chantiers de construction.

Et cette demande, selon les rumeurs qui circulent depuis quelques jours dans les corridors du Palais de Justice de Sept-Îles, pourrait être formulée dès la fin des audiences, à l'enquête du coroner sur la mort de sept travailleurs, le 17 novembre dernier, au mont Wright, au Nouveau-Québec.

Il est également possible que certaines compagnies appuient ces deux centrales syndicales, car il semble que le ministère du Travail ne soit pas sans péchés en ce qui concerne la surveillance de la sécurité dans les chantiers de construction.

Il existe un décret relatif à l'industrie de la construction dans la province de Québec, il existe des règlements concernant la sécurité dans l'industrie de la construction, il existe également une loi des établissements industriels et commerciaux, mais jusqu'à quel point le gouvernement voit-il à ce qu'on respecte l'application de tous ces documents?

Depuis deux semaines que dure l'enquête du coroner sur la tragédie du mont Wright, nous en avons entendu de toutes les couleurs, et au désavantage des compagnies, et au désavantage des travailleurs, et au désavantage du ministère du Travail et de la Commission de l'industrie de la construction.

Le juge Rock LeFrançois aura beaucoup de matière à méditer avant de rendre son verdict.

Assez d'éléments

Mais peu importe le verdict, les parties syndicales

estiment qu'il y a déjà suffisamment d'éléments mis en preuve pour justifier la création d'une commission d'enquête.

Quant à la CSN, il est de plus en plus question qu'elle soulevé de nouveau le sujet de la première enquête du coroner sur le mont Wright, tenue le 20 février dernier, et qui a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Entre-temps, la deuxième enquête du coroner a été ajournée hier après-midi, et reprendra lundi après-midi.

La journée d'hier a été entièrement consacrée à l'ingénieur Victor Lemecha, ingénieur de chantier et second de l'ingénieur Gérard Sraha, gérant du projet. Tous deux sont des employés de Mannix (Québec) Limitée, tout comme l'étaient les sept victimes.

M. Lemecha, originaire de l'Alberta, est celui qui a fait

les calculs de capacité de résistance des quatre poutres devant soutenir la plate-forme au moment de la démontage, à la fin de la construction des silos d'une hauteur de 84 pieds.

Selon lui, en respectant les normes du code canadien de normalisation et en utilisant les poutrelles de 6 pouces avec trois soudures, chacune des poutrelles devait pouvoir supporter 15,000 livres pour un total de 60,000 livres.

D'après ces estimations, la structure d'acier devait peser 48,000 livres. Il ajoutait à cela 2,000 livres pour la main-d'oeuvre, ce qui faisait un total de 50,000 livres, laissant un facteur de sécurité de 10,000 livres.

Mais on se souvient que les enquêteurs du ministère du Travail ont évalué à quelque 57,000 livres le poids que supportaient les poutrelles au moment de l'effondrement de la plate-forme.

M. Lemecha a cependant changé ses normes, avant le démontage des premières plates-formes, exigeant des poutrelles de 8 pouces au lieu de 6 pouces, car elles avaient plus de résistance à la flexion et pouvaient supporter un plus grand poids.

Le démontage aux silos 5 et 6, 1 et 2, que M. Lemecha a surveillé de très près, s'est très bien effectué.

Il n'a cependant pas inspecté les travaux de démontage au silo no 3, où la plate-forme a cédé, car il était confiant qu'il n'y aurait pas de problèmes, les procédures et les surintendants responsables étant les mêmes.

Il ignorait toutefois qu'un nouveau contremaître des menuisiers avait la responsabilité du démontage de la plate-forme.

On se souvient que des poutrelles de 6 pouces avaient été utilisées pour

cette plate-forme et que de plus, elles avaient été soudées ensemble avant d'être fixées à la plate-forme, ce qui empêchait de faire d'importantes soudures de plus.

M. Lemecha a affirmé qu'il existait des plans pour le démontage des plates-formes, avec des instructions détaillées figurant sur le plan. Ces plans qui existaient avant le début de la construction des silos, il les auraient remis au contremaître John Lebel, avant la fin des travaux aux deux premiers silos.

Comme il a été impossible de les retrouver, il a émis l'opinion que des personnes les ont jetés en faisant le ménage.

En plus des plans que 5 ou 6 personnes auraient vus, il aurait donné des instructions à Roger Guay pour que le matériel démonté ne soit pas accumulé, comme ce fut le cas au silo 3, et qu'il soit descendu à mesure.

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE

PLUS DE 1,500,000 GRADUÉS (homme et femme)



DALE CARNEGIE
auteur du livre
"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi

Assistez à une

AVANT-PREMIÈRE GRATUITE EN FRANÇAIS

LUNDI 9 AVRIL à 8:00 p.m.

COURS DÉBUTANT 17 AVRIL

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE, SUITE M21
Présenté par E.J. Glowka & Ass. 845-5264 (APRÈS 10:30)

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

Pour un minimum d'indépendance

S'il est un usage qui témoigne de notre dépendance de l'anglais, c'est bien celui qui fait dépendre, chez nous, le verbe français "dépendre" de l'anglais "to depend". En voici quelques exemples.

Même si nos textes officiels n'utilisent plus que l'expression "personne à charge" pour prendre le "dépendant" anglais, les journaux et la radio n'en continuent pas moins de diffuser la faute que constitue, en ce sens, le mot "dépendant". Ce dernier est aussi galvaudé, encore aujourd'hui, dans le sens de "selon" mais cette fois, c'est sous l'influence de "dépendant". Mais voici que cette dernière faute a provigné, et qu'elle se présente maintenant à nous sous une nouvelle déformation qui fait son petit bonhomme de chemin sur nos ondes. Je veux parler de l'emploi abusif de l'adverbe "dépendamment", qui commence à servir à toutes les sauces, alors qu'en réalité, il ne peut être utilisé que très rarement; tellement, qu'il est absent de la plupart des dictionnaires. Je ne le trouve que dans le dernier des nombreux dictionnaires LAROUSSE, celui qui est actuellement en cours d'édition et dont seulement les deux premiers volumes sont publiés, le GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE, et dans la dernière édition du Dictionnaire Encyclopédique de Quillet. Et pourtant, il remonte au XVIIe siècle, ce qui prouve qu'il n'est guère usité. Effectivement, il ne sert qu'à dire le contraire de "indépendamment", et, même alors, dans le seul sens de "subordonnement à". Le GRAND LAROUSSE donne comme exemple une citation du Cardinal Metz (1679): "Penser dépendamment du corps", ce qui est bien loin de "dépendamment des circonstances" que l'on répète chez nous alors qu'il suffirait de dire "SELON les circonstances". De son côté, le QUILLET signale que ce mot ne se met qu'après le verbe. Mais qui veut parler qu'indépendamment de tout cela, dépendamment aura la vie dure au Québec?

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Enquête sur le crime ajournée

Pour la deuxième journée consécutive, l'enquête sur le crime organisé a été obligée d'ajourner ses audiences, hier en raison de l'absence du seul témoin assigné pour la journée.

La Commission devait entendre Gordon Ball, qui avait comparu les 14 et 20 février et qui avait été assigné verbalement et par subpoena pour la journée d'hier.

Mercredi, la Commission avait aussi été forcée de suspendre ses travaux par suite de l'absence du seul témoin assigné pour ce jour: Gary Ball, frère de Gordon. Des mandats d'amener ont été émis dans les deux cas.

Me Louis Carrier, un des procureurs de la Commission, avait annoncé au début de la semaine que l'enquête allait entrer plus profondément dans le fonctionnement d'un réseau de paris illégaux.

Il a répété hier que l'enquête entrera dans un nouveau domaine mardi, mais il n'a pas apporté plus de précision.



ANNONCE

POURQUOI LES HOMMES MEURENT-ILS PLUS JEUNES QUE LES FEMMES?

De tout temps, le sexe féminin a passé pour le plus faible. Toutefois, les statistiques montrent que les femmes ont une espérance de vie meilleure que les hommes. A quoi cela tient-il? Lisez, dans Sélection du Reader's Digest d'avril, comment la société impose à l'homme des responsabilités excessives et continue à le former sans égard pour l'évolution de son rôle. Apprenez pourquoi les contraintes de l'éducation aliées à une conception erronée de la virilité contribuent à abrégier ses jours et comment il est possible, en révisant certaines idées reçues, de remédier à cet état de choses. Achetez Sélection d'avril dès aujourd'hui.

QANTAS LANCE LE SEUL SERVICE DIRECT POUR TAHITI.



C'est une île d'une beauté saisissante (voir ci-dessus) Et à partir d'aujourd'hui, Qantas a un vol direct de Vancouver à Tahiti (et ensuite vers l'Australie) tous les vendredis soir à 10 heures.* Si vous rêvez d'aller à Tahiti, faites-le. Et appelez votre Agent de Voyage. Ou appelez-nous, à (Zenith) 08661.

QANTAS
En association avec CPAir

"Même moi, je ne peux pas rivaliser avec un paysage pareil!"



* Sous réserve de l'approbation du gouvernement.

RELATIONS HUMAINES et LEADERSHIP

PROGRAMME INTENSIF 10-11-12 MAI 1973

- La tâche du dirigeant et son style de leadership.
- Styles de comportement en groupe, prise de décision, solution de problèmes, motivation du personnel.

Le nombre d'inscriptions est limité à 30
Prospectus et renseignements: (514) 343-4440



LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
5255 avenue Decelles, Montréal (250e)

CINEMA/LA SEMAINE

Ursula, celle que l'on mange des yeux...

Ursula Andress est depuis une semaine dans notre Laurentide, à Saint-Donat où elle tourne, en compagnie de Céline Lomez, Barbara Bach et Fabio Testi, un drôle de film de bandits, "The Last Chance", réalisé par l'Italien Maurizio Lucidi.

Mardi dernier, neuf heures, dans la salle du Conseil de ville de Saint-Donat, la belle Ursula a promené son personnage sous les yeux des journalistes québécois qui l'ont chargé de questions jusqu'au bord. Mais rien n'a débordé, rien n'a rebondi, rien n'a vibré, les questions sont pour la plupart demeurées sans réponse; Ursula a tout avalé, s'est laissée regarder, imbibé, admirer, avec de grands sourires professionnels et de grands mouvements de la tête qui balançaient ses blonds et fous cheveux sur ses célèbres épaules. Elle portait une longue cape de renard, bottes de cuir et pantalon de velours, des bagues à la main gauche. Et sentait bien bon.

Quand elle a mis le pied dans la salle, on aurait dit qu'un accident venait d'arriver. Un gros silence dur et cassant s'est laissé tomber sur nous. Et Ursula a été emportée pendant un long moment sur une mer de flashes et de projecteurs. Elle a pris quelques poses savantes, quelques gestes bien calculés dont je n'ai pas trop trop bien compris la signification (les étoiles ont de ces mystères!), l'œil regardant au loin, la paupière battant lentement, lentement, terriblement. Puis elle s'est dirigée vers le bar (l'un des mieux équipés que j'ai vu dans ma courte vie). Tous les yeux, toutes les oreilles, tous les nez tendus dans sa direction. Une centaine de livres de chair vivante dans laquelle pour un moment tout le monde a placé ses intérêts, ses énergies. On ne s'appartient plus.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Ursula Andress : les étoiles ont de ces mystères sans bon sens.

Et Ursula semble ne rien vouloir de personne. Cinquante personnes en quête d'un personnage? Mystères, mystères étoiles. Comme un grand vide. Comme un "hors-d'œuvre".

Puis notre étoile a poussé un Ho lala! en apercevant une bouteille de crème de menthe verte, a pointé la bouteille du doigt, reçu quelques bons flashes dans l'œil et s'est retrouvée avec un verre de

crème de menthe dans la main, celui-là/celle-là même que vous voyez sur la photo.

On continue à frémir autour d'elle et à la manger des yeux avec des expressions de stupeur. Vingt questions lui tombent dans l'oreille en même temps. La mienne était: "Comment vous sentez-vous quand on vous mange des yeux? Ne trouvez-vous pas ça un peu effrayant?" D'autres lui parlaient de son âge, du tournage, etc. Elle s'est cachée la tête dans les mains d'un geste très "féminin", très pro, très hautement mécanisé, le seul geste qu'elle pouvait raisonnablement poser. Les gens se regardent et se font des airs mal entendus. Ursula traverse la foule qui s'ouvre respectueusement devant elle. Quelques journalistes foncent sur elle, mais sont bientôt refoulés par le "directeur de plateau" qui nous demande de la laisser tranquille, "on est venu faire un tour en amis, on est ici pour s'amuser, pas pour travailler".

Les vedettes s'installent dans un coin et s'amuse à regarder le monde. L'alcool aidant, les rôles sont inversés. Vers dix heures et demi, onze heures, quand nous sommes partis, Ursula était assise à l'écart et j'assistais tranquillement avec son partenaire, Fabio Testi. Les premiers moments de stupéfaction passés, les gens ont récupéré leurs esprits et sont rentrés tranquillement en eux-mêmes. Ursula a fait de même elle aussi. Mais on peut toujours se demander quelle est l'origine de ce vent de folie qui s'empare du monde quand passe une étoile filante. On peut se dire aussi que c'est peut-être une chance (?) pour le monde que de pouvoir encore mettre tant de mystères en conserve dans les vedettes de cinéma.

On sait que Marlon Brando a refusé la semaine dernière l'Oscar du meilleur acteur de l'année que lui tendait Hollywood pour son rôle du Parrain. Il a envoyé à sa place une jeune indienne de San Francisco, Petite Plume, qui a déclaré à la salle du Music Center de Los Angeles que "Marlon était très honoré, mais qu'il préférerait refuser l'Oscar à cause du traitement que

l'industrie du cinéma a fait à mon peuple et pour appuyer les revendications des Indiens de Wounded Knee". Qu'est-ce que le président du Screen Actors Guild of America, le très rigide et froid John Gavin, a bien pu penser de ce geste?

Gavin était de passage à Montréal lundi dernier pour mousser la publicité du dernier film de Larry Kent, "Keep it in the Family" qui doit prendre l'affiche du Parisien vendredi prochain sous le titre, "Les Cocus". On lui a fait une petite fête à l'Hôtel Bonaventure, chambre 2326, celle-là même où, dans le film, il s'ébat en compagnie de sa secrétaire personnelle.

John Gavin est un bon Américain très très grand, très très propre et chic et bien mis, qui a étudié la guerre au St. John's Military Academy, servi avec distinction dans la marine américaine à bord de navires parcourant le Pacifique, été aide de camp et officier des affaires pan-américaines pour le commandant du quinzième district naval. Bref, le gars qui jamais, au grand jamais, n'aurait eu l'idée de poser un geste semblable à celui de Brando, et qui se demande encore ce qui a pu pousser son illustre confrère à agir de la sorte. "J'approuve l'intérêt humanitaire que Brando porte aux Indiens de Wounded Knee, mais je crains que son geste ne leur fasse plus de tort que de bien. Il a utilisé un procédé absurde et je trouve son geste enfantin." Bon!

A l'occasion d'une conférence de presse qui a eu lieu mardi matin à l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Pierre Dansereau, président du conseil d'administration du "Premier festival international du Film sur l'Environnement humain", a rappelé les grands objectifs qui animent les organisateurs de ce festival, tout en soulignant la responsabilité grandissante que les ingénieurs et les techniciens ont face à l'environnement.

M. Victor Goldbloom, premier ministre québécois de l'Environnement a déclaré que le gouvernement allait accorder une subvention de base de \$25,000 au Festival. Il a émis le souhait que les films qu'on y présentera soient par la suite dif-

fuser plus largement auprès du grand public. "Nous venons de traverser une période de sensibilisation. La population s'éveille aux problèmes de l'environnement. Mais il ne suffit pas de dire que l'état de l'environnement est mauvais. Il faut se servir de tous les médias dont nous disposons si l'on veut arriver à définir un programme efficace et la part que chacun des organismes sociaux et politiques devra y occuper."

Le Premier festival international du Film sur l'Environnement humain se déroulera à Montréal du 1er au 10 juin prochain. Cette manifestation est organisée conjointement par l'Ecole Polytechnique de Montréal et la Faculté de Génie de l'Université de Toronto qui fêtent cette année leur centenaire. Ce festival a pour objet la réalisation, la promotion et la distribution de films de haute qualité correspondant à la philosophie du thème suivant: La technologie et les ressources au service de l'homme et de son environnement.

Une cinquantaine de cinéastes ont pris mardi soir une décision susceptible de modifier à la longue l'échiquier de l'industrie du film au Québec: ils ont donné naissance à l'Association des réalisateurs de films du Québec.

L'exécutif provisoire de l'ARFQ se compose comme suit: Denis Héroux, président, Jean-Pierre Lefebvre et Jacques Gagné, vice-présidents, Jacques Leduc et Roger Frappier, secrétaires, de même que Louis Portugais, Claude Fournier, et Alain Chartrand, directeurs.

Les neuf élus se sont donné trois mois pour définir les critères d'adhésion, les problèmes de recrutement, les relations avec les organismes déjà existants et la position des cinéastes face à la future loi-cadre du cinéma. Parmi les conditions provisoires d'adhésion, l'ARFQ a fixé à \$25 le droit d'entrée et exige de ses membres qu'ils aient réalisé au moins un long métrage, trois courts métrages ou dix commerciaux.

Georges-Hébert GERMAIN

Véronique & Claude Sanson & Dubois

avec la participation de Jean Pierre Castelain

Jeudi 12 avril, 8.30 hrs.

Billets \$3.50 chez: Alternatif, Galaxy & Sauvé Frères

Centre Sportif

Université de Montréal

LE NEVEU DE RAMEAU

De Diderot

AVANT-DERNIÈRE SEMAINE

avec **JEAN-LOUIS ROUX**

MARCEL SABOURIN

861-0563

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE

84 ouest, rue Sainte-Catherine

tnm

THÉÂTRE MIDI

GOGLU de JEAN BARBEAU

Spectacle à 12:15 - \$1.18 plus taxe

Tous les jours du lundi au vendredi

la butte

SAMEDI le 7 AVRIL

à 9 h à 11 h p.m.

LES JÉROLAS

LA BUTTE à MATHIEU

VAL DAVID - Tel: 819-322-2248

Première Mondiale

VENDREDI LE 13 AVRIL

LES COCUS

V.F. de "Keep it in the Family"

avec **JOHN GAVIN** et Pat Gage

LE PARISIEN - LAVAL

GREENFIELD PARK

Université du Québec à Montréal

FESTIVAL DE THÉÂTRE UNIVERSITAIRE 1973

Monument National,
1182, boul. Saint-Laurent

CE SOIR: 20h30: Université du Québec à Chicoutimi
"Création à partir d'une idée d'Arrabal"
Université de Sherbrooke
"Gargantua", extrait de "Rabelais"
de Jean-Louis Barrault.

DEMAIN: 20h30: Université du Québec à Chicoutimi
"Mlle Roberge boit un peu"
de Zindell

Entrée: étudiants \$1.00
autres \$2.00

RENSEIGNEMENTS: UQAM
876-3084

SALON FLEURS JARDINS & PISCINES

PLACE BONAVENTURE

4 au 8 avril 1973

EN VEDETTE

• "Les Bébés Nageurs" de Régent Lacoursière dans la Piscine **tilform**

• Les conférences sur le jardinage de la avec Paul Pouliot.

• Les Jardins Modèles du Jardin Botanique.

• L'horloge florale et la musique de Michèle Labelle à l'orgue Hammond.

• Plus de 75 exposants — tout pour l'amateur de jardinage.

• Vaste sélection de piscines.

• Le vaste marché aux fleurs.

• Voyez la maison du futur par Casa Finlandia.

Sous les auspices de l'Association du Québec pour les Déficiants Mentaux.

Heures d'ouverture: le mercredi, 4 avril: 5 h. 00 à 10 h. 30 du soir,
du jeudi 5 au dimanche 8 avril: midi à 10 h. 30 du soir.

Attention: vendredi, 6 avril — Tirage Loto-Québec
les portes ouvriront à 11 h. 30 du matin.

Prix d'entrée: Adultes — \$1.75; Etudiants/Âge d'Or — \$1.10; Enfants — \$0.50

BONAVENTURE

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

Triomphe d'Aphrodite

ORFF • WALKER

Trip

BÉRIO • BUTLER

Cordes

BARTOK • MACDONALD

CHŒUR, SOLISTES ET ORCHESTRE

CE SOIR - SAMEDI - DIMANCHE 20h30

BILLETS À: \$3 \$4 \$5 \$6

EN VENTE: Aux guichets de la Place des Arts — 842-2112;
Montréal Trust, Place Ville-Marie, et
Les Grands Ballets Canadiens,
5415, chemin de la Reine-Marie — 489-8641



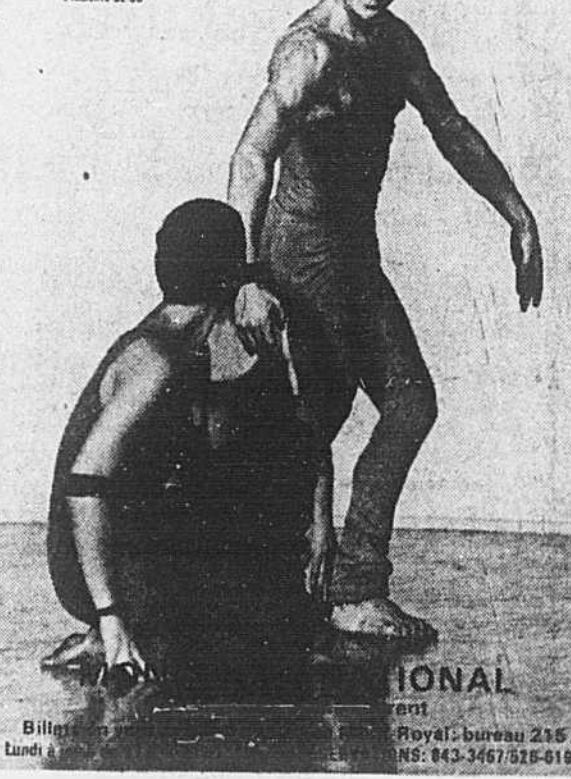
SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Danses contemporaines Créations 1973 du
GROUPE NOUVEL AIR

12 13 14 avril 20-30 h

Billets Adultes \$2.50
Etudiants \$2.00



Billets
Lundi à

ROYAL
bureau 215
RS: 843-3467/525-6196

Musica camerata montreal
33e Concert GRATUIT de Musique de Chambre
le samedi 7 avril 1973 - 17 heures
L'ERMITAGE
3510, chemin Côte-des-Neiges
OEUVRES: Martinu, Poulenc, Schubert

NOUVEAU
BAR *Polynésien*
SALON
l'exotisme qui charme
AU RESTAURANT
WING WANG'S
2500, Henri-Bourassa est

JOSEPH F. ROBERTSON & HARRY KAY présentent
les aventures érotiques de l'épouse
THE VERY SENSUOUS WIFE
en plus
"3 Amoral Affairs"
EN COULEURS
"SENSUOUS WIFE"
12.5, 4.15, 7.10, 10.00
"AMORAL AFFAIRS"
midi, 2.55, 5.50, 8.45
XPOUSSYCA
4015 ST LAURENT ANGEL DULUTH 845-5215

ELLE EST SUPER-MINETTE!
18 ANS adultes
avec Kathryn Ford
WHILE THE CAT'S AWAY...
tous les jours à 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00 et 10.00
PRÉSENTATION CANADIENNE EXCLUSIVE
LE BEAVER
5117 rue du parc 844-9153

18 YEARS Adults
La plus nouvelle profession au monde
massage PARLOR
LISA BLOURE
COLOR
Comment une jeune fille de 18 ans devient une femme de 19 ans
I am Sandra
MONICA GAYLE Couleur
MASSAGE PARLOR: 10.00 12.50 3.45 6.10 9.35
SANDRA: 11.30 2.20 5.15 8.10 LC/S 8.00
EVE
1229 Blvd. St. LAURENT 861-3151

SEPARÉS PAR LES CIRCONSTANCES... 14 ANS
MICHELLE ROSSIGNOL
GILLES RENAUD
la conquête
EN COULEURS
réalisateur JACQUES GAGNÉ
directeur de la photographie
JEAN-CLAUDE LABRECQUE
aussi **Adamo** dans **L'ARDOISE**
1590, ST-DENIS 845-3222 **chevalier** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
AUSSI: Galeries d'Anjou Au nouveau cinéma LE PARIS VALLEYFIELD

POUR LA DERNIERE FOIS... TOUS
Cette grandiose histoire d'amour!
3e SEMAINE
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA DEHAVILLAND
EN COULEURS
ETUDIANTS \$1.00
CINEMA **LA SCALA** 6430 PAPINEAU 721-5107
AUTANT EN EMPORTE LE VENT 15.15.17.45
D'UNE DUREE DE 4 HEURES

SALLE RESNAIS 2e SEMAINE **elysée**
après **more**
le nouveau film
de Barbet SCHROEDER
14 ANS
la vallée
ils sont partis vers la Vallée promise,
aux frontières de l'inconnu...
SELECTION FRANCAISE - VENISE 1972
BULLE OGIER
JEAN-PIERRE KALFON
DISTRIBUTION PRIMA FILM musique par PINK FLOYD
DE Luis Bunuel **LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE** SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

STEVE McQUEEN POUR TOUS
VOUS PROMÈNE À TRAVERS LA FRANCE À LA VITESSE DE 200 M.P.H.
LE MANS en couleurs
d'après l'oeuvre de HARRY KLEINER musique de MICHEL LEGRAND
Horaire: "LE MANS", 12 h - 1:45 - 3:45 - 5:40 - 7:40 - 9:40
LE PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 861-2697
A L'AFFICHE

Cinemas ODEON
Un film de **STANLEY KUBRICK** 18 ANS
ORANGE MECHANIQUE
'Clockwork Orange'
MERCIER
STL CATHERINE PLE 14 255 6724 Lun au ven 7 00 9 30
Meilleur film Meilleur acteur 14 ANS
LE PHENOMENE DU SIECLE... le Parrain
MARLON BRANDO
CHAMPLAIN Toute la semaine: 1 00 - 4 40 - 8 25
STE-CATHERINE PLE 14 255 6724

ciné-parc

TOUT NOUVEAU OUVERTURE le 6 avril! POUR TOUS
Tel. 467-3209
CINE-PARC MONT ST-HILAIRE
Autoroute no 20 sortie 70
VEN. SAM. DIM. 6-7-8 AVR
FREDERICK STAFFORD - DARY ROBIN - JOHN VERNON - KAGIN OOR
L'ETAU
L'affaire d'espionnage la plus explosive du siècle!
HITCHCOCK se surpasse!...
2 films-couleurs!
en film de ABRAHAM POLANSKY
Willie Boy
GRATIS POUR LES MOINS DE 14 ANS
ROBERT REDFORD KATHARINE ROSS ROBERT BLAKE SUSAN CLARK

NORTHWAY DRIVE-IN
EXIT 42, CHAMPLAIN, N.Y.
COMM. CE SOIR ET DIM. 2 FILMS REVELEATEURS 18 ANS ADULTES
SPECTACLE COMM. A 7h. VOYEZ LES
"EVERYTHING YOU ALWAYS WANTED TO KNOW ABOUT SEX BUT WERE AFRAID TO ASK" COTE R
PLUS UN 2e FILM EXCITANT
RAQUEL WELCH "FUZZ" LE PINUP PLAYBOY DE L'ANNEE
BURT REYNOLDS

OUVERT TOUS LES SOIRS
CINE-PARC ST-EUSTACHE
625-1422 627-4747 861-6545
"LA PLUS GRANDE HISTOIRE JAMAIS CONTEE" CHARLES HESTON
BURT LANCASTER "Les Chasseurs de Scalpes"
CINEMA NO 2
"HELL BOATS" JAMES FRANCIS
ENFANTS EN DESSOUS DE 14 ANS GRATUIT DEBUT 8h30 P.M.
"COLD TURKEY" DICK VAN DYKE

GREGORY PECK ANTHONY QUINN DAVID NIVEN
LES CANONS DE NAVARONE
SCOPE COULEURS
CINE PARC 691-1310
CHATEAUGUAY
1 MILLETS 20 POINT MICHON... ROUTE 4 VERS CHATEAUGUAY
LE CIRQUE A TRAVERS LE MONDE

DÉBUTANT CE SOIR! TEL. 684-8442
GUICHET OUVRE À 6.00 P.M.: LA PROJECTION DÉBUTE À 7.20 P.M.
Cinéparc Dollard
CINEMA 1 un film de CHRISTIAN-JAQUE musique de FRANCIS LAI
CLAUDIA CARDINALE BRIGITTE BARDOT
LES PETROLEUSES
avec MICHAEL J. POLLARD COULEURS
DE L'ACTION EN PROFUSION AVEC "UN VALLEZ SIMPLE" COULEURS
CINEMA 2 OMAR SHARIF GERALDINE CHAPLIN JULIE CHRISTIE
DOCTOR ZHIVAGO
WARREN OATES LESLIE CARON METROCOLOR
TRANSCANADIENNE SORTIE 35 nord sur Montée-des-Sources jusqu'au bout. Brunswick vers l'ouest jusqu'au cinéparc.
CHAUFFELETTE INDIVIDUELLE GRATUITE

Plus d'un Million de Parisiens Rient encore!
ET VOUS??
FANTOMAS
2 PAUL NEWMAN
CE MONDE A PART
les Pirates de la nuit
enfants moins de 14 ans GRATUIT
LOUIS DE FUNES COULEURS
OUVERT 6.00 H COMMENCE 6.30 H DERN. REP. 8.10 H
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20 EST SORTIE 58 TEL. 655-5515

LAURENCE MICHAEL OLIVIER CAINE
"SLEUTH" POUR TOUS
ATWATER 1 PLAZA ALEXIS NIHON 935 4240
Toute la semaine 1 30 4 00 7 00 9 30
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST le DAUPHIN DE SERGIO LEONE 14 ANS
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060 LUNDI AU VENDREDI 6 00 9 00
il était une fois la révolution DE SERGIO LEONE POUR TOUS
Lun. jeu. 8 00 Lun. ven. 6 00 9 00
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388 5577
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON 931-3313

Columbia Pictures présente
ROSS HUNTER'S
LOST HORIZON
Musique de BURT BACHARACH Paroles de HAL DAVID
PLACE DU CANADA Toute la semaine: 1 30 4 00 6 40 9 30
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 851-4595

PASSIONNANT ET BOULEVERSAANT... 14 ANS
Après "Z" et SACCO ET VANZETTI"
UN DRAME QUI POURRAIT SE REPETER ICI.
LES FILMS MUTUELS présentent
DETENU
en ATTENTE de JUGEMENT
EN COULEURS
un film de NANNI LOY avec ALBERTO SORDI
MEILLEUR ACTEUR - BERLIN 72 ET ELGA ANDERSEN
"REMARQUABLE" - Les Magasins F. H.
"UNE EXPERIENCE POIGNANTE" - Les Magasins F. H.
"LE DRAME D'UN HOMME FACE AUX AUTORITES ET AU SYSTEME PENAL QUI LE DETRUISENT" - Les Magasins F. H.
"UN FILM PUISSANT ET CONVAINCANT QUI S'INTEROGE SUR LA VALEUR DE LA JUSTICE DANS UN PAYS LIBRE" - Les Magasins F. H.
le DAUPHIN CE SOIR: 7 30 9 30
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060

L'Interpol au Concours Eurovision de la chanson

LUXEMBOURG (Reuter) — Les concurrents du concours Eurovision de la chanson 1973 repètent, jeudi, entourés du dispositif de sécurité le plus important jamais déployé à l'occasion de cette manifestation annuelle qui se déroulera samedi.

Les gendarmes du grand duché sont sur le pied de guerre, alors que les chanteurs venant de 17 pays se préparent à paraître en direct devant des millions de spectateurs.

Interpol participe également au service de sécurité déployé presque uniquement à cause de la présence, pour la première fois, d'un chanteur israélien.

Les organisateurs redoutent surtout un nouvel attentat comme le massacre de Munich ou l'assassinat de trois diplomates à Khartoum, perpétrés par des commandos palestiniens.

Dans 17 pays, où le concours sera retransmis en direct, les écrans pourraient soudain se brouiller.

Pour éviter toute catastrophe ou même des alertes à la bombe le théâtre de Luxembourg sera passé au peigne fin avant le début de l'émission. Toutes les personnes entrant dans l'immeuble seront méticuleusement fouillées et les photographes devront prendre deux clichés du plafond pour montrer aux services de sécurité que les appareils ne camouflent pas de pistolets.

mUSIQUE

Le Quatuor Borodine: la perfection!

Le concert d'hier a été en tous points à la hauteur de cette perfection révélée par les enregistrements, même que, dans le très long troisième Quatuor de Shostakovich, pièce de résistance du concert, les musiciens se sont surpassés sur le plan de l'interprétation, en particulier dans le sombre "adagio" et le réveur "moderato" final qui s'y enchaîne.

Un "Quatuor de guerre"

Ce troisième Quatuor, écrit en 1946, s'apparente à la huitième Symphonie et, comme cette dernière, fut inspirée par la guerre et plus particulièrement par l'idée de violence, de destruction et de mort qui y est rattachée. (C'est le deuxième Quatuor de Shostakovich de même climat que nous entendons en l'espace de quelques semaines, notre propre Quatuor Orford ayant joué le huitième Quatuor à Pro Musica, le 18 mars dernier.)

Le troisième Quatuor commence et finit en fa majeur, par un même motif mélodique décrivant la joie de vivre, mais une joie de vivre tempérée par de constants rappels des jours tragiques. Les membres du Quatuor Borodine ont, collectivement et individuellement, rendu ce climat avec une force irrésistible.

Fermé en 1945

Le Quatuor Borodine a été formé en 1945 par quatre étudiants du Conservatoire de Moscou et n'a connu à ce jour qu'un seul changement de musicien. Il porte depuis 1953 le nom d'Alexander Porphyryevitch Borodine, illustre compositeur russe, membre du groupe des "Cinq", mais

Première élimination aux prix Orange-Citron

Une première étape vient d'être franchie dans la course aux prix Orange/Citron que TV-Hebdo parraine depuis 1964. En effet, le scrutin préliminaire a été dépeillé dans les locaux de l'Union des artistes, à Montréal, au cours de l'après-midi du mardi 3 avril. 85 journalistes avaient droit de vote et c'est la grande majorité d'entre eux qui ont bien voulu répondre à cet appel. Il faut d'ailleurs signaler qu'il s'agit là de la plus forte participation depuis le lancement de ces prix Orange/Citron.

Le dépouillement s'est effectué en présence de MM. Berthold Brisebois, président-directeur général des Publications Eclair et administrateur du concours, Robert Rivard, président de l'Union des artistes, Roger Chabot, secrétaire du concours, et Louise Côté-Sauvé, archiviste des prix Orange/Citron.

Après compilation et vérification des bulletins, cinq candidats demeurent désormais en lice pour chacun des prix.

Prix Orange (le plus sympathique) (messieurs): Jacques Boulanger, Jean Duceppe, Jacques Fautoux, Willie Lamothe, Tex. Prix Orange (dames): Marie-Josée Longchamps, Renée Martel, Lise Payette, Ginette Reno, Janine Sutto.

Prix Citron (le moins aimable) (messieurs): Claude Blanchard, Réal Giguère, Léo Hial, Jean Lajeunesse, Pierre Lalande.

Prix Citron (dames): Janette Bertrand, Denise Filiatrault, Dominique Michel, Huguette Proulx, Michèle Richard.

Les dés sont donc maintenant jetés et dans quelques jours les journalistes recevront un nouveau bulletin de vote sur lequel ils devront fixer leur choix définitif en ne votant, dans chacune des catégories, que parmi les noms qu'ils ont eux-mêmes mis en candidature.

Rappelons, en terminant, que le concours des journalistes se termine cette année par le gala des prix Orange/Citron diffusé le vendredi 11 mars, en direct à 23 heures, dans le cadre de l'émission "Appelez-moi Lise" à la télévision de Radio-Canada.

par Claude GINGRAS

Voilà un de ces rares concerts au sujet desquels il est possible de parler de perfection, où, en fait, il est impossible de parler d'autre chose que de perfection!

Tout ce qui m'empêcherait de placer sans réserves le Quatuor Borodine parmi les plus grands quatuors actuels, c'est de ne l'avoir entendu que dans un répertoire bien particulier, c'est-à-dire la musique russe et la musique soviétique. Il faudra maintenant l'entendre dans quelque quatuor classique ou romantique ou dans un quatuor moderne d'une autre école: un Mozart, un Beethoven, un Debussy, un Bartok... C'est sans doute partie remise puisque le Quatuor Borodine a été invité à revenir au Ladies' Morning dans deux ans, ce qui dit assez l'impression qu'il a faite auprès de la direction et du public qui l'écouterait hier après-midi.

Le Quatuor Borodine est déjà bien connu ici des disques: son enregistrement des onze premiers Quatuors de Shostakovich est déjà disponible et constitue une réussite exceptionnelle (j'ajoute que le groupe vient d'enregistrer les deux Quatuors écrits par Shostakovich depuis la réalisation de cet enregistrement (Quatuors nos 12 et 13) et que les disques devraient nous parvenir prochainement).

Le troisième Quatuor, écrit en 1946, s'apparente à la huitième Symphonie et, comme cette dernière, fut inspirée par la guerre et plus particulièrement par l'idée de violence, de destruction et de mort qui y est rattachée.

Ce troisième Quatuor commence et finit en fa majeur, par un même motif mélodique décrivant la joie de vivre, mais une joie de vivre tempérée par de constants rappels des jours tragiques. Les membres du Quatuor Borodine ont, collectivement et individuellement, rendu ce climat avec une force irrésistible.

Fermé en 1945

Le Quatuor Borodine a été formé en 1945 par quatre étudiants du Conservatoire de Moscou et n'a connu à ce jour qu'un seul changement de musicien. Il porte depuis 1953 le nom d'Alexander Porphyryevitch Borodine, illustre compositeur russe, membre du groupe des "Cinq", mais

c'est dès 1947, par une interprétation du même troisième Quatuor de Shostakovich, qu'il commença à retenir l'attention du public soviétique et surtout des autorités du pays, qui virent en lui un excellent "produit d'exportation". Son concert d'hier, au Ladies' Morning, marquait le début d'une nouvelle tournée canado-américaine de six semaines.

Il me paraît superflu de préciser quels excellents exécutants et quels grands interprètes sont les musiciens du Quatuor Borodine. La perfection de leur jeu nous fait toutefois souhaiter les entendre maintenant dans le répertoire traditionnel.

Prokofiev et Stravinsky

Comme tel cependant, le choix du programme était excellent: une société comme le Ladies' Morning est précisément de celles où l'on s'attend à voir afficher des programmes aussi sélectifs.

Le Quatuor Borodine avait complété son programme russe et soviétique (car il y a une distinction entre les deux termes) avec le second Quatuor de Prokofiev, oeuvre riche, inspirée par le folklore du Caucase (où le compositeur l'écrivit, en 1941), et par les brillantes "Trois pièces pour quatuor à cordes" de Stravinsky — autant de superbes interprétations dont je retiens principalement la délicatesse extrême et l'équilibre parfait des sonorités dans le dernier volet du Stravinsky.

Le Quatuor Borodine avait ajouté à son programme, à la dernière minute, un "Canon" écrit à la mémoire de Stravinsky par un jeune compositeur soviétique, Alfred Schnittke, oeuvre habile où l'auteur isole, du nom du compositeur, les lettres qui, en allemand et en russe, correspondent aux notes de la gamme.

NOUVEAU
BAR SALON
L'Exotisme qui charme
AU RESTAURANT
WING WANG'S
2500, Henri-Bourassa est

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

14 ANS

2 SUCCÈS RÉUNIS!

LA MORT D'UN BUCHERON

un film de gilles carle

carole laure
daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien
denise filiatault

— AUSSI —

UNE SAISON dans la VIE d'EMMANUEL

de marie-claire blais

DÈS AUJOURD'HUI!

ALOUETTE
318-STE-CATHERINE O. 861-2807

REPRÉSENTATION COMPLÈTE
à 12:15, 4:00 & 7:45 P.M.

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À MONTRÉAL

Capacité de 2.000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.

SALLE DO-RÉ-MI

505 est, rue BÉLANGER — 274-5456

14 ANS

GAGNANT de 8 OSCARS

incluant:

ACTRICE
Lisa Minnelli

acteur de second plan
JOEL GREY

metteur en scène
et 5 autres

Couleur

GABARET

V. Française de
CABARET

Adieu Berlin

12.35, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20

TEL. 878-1451

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

DERNIERS JOURS!

14 ANS

C'EST SI BON DE RIRE...

NOUVEAU! en couleur

Les CINGLÉS DE RETOUR à L'HOPITAL

avec JOEY DE L'HOPITAL en Folie!

COMPLÉMENT DE PROGRAMME

Qui êtes vous inspecteur Chandler?

5e SEMAINE!

ARLEQUIN: Représentation complète à 1:00, 4:30 et 8:00 p.m.
RITZ: Sur semaine des 6 p.m. Samedi et dimanche des 1 p.m.

ARLEQUIN RITZ

1004 ste catherine, est 268-2943

1313 belanger, est 272-5290

GEORGES (Ste-Thérèse)	ROYAL (L'Épiphanie)	ACTON (Actonvale)	CHARLEMAGNE (Charlemagne)
-----------------------	---------------------	-------------------	---------------------------

14 ANS

DU RIRE À EN PERDRE LA TÊTE!

A L'AFFICHE

LES CINGLÉS DE LA GUILLOTINE

Version Française de CARRY ON PIMPERNEL EN COULEURS

2 FILMS EN COULEURS

GOLDIE HAWN
Le Coup (Dollars)

BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

LES FILMS MUTUELS présentent

J'AI MON VOYAGE!

avec DOMINIQUE MICHEL

dans une comédie de réalisée par

GILLES RICHER
DENIS HÉROUX
RENÉ SIMARD
RÉGIS SIMARD
JEAN LEFEBVRE

avec YVAN DUCHARME
FRANCIS BLANCHE
YOLAND GUERARD
MYLENE DEMONGEOT
ANDRÉ LAWRENCE
DENYSE PROULX
PATSY GALLANT
FRANK MAHOVLICH

VANCOUVER

QUÉBEC

UNE PRODUCTION CLAUDE HÉROUX

PAPINEAU 521-6853 4519, rue Papineau	LAVAL 688-9200 Centre d'achat Laval	VERSAILLES 352-4020 7265 est, rue Sherbrooke	GREENFIELD PARK 671-6129 519, boul. Taschereau
--	---	--	--

ÉGALEMENT AUX CINÉMAS SUIVANTS

ODÉON VERDON	ROYAL BERTHEVILLE	REX CONTRECOEUR	RIALTO FARNHAM
--------------	-------------------	-----------------	----------------

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS

Horaires: Papineau, à: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00 p.m.
Laval, Versailles, Greenfield, sur semaine: 6:00, 8:00, 10:00 p.m.
Samedi et dimanche à: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00 et 10:00 p.m.

DÈS AUJOURD'HUI!

W. C. FIELDS

POOL SHARKS
THE GOLF SPECIALIST
THE DENTIST
FATAL GLASS OF BEER
THE PHARMACIST
THE BARBERSHOP

6 FILMS POUR 99¢ SEUL, 5380 St-Laurent 277-3233

2e SEMAINE POUR TOUS

Nous avons l'HORREUR de vous présenter

VOYONS CHERI, QUATRE MEURTRES ÇA SUFFIT!

de Odrich (Jon Limonoff) Lipsky
Tchèque sous-titres français

Sem.: 7h. Sam. Dim.: 3-5-7h. p.m.

En reprise pour quelques jours

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE

tous les jours à 9 h. p.m.

Sem. 7h. Sam. dim.: 3-5-7h. p.m.

AH! QU'IL ÉTAIT BON MON PETIT FRANÇAIS

couleur — sous-titres anglais

★ Le CANNIBALISME à son meilleur!

★ Tous les comédiens sont nus!

(Méduse, votre heure est arrivée!)

DERNIERS JOURS

SZINDSAD

Tous les jours à 9:00 p.m.

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est St-Paul — 861-2863

UN CHEF D'ŒUVRE de L'HORREUR de L'ÉPOUVANTE et du FANTASTIQUE!

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT

MALPERTUIS

l'histoire d'une maison maudite

ORSON WELLES
SUSAN HAMPSHIRE
DANIEL PILON
MATHIEU CARRIÈRE
MICHEL BOUQUET
JEAN-PIERRE CASSEL
SYLVIE VARTAN

EN COULEURS D'APRÈS LE ROMAN DE JEAN ROY

UN FILM DE HARRY KUMEL

SELECTION OFFICIELLE CANNES '72

PRIX EDGAR ALLAN POE '72

DÈS AUJOURD'HUI!

RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

REPRÉSENTATION À 1.15, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 P.M. DERNIER SPECTACLE COMPLET À 9.00 P.M.

14 ANS



KAMOURASKA

GENEVIÈVE BUJOLD

DANS

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

RICHARD JORDAN PHILIPPE LÉOTARD
OLIVETTE THIBAUT JANINE SUTTO MARIE FRESNIÈRES
HUGUETTE OLIGNY SUZIE BAILLARGEON CAMILLE BERNARD

SCÉNARIO ANNE HEBERT CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HEBERT, PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

MUSIQUE DE MAURICE LEROUX IMAGES DE MICHEL BRAULT

PRODUCTION CARLE LAMY PARC FILM DISTRIBUTION FRANCE FILM

11:50 - 2:03
4:41 - 7:19
9:42

SAINT-DENIS

Métro St-Denis-Dumontigny,
1594, ST-DENIS. 849-4211

ÉTUDIANTS
\$1.50

LE PARIS
ST-HYACINTHE
DU NORD
ST-JÉRÔME

IMPERIAL
SAINT-JEAN
RIO
SOREL

BELLERIVE
VALLEYFIELD
JOLIETTE
JOLIETTE

MIDI-MINUIT
4462 St Denis 842-8264

PIGALLE
9120 Ste Cath 866-2774

Le libre échange
des partenaires..

2e SEM

18 ANS
Adultes



JEUX POUR COUPLES INFIDÈLES

COULEUR

DANIELE VLAMINCK PIERRE ROUSSEAU

en VACANCES
TOUT est PERMIS!

en COULEUR
L'AMOUR en VACANCES



IMPERIAL
1430 Bleury 288-7102

PROGRAMME COMPLET:
12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25

aussi au cinéma TRACY-TRACY (SOREL)

POUR CEUX QUI
AIMENT RIRE...

18 ANS
Adultes

... UNE DRÔLERIE ÉNORME

... D'HUMOUR ET D'AMOUR



SEX SHOP

en FRANÇAIS

Couleur

CLAUDE BERRI-NATHALIE DELON-FRANCESCA COLUZZI

Tourné à Montréal

Première
vendredi
le 13 avril



LES COCUS

V.F. de 'Keep it in the Family'

avec JOHN GAVIN et Pat Gage

LE PARISIEN - LAVAL
GREENFIELD PARK

la presse

tourisme

le cahier qui vous apprend à voyager économiquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustré

Tous les samedis dans

la presse

GRAND PRIX
DU FESTIVAL
DE CANNES 1972

POUR TOUS

ITALIEN
avec sous-titre
Anglais



THE MATTEI AFFAIR
(IL CASO MATTEI)

DÈS
AUJOURD'HUI!

Horaires: 12.55, 3.00, 5.05, 7.20, 9.35 p.m. Dernière représentation complète 9.15 p.m. Dernière représentation à 11.40 p.m.

Cinema
PLACE VILLE MARIE 866-2644

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

Un nom nouveau pour le Westmount

LE CINÉMA **Claremont**

THE SOUND OF MUSIC

25th CENTURY FILM PRESENTS
ROBERT WISE
DANIELLE BARRY
JULIE ANDREWS • JERRY L. BROWN • PLEMMER
Adultes \$3.00 Enfants \$1.00
ÉTUDIANTS, moins de 21 ans \$2.00
(avec carte d'étudiant)
Membres AGE D'OR \$1.00
(matinée seulement)

SEVILLE
2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

Horaires: lun. au ven. à 2 h. et 8 h. p.m. sam., dim. et jours fériés à 1.30, 5.00, 8.30 p.m.

LAUSSE: PASSER NON ACCEPTÉS.

NUREYEV

COMME ON NE L'A JAMAIS ENCORE ADMIRÉ SUR LES ÉCRANS

Rudolf Nureyev & Margot Fonteyn

"I Am A Dancer"

SNOWDON Horaires: 1.30, 3.20, 5.15, 7.05, 9.00 p.m. Couleur

5225 DECARIE 482-1322

POUR TOUS

Il ferait l'impossible pour faire régner l'ordre et la paix.

Walking TALL

JOE DON BAKER
ELIZABETH HARTMAN

LOEW'S
954 STE-CATHERINE O. 866-5851

18 ANS

Horaires: 10.25, 12.35, 2.40, 4.55, 7.00, 9.10 p.m.

DANS LA JUNGLE POIS AU GYMNASIE IL EST TOUJOURS EN TÊTE

CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 866-6828

FAIRVIEW
TRANS CAN. S. 33 697-8095

WALT DISNEY productions

THE WORLD'S GREATEST ATHLETE

POUR TOUS

CAPITOL: 1.00, 3.10, 5.30, 7.40, 9.45 p.m. FAIRVIEW: (Cinéma 21) Soir à 7 et 9 p.m.

La classe la plus agitée qui soit!

CLASS REUNION

en couleur

BONAVENTURE
PLACE BONAVENTURE 861-2725

18 ANS

Horaires: 12.15, 2.00, 4.00, 5.50, 7.45, 9.30 p.m.

Erotisme bizarre et exceptionnel

Sex Freedom in Germany

UN INOUBLIABLE VOYAGE DANS UN MONDE ÉROTIQUE TOUT NEUF

Les contes bizarres de femmes étranges... dont on ne parle qu'à voix basse...
Représentation complète à 1.15, 4.05, 7.00, 8.10 p.m.

ERQS
559 STE-CATHERINE E. 288-5517 (St-Laurent)

18 ANS

Tout au fond de l'enfer existe une place réservée aux innocents: c'est le Premier Cercle.

"THE FIRST CIRCLE"

COULEURS

Cinema
PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Horaires: 12.05, 1.45, 3.25, 5.15, 6.55, 8.50 p.m.

Julie Christie / Alan Bates et Omar Sharif

"THE GO-BETWEEN"

LUCERNE
855 DECARIE — 744-2734

Sur semaine des 5.30 p.m. Dimanche des 1.30 p.m.

"COSA NOSTRA, le dossier Valachi"

SAVOY
4470 WELLINGTON 769-7372

COULEURS

"SERAFINO"

couleur

14 ANS

Sur semaine des 7.20 p.m. Sam. des 5.30 p.m. Dim. des 1.20 p.m.

Les insatisfaites
poupées érotiques

en COULEURS

VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E. 352-4020

18 ANS

(SALON ROUGE)
Sur semaine des 8.45 p.m. Samedi et dimanche des 12.45 p.m.

2e FILM

STEVE McQUEEN
FAYE DUNAWAY

"L'AFFAIRE THOMAS CROWN"

UN FILM DE KEN RUSSEL

THE MUSIC LOVERS

"LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE"

CINÉMA **7e art**

3180 est. rue Belanger (angle 10e Avenue) 722-0302

3e SEMAINE À MONTREAL!

"Ça, c'est du Sport!"

18 ANS Adultes

les JEUX OLYMPIQUES DU SEXE

T. Danneberg E. Schwartz G. Tryphon

Je suis prête à t'obéir

Eugénie

Couleur Susan Korda Paul Muller

en couleurs naturelles

CHATEAU
ST-DENIS & BELANGER. 271-4400

GRANADA
4353 STE-CATHERINE E. 255-2428

ELECTRA
511 CATHÉDRAL - AMHÉST 522-0177

CHATEAU: REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 1.00, 3.55, 6.55 et 8.00 P.M. SAMEDI DERNIER SPECTACLE À 10.00 P.M.
GRANADA: le soir des 5.40 p.m. Samedi des 4.00 p.m. Dimanche continué depuis 1.10 p.m. ELECTRA: représentation à 12.30, 3.10, 5.55 et 8.35 P.M.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

On s'tord de rire!!!

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE

LES MOINS DE 14 ANS \$1.00

EN COULEURS

JEAN-TALON
4255, Jean-Talon 725-7000
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

MAISONNEUVE
3001 est. Sherbrooke 525-2174
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

CINÉMA DE PARIS
896 ouest, Ste-Catherine 861-2996

FLEUR DE LYS
858 est. Ste-Catherine 288-3303

EN COULEURS

TON ENFANT, GET INCONNU...

COMPLÈMENT DE PROGRAMME

STATION BEAUDRY, 1204 est. Ste-Catherine STATION BEAUBIEN, 6505, St-Hubert

CANADIEN 2e SEM. 523-5180 • 274-6155

PLAZA

"HEAT" de Andy Warhol

couleurs — v.o., s.t. français

6e SEM. 525-8600

1206 EST, STE-CATHERINE

18 ANS ADULTES

7.30-9.30

FESTIVAL

Bonnes critiques des "Belles-soeurs"

Les critiques de théâtre des deux principaux journaux de Toronto, le "Star" et le "Globe and Mail", ont réservé un accueil très enthousiaste à la nouvelle production des "Belles-soeurs" de Michel Tremblay qui a pris l'affiche mardi soir dernier au St. Lawrence de Toronto.

Urjo Kareida, le critique du "Star", écrit notamment: "Pour la première fois, cette saison, le Centre a réussi à nous donner une production qui ne cause aucun embarras majeur. Pour la première fois, cette saison, ce plateau a trouvé et transmis le souffle de la vie. Et ce souffle, également pour la première fois, est canadien."

Après avoir résumé l'action de la pièce et souligné l'excellence de la traduction de Bill Glasco et John Van Burek, le critique du "Star" ajoute que la mise en scène de Brassard unifie, à peu près sans faute, plusieurs styles d'interprétation, apportant à la pièce elle-même une énergie qui semble venir aux spectateurs par vagues.

"Au sujet des "Belles-

soeurs", poursuit Kareida, ce qui étonne le plus c'est que Tremblay soit en mesure de lier ensemble la comédie débridée et le pathos, la vision politique et les résonances nombreuses, la satire et la compassion, sans jamais briser la charpente de son image principale, quinze femmes collant des timbres-pri-

De son côté, Herbert Whitaker insiste également sur l'importance de la mise à l'affiche des "Belles-soeurs" dans la saison un peu languissante, selon lui, du St. Lawrence Centre.

Après avoir émis quelques réserves sur le jeu, à son avis, trop emporté de Monique Mercure dans le personnage de Rose Ouimet, et après avoir précisé que c'était l'interprète du rôle de Germaine Lauzon qui déterminait vraiment le style requis par la production, le critique du "Globe and Mail" passe en revue les divers monologues des "Belles-soeurs" et la qualité de leur interprétation.

"Entre ces scènes capita-



Michel Tremblay, en anglais

Une scène de la production des "Belles-soeurs" qui ont pris l'affiche cette semaine en anglais au St. Lawrence Centre de Toronto. Dans l'ordre, on aperçoit Deborah Packer (Marie-Ange Brouillette), Monique Mercure (Rose Ouimet) et Candy Kane (Germaine Lauzon). La traduction anglaise de la pièce de Tremblay a été faite par Bill Glasco et John Van Burek.

les, poursuit Herbert Whitaker, les incidents ne manquent pas. Et l'on se perd en admiration devant l'habileté avec laquelle Tremblay est parvenu à faire d'incidents verbaux aussi nombreux un produit aussi coulant. Tremblay est tout simplement un

écrivain qui possède un rare instinct pour les bons choix dramatiques."

Le journaliste du "Globe", dont la critique s'intitule "Les Belles-soeurs. Milestone Play" ("Les Belles-soeurs, une pièce-charnière", reproche cependant au metteur en scène d'avoir peut-être dramatisé à l'excès la pièce de Tremblay, particulièrement à travers les chœurs.

Il reconnaît toutefois que les trouvailles de Brassard en ce domaine sont toujours intéressantes et que, de tou-

tes façons, la pièce survit très bien à cette manière de procéder.

Précisons ici que jusqu'à présent la seule note discordante au sujet de la production torontoise des "Belles-soeurs" est venue du critique de théâtre du "Montreal Star", Myron Galloway, qui a qualifié la production de "désastre total".

Dégueuler : oui dégueulasse : non

PARIS (AFP) — Le verbe dégueuler vient d'entrer au dictionnaire de l'Académie française. Les Immortels ont estimé qu'il était temps d'accepter ce verbe dans ses deux sens: rejeter par la gueule (ex. les gargouilles dégueulaient de l'eau de pluie à gros bouillon) et vomir. Par contre dégueulasse a été rejeté à l'unanimité. Les autres mots nouveaux admis hier au dictionnaire sont moins surprenants. Il s'agit de: délassant (qui délasse), délayable (qui peut être délayé) et débile (qui peut être effacé).

HORAIRES

CiNéma

ALOUETTE: "La mort d'un bûcheron": 13:55, 17:40, 21:25. "Une saison dans la vie d'Emmanuel": 12:15, 16:00, 19:45.

ANJOU: "La conquête": 18:00, 22:00. "Les années fantastiques": 20:00.

ARLEQUIN: "Les cinglés de retour à l'hôpital": 14:55, 18:30, 22:00. "Qui êtes-vous, inspecteur Chandler?": 13:00, 16:30, 20:00.

ATWATER: (Cinéma 1): "Sleuth": 13:30, 16:00, 19:00, 21:30.

ATWATER: (Cinéma 2): "Il était une fois la révolution": 18:00, 21:30.

AVENUE: "Pete/Titillier": 13:00, 15:05, 17:05, 19:20, 21:30.

BEAVER: "While the Cat's away": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

BERRI: "Les cinglés de la guillotine": 14:55, 18:30, 22:00. "Le coup": 12:30, 16:00, 20:00.

BIJOU: "Pas de pitié pour les héros": 13:10, 16:43, 20:16. "Les grenouilles": 14:55, 18:26, 21:59.

BOULEVARD: "Class Reunion": 12:15, 14:00, 16:00, 17:50, 19:45, 21:30.

CANADIEN: "Ton enfant cet inconnu": 12:06, 15:31, 18:56, 22:21. "Le magot": 13:41, 17:06, 20:30.

CHAMPLAIN: "Le parrain": 13:00, 16:40, 20:25.

CHATEAU: "Les jeux olympiques du sexe": 13:00, 15:55, 18:55, 22:00. "Eugénie": 14:10, 17:10, 20:10.

CHEVALIER: "La conquête": 12:00, 15:21, 18:21, 22:15. "L'arabesque": 13:34, 16:57, 20:18.

CINEMA DE PARIS: "Les Charlots font l'Espagne": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "How vast was my little Frenchman": 19:00. "Manuscrit trouvé à Saragosse": 21:00. Studio B: "Voyons chérie quatre meurtres ça suffit": 19:00. "Sinsbad": 21:00. Classiques: "La vie heureuse de Léopold Zola": 15:00, minuit. "Le chat dans le sac": 12:30, 17:00.

CINEMA 7e ART: "L'affaire Thomas Crown": 18:15, 22:17. "La symphonie pathétique": 20:07.

COMMODORE: "Les colombes": "Les jambes en l'air": "Un amant dans le grenier".

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE (Université Sir George Williams): "Mon chemin": 19:00. "Les sans espoir": 21:00.

COTE-DES-NEIGES (Cinéma 1): "Rainbow Boy": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

COTE-DES-NEIGES (Cinéma 2): "Caba, ret": 13:35, 16:00, 18:25, 20:50.

CREMAZIE: "César et Rosalie": 19:30, 21:30.

DAUPHIN: Salle Remor: "Un détenu en attente de jugement": 19:30, 21:30. Salle McLaren: "Il était une fois dans l'Ouest": 18:00, 21:00.

DOLLARD (Cinéma 1): "Les pétroleuses": 19:20, 23:10. "Un aller simple": 19:20, 21:35.

DOLLARD (Cinéma 2): "Doctor Zhivago": 20:50. "Chandler": 19:05.

ELECTRA: "Les jeux olympiques du sexe": 12:30, 15:10, 17:55, 20:35. "Eugénie": 13:35, 16:15, 19:00, 21:45.

ELYSÉE: salles Resnais: "La valise": 19:30, 21:30. "Le charme discret de la bourgeoisie": 19:20, 21:30.

EROS: "Sex Freedom in Germany": 13:15, 16:05, 19:00, 21:50. "His Wife habit": 14:25, 17:15, 20:10.

EVE: "Massage parlor": 10:00, 12:50, 15:45, 18:40, 21:35. "I am Sandra": 11:30, 14:20, 17:15, 20:10.

FESTIVAL: "Heat": 19:30, 21:30.

FLEUR DE LYS: "Les Charlots font l'Espagne": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

GRANADA: "Les jeux olympiques du sexe": "Eugénie": 17:40.

GREENFIELD PARK (Cinéma 1): "J'ai mon voyage": 18:00, 20:00, 22:00.

GREENFIELD PARK (Cinéma 2): "Diamonds are forever": "Magnificent Seven Ride": 19:05.

IMPERIAL: "Sex Shop": 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

JEAN-TALON: "Les Charlots font l'Espagne": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

KENT: "Sounder": 13:00, 14:55, 16:55, 19:00, 21:00.

LA SCALA: "Autant en emporte le vent": 13:15, 19:45.

LAVAL (Cinéma 1): "J'ai mon voyage": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

LAVAL (Cinéma 2): "Diamonds are forever": "Returns of Sabata": 18:00.

LEWIS: "Walking Tall": 10:25, 12:35, 14:40, 16:55, 19:00, 21:10.

LONGUEUIL: "Klute": "John Maber": 19:00, 21:00.

LUCERNE: "The Go Between": "Horseman": 17:30.

MAISONNEUVE: "Les Charlots font l'Espagne": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

MERCER: "Orange mécanique": 19:00, 21:00.

MID-MINUT: "L'amour en vacances": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

MID-MINUT: "The Nutty Professor": 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.

MONKLAND: "Deliverance": 14:45, 18:15, 22:00. "The Rag": 13:00, 16:30, 20:15.

OUTREMO: "Le Bonhomme": 16:30. "The King of Marvin Gardens": 19:00. "The Nutty Professor": minuit.

PALACE: "The Godfather": 12:00, 15:45, 19:25, 23:00.

PAPINEAU: "J'ai mon voyage": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

PARC: "Les grenouilles": 18:30, 21:35. "Feux croisés": 20:05.

PARISIEN: "Le Mans": 12:00, 13:55, 15:55, 17:50, 19:50, 21:55.

PIERROT: "Solo": 18:05, 19:57, 21:49.

PIGALLE: "J'ai mon voyage": 12:00, 14:00, 16:45, 19:25, 20:10. "L'amour en vacances": 10:00, 12:40, 15:20, 18:00, 20:45.

PLACE DU CANADA: "The Motel Affair": 12:55, 15:00, 17:05, 19:20, 21:35.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "First Circle": 12:05, 13:45, 15:25, 17:05, 18:55, 20:50.

PLAZA: "Ton enfant, cet inconnu": 12:57, 15:54, 22:21. "Barib": 13:30, 17:00, 20:30.

PUSSEYCAT: "The Very Sensitive Wife": 13:25, 16:15, 19:10, 22:00. "Three Abnormal Affairs": midi, 14:55, 17:50, 20:45.

REGAL: "Les colombes": "Les jambes en l'air": "Un amant dans le grenier".

REX: "Les trouillards du Far West": 18:00. "Cinq cartes à abattre": 19:35. "Love Story": 21:25.

RITZ: "Les cinglés de retour à l'hôpital": "Qui êtes-vous inspecteur Chandler?": 18:00.

RIVOLI: "Malpertuis": 13:15, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

SAINT-DENIS: "Kamouraska": 11:50, 14:03, 16:41, 19:19, 21:42.

SAVOY: "Cosa Nostra, le dossier Valachi": "Serafino": 17:20.

SEVILLE: "Sound of Music": 14:00, 20:00.

SNOWDON: "I Am a Danger": 13:30, 15:20, 17:15, 19:05, 21:00.

VAN HORNE: "Ryan's Daughter": 13:00, 16:20, 20:00.

VENDOME: "Cabaret": 12:35, 14:40, 16:55, 19:05, 21:20.

VERDI: "Pool Sharks": "The Golf Specialists": "The Dentist": "The Fatal Glass of Beer": "The Pharmacist": "The Barber Shop": 19:00, 21:30.

VERDUN: "J'ai mon voyage": 20:00. "Sept fois sept": 18:10, 21:50.

VERSAILLES: Salle rouge: "Insatisfaites nées drolatiques": "Possède du vice": 18:45.

Salle bleue: "J'ai mon voyage": 18:00, 20:00, 22:00.

VIAU: "Les aventures d'un producteur plaisir": "Boulevard du rhum": "de films roses": "Les esclaves du

VILLERAY: "Il était une fois la révolution": 20:00.

WESTMOUNT: "Lady sings the Blues": 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.

WESTMOUNT SQUARE: "This is Killing": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

YORK: "The Effect of Gamma Rays on man in the moon": "Marigolds": 13:10, 15:10, 17:15, 19:15, 21:20.

MUSIQUE

UNIVERSITE MC GILL — Au Redpath Hall (rue McTavish) — Ce soir à 20 h 30: Faculté de musique dir.: Eugene Plawutsky (œuvres de Walton et de Shumann). Entrée libre.

PLACE BONAVENTURE (Niveau du métro) — Aujourd'hui à 11 h 30: Chœur du Auburn, N.Y. High School, Dir.: Thomas Norager.

PLACE DES ARTS (Salle Wildrid-Pelletier) — Ce soir à 20 h 30: Les Grands Ballets Canadiens. Programme: "Triomphe d'Aphrodite" (musique: Carl Orff, chorégraphie: Norman Walker), "Trip" (musique: Berio, chorégraphie: John Butler) et "Cordes" (musique: Bartok, chorégraphie: Brian Macdonald).

EGLISE IMMACULEE-CONCEPTION (angle Papineau et Rachel) — Ce soir à 21 h: Bengt Hambræus, organiste. Œuvres de Regner, Scriabine, Cabanilles, etc. Présentation de l'Université McGill.

THÉÂTRE

THEATRE DU NOUVEAU MONDE (54 ouest, Ste-Catherine) — "Gogol" de Jean Barbeau. 12h15. "Le neveu de Rameau", de Diderot. 20h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE (Salle du Gesù, 1200, Bleury) — "Auguste, Auguste, Auguste", de Pavel Khouli. 19 h 30.

MONUMENT NATIONAL (1182, boul. Saint-Laurent) — Festival de théâtre universitaire 1973. Ce soir: Université du Québec à Chicoutimi: "Création à partir d'une idée d'Arrabal", Université de Sherbrooke: "Gargantua", extrait de "Rabelais". 20 h 30.

THEATRE DU RIDEAU VERT (4644, Avenue Maillet. 20h.

THEATRE DE QUATROIS (100 Avenue des Pins E.) — "Le Chinois", de Michel Fauriol. 20h30.

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — Ce soir à 20h30: Raoul Dugas.

THE VEHICULE (61 ouest, Saint-Catherine) — "The Card Index", de Tadous Rosewicz. 20h30.

THEATRE SANS FIL — "Les Jeux sont faits": ce soir à 20h à l'Athlétisme au Carré (3738, St-Dominique). Entrée libre.

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — "Mandrill" de Machiavel. 20h.

THEATRE NATIONAL (1220 est, Ste-Catherine) — "Huis clos" de Jean-Paul Sartre. 20h.

CA CU RI (4430 ouest, St-Jacques) — Le groupe "Geroboam", 21h.

Variétés

LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — Eddie Constantine. 21h.

HOTEL BONAVENTURE (Le Portage) — Glenn Smith, Unlimited, Billy Scully et les Dynatones.

ARENA MAURICE-RICHARD — Le Grand Cirque de Moscou.

HOTEL REINE-ELIZABETH — Les Feux Follets.

LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Ste-Catherine) — "L'Opéra des pauvres" avec le Grand Cirque Ordinaire.

CA CU RI (4430 ouest, St-Jacques) — Le groupe "Geroboam", 21h.

APPAREILS ÉLECTRIQUES À PRIX JAMAIS VUS

Nous sommes dépositaires autorisés des marques: ADMIRAL, PHILIPS, TOSHIBA, PHILCO-FORD, WESTINGHOUSE, SANYO, DANBY, MOFFAT, SIMPLICITY, A.G.S., JULIETTE, GENERAL ELECTRIC

L'ACHAT PAR PLAN BUDGÉTAIRE, C'EST PLUS FACILE.

Une autre première de PLAZAMART! LESSIVEUSE ET SÈCHEUSE AUTOMATIQUES

Ces appareils de haute qualité sont complètement garantis par l'un des meilleurs manufacturiers canadiens. La lessiveuse et la sècheuse comportent les caractéristiques qu'on trouve dans des appareils plus dispendieux.

PRIX JAMAIS VU! LES DEUX POUR \$348

CHACQUE MORCEAU PEUT ÊTRE ACHETÉ SÉPARÉMENT.



Visitez notre département de meubles: nombreux spéciaux d'avril

LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS SUR LA PLAZA SAINT-HUBERT
PLAZAMART
7017 PLAZA ST-HUBERT (entre Belanger et Jean-Talon) 273-5101
CENTRE LANGELIER (Jean-Talon et Langelier) 4030, EST RUE ONTARIO 254-2551 527-3225



VÉHICULES AUTOMOBILES

Sur deux roues ou sur quatre roues, tout ce qui roule défie le sur 8 colonnes dans les petites annonces du groupe. "900 - VÉHICULES AUTOMOBILES".

Pour acheter ou vendre un véhicule, appelez le

87-47-111

Les petites annonces de la presse

Souvenez-vous de... 1976

et plus précisément de 873-1976

Le Gouvernement du Québec, considérant que des stages de travail constituent une formation pratique pour les étudiants et considérant le besoin de favoriser l'embauche, apportera sa contribution de la façon suivante: il remboursera aux employeurs engageant des étudiants, la moitié (jusqu'à un maximum de \$45 par étudiant) du salaire hebdomadaire versé et ce, pendant six semaines pour toutes les demandes faites avant le 1er mai 1973.

Pour plus de détails, appelez sans frais d'appel au numéro (514) 873-1976 ou écrivez-nous.

SERVICE DE PLACEMENT ETUDIANT DU QUÉBEC

310 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 129, Qué.

UNE AUTRE RÉALISATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Pour charges utiles ou agréables

FORD COURIER

Le Courier est un petit pickup qui peut transporter 1,400 lbs, occupants et charge compris. Sa caisse de bonnes dimensions peut recevoir des charges utiles: colis, échelles ou équipement de travail. Elle peut également recevoir des charges agréables: équipement de camping, de pêche ou de chasse.

Bien qu'il ait été conçu pour votre agrément, le Courier est quand même très pratique. Chaque élément, du moteur à la cabine, sans oublier la carrosserie, a été pensé en vue d'un entretien économique.

Le Courier consomme peu d'essence, se manœuvre aisément et, de plus, il vous est offert à un petit prix économique.

Si vous êtes à la recherche d'un pratique petit pickup, il vous serait sûrement utile et agréable de consulter, dès aujourd'hui, le concessionnaire Ford ou Mercury. Il se fera un plaisir de vous présenter le Ford Courier... le petit pickup économique pour charges utiles ou agréables.

Le petit pickup économique...

chez les concessionnaires Ford et Mercury.

les tribunaux

Il ne savait même pas qu'il n'avait plus besoin de voler

Tout en reconnaissant que son cas pouvait prêter à révision par la Commission des libérations conditionnelles, la Cour d'appel vient de maintenir à huit années de pénitencier la peine imposée à un sexagénaire qui avait développé, au cours des années, un système de fausse livraison de cadeaux pour obtenir quelques dollars des bénéficiaires.

Deux des fraudes qu'il avait ainsi commises en allant livrer une boîte remplie de papier ou ne contenant qu'une pierre, ne lui avaient rapporté que \$6.25 et \$6.50.

Mais, à la dernière occasion, il avait tout de même pu soutirer à sa victime, on ne sait trop comment, une somme de \$300.

En appel, son procureur représentait, entre autres, aux trois juges, que son client, à l'époque de ses derniers délits, venait tout juste d'atteindre l'âge de retirer sa pension de vieillesse, mais qu'il ne le savait pas.

Et qu'il ne savait pas plus qu'il n'avait plus besoin de voler pour vivre, comme il l'avait fait au cours des dernières années.

La cour devait cependant retenir que, de 1954 à 1971, il avait tout de même été condamné à... 64 reprises pour des délits du même genre.

Les poulets défunts
M. Camille Paré, de la région des Trois-Rivières, qui voulait un peu venger la mort de ses poulets, décédés à la suite d'un bris de courant sur les lignes de la défunte Shawinigan Water and Power, en réclamant \$13,082, n'a pas été plus chanceux en seconde qu'en première instance.

La cour a jugé que la première panne était un cas de force majeure, alors que la seconde aurait été causée par sa propre négligence.

McNaughton se défendra

Le financier Andrew McNaughton, qui avait été cité à son examen volontaire pour une fraude boursière de quelque cinq millions de dollars, mercredi, présentera une défense dès le 28 mai prochain.

C'est ce que son avocat a annoncé au juge Redmond Roche, hier après-midi.

On sait que c'est ce même juge qui, la veille, avait déclaré la preuve suffisante pour citer le prévenu à l'examen volontaire, en rappelant les manipulations boursières auxquelles il s'était livré pour faire croire aux acheteurs réguliers qu'il y avait constant négoce sur les actions de la Pan-American Mines, alors que les valeurs prétendument vendues ne changeaient même pas de propriétaire, en fait.

Baie James: le témoin avait dans sa serviette un "triaenophorus crassus"

par Léopold LIZOTTE

Quelquefois, c'est le nom qui surprend le plus. La "chose" n'est pas si terrible que cela, à la fin.

Pendant une bonne heure, hier, un vétérinaire de Saint-Hyacinthe avait raconté devant le juge Albert Malouf, qui étudie la requête en injonction des Indiens de la Baie James, comment certains poissons se reproduisent selon un cycle qui n'apparaît avant que sur papier.

Puis, tout à coup, il mit un nom, fort étrange (le "triaenophorus crassus"), sur le parasite qui affectionne plus particulièrement les entrailles du brochet. Un poisson que l'on trouve dans le Grand Nord tout comme ici, et qui est tout aussi "infesté" dans les lacs "hupés" de l'Ouest canadien, qu'il peut l'être dans les rivières locales.

Au moment où l'on se met avec certaines hésitations à faire la grève de la viande, le digne professeur, on le sent, provoque des haut-le-cœur mitigés, dans la salle.

Surtout lorsqu'il explique que ce parasite peut facilement passer dans l'organisme humain si l'on ne prend pas la précaution de faire cuire la chair du poisson au point où ce petit énergumène est détruit.

Mais le vétérinaire a son plus grand succès d'étonnement lorsque, à une question plus précise du procureur de la Société de développement de la Baie James, Me Georges Emery, il rapproche soudainement sa serviette et déclare, un peu triomphant:

"Mais j'ai un échantillon tout juste ici!"

Et il le sort, pendant que les moins aguerris, ne pouvant regarder par la fenêtre, parce qu'il n'y en a pas aux murs de la salle, regardent le parquet ou le plafond.

Son point, finalement, c'est que ces dégouttantes babioles sont déjà dans la place un peu partout, et que ce n'est pas parce que les eaux de la Grande seront déroutées que tout le poisson deviendra "pourri" pour autant.

En fin d'après-midi, un

autre savant, le Dr Gaston Moison, biologiste de l'université Laval et autres institutions du même genre, raconte comment on a fait récemment l'inventaire du gibier dans le territoire qui, selon les requérants, sera tout simplement bouleversé par les travaux en cours.

Au cours de cette opération, on a aperçu notamment un troupeau de mille caribous qui étaient alors en migration vers le nord.

Et depuis, on le suit dans sa longue marche, ces bêtes... pas si bêtes, ayant choisi de se déplacer continuellement afin de ne pas piétiner sur place, pendant de longues périodes, la végétation dont elles vivent.

Il va sans dire que ceux qui participent à cette surveillance qui est faite au

nom de la conservation n'ont pas le loisir de tirer un seul coup de feu.

Et le témoin, qui sera le dernier de la présente semaine d'instruction, de souligner que la Société de développement de la Baie James contribue à l'étude qui se poursuit sur cette migration d'une des espèces que l'on trouve encore en quantité dans ce coin du Québec.

Le juge Redmond Roche dénonce la négligence des policiers de la Sûreté du Québec

Le juge Redmond Roche a sévèrement reproché, hier, à un policier d'avoir désobéi à un ordre de la Cour, et il a imposé à un accusé, qu'il venait tout juste de libérer, de dédommager, en argent, l'administration de la justice, parce que la plaignante, sa femme, avait soudainement décidé de retirer la plainte portée contre lui.

L'affaire est simple: une femme porte plainte contre son mari, sous une accusation de "mauvais traitements"; cinq témoins sont convoqués à la Cour; mais, au moment où le procès doit démarrer, la plaignante explique qu'elle a été influencée par sa mère lors de la rédaction de la plainte et demande la suspension des procédures judiciaires: la paix

est revenue au foyer et, dans les circonstances, il vaut mieux éponger les vieilles querelles.

Le juge Roche n'aime pas, pour sa part, qu'on mette inutilement en branle l'appareil judiciaire en vue de procédures qu'il faut par la suite annuler ou reporter à des dates trop lointaines, pour des raisons qui ne sont pas toujours justifiées.

A un policier, qui ne s'était pas présenté à la Cour alors qu'il était requis de le faire, le juge Roche a demandé des explications. Le jeune policier a alors expliqué qu'il s'était absenté de la Cour après entente avec ses supérieurs. Cette explication n'a visiblement pas satisfait le président du tribunal.

"Il en coûte une fortune à

l'administration de la justice, a riposté ce dernier, parce que des policiers enquêteurs ne sont pas à la Cour quand ils devraient y être, à cause de négligence. Devant de telles attitudes, j'ai adopté celle de libérer les accusés.

"L'ordre du tribunal, a poursuivi le juge Roche, doit primer sur un ordre de vos supérieurs. Je veux recevoir une lettre de vos supérieurs. Après quoi, j'aviserai. Car la direction de la police pêche. Nous n'obtenons pas la collaboration de la Sûreté du Québec. Je suis scandalisé. Il faut que cela soit su en haut lieu."

Quant à l'accusé, qui a été libéré par suite du retrait de la plainte, il a obtenu un délai d'un mois pour payer des frais judiciaires de \$40.

L'ex-libraire Robert soutient que les chiffres de Wast sont faux

par Conrad BERNIER

Si le "grand patron" de l'"Union du livre ancien et moderne" de Paris, M. Antonin Wast, est quotidiennement informé des présentes dépositions de Christian Ro-

bert en chambre 411 des Assises criminelles, il y a fort à parier qu'il doit sentir sa pression artérielle plafonner!

En effet, depuis deux jours et demi, Christian Robert, qui est accusé d'une fraude de \$100,000 présumément commise entre janvier et juillet 1969 aux dépens de l'"Union du livre ancien et moderne", donne de l'affaire de "Diffusion internationale" une version tout à fait différente de celle que M. Antonin Wast a lui-même fournie à la cour alors qu'il était interrogé par Me Pierre Sauvé et contre-interrogé par Me Réal Charbonneau.

On sait déjà que l'interrogatoire de l'accusé prendra fin cette semaine. Lundi, le procureur de la Couronne, Me Sauvé se lancera à fond de train dans un contre-interrogatoire qui mobilisera vraisemblablement la cour pendant plusieurs jours.

On peut prévoir que ce contre-interrogatoire sera passionnant. Pour une raison toute simple: Christian Robert a effectivement donné, cette semaine, une version de l'affaire de "Diffusion internationale" qui ne cadre pas beaucoup avec les prétentions de M. Antonin Wast, et nul doute que Me Pierre Sauvé tentera de mettre l'accusé en contradiction avec certaines de ses déclarations.

Hier, Christian Robert a soutenu en présence des

jurés que l'"Union du livre ancien et moderne" de Paris lui avait expédié pour \$85,000 de livres, voire pour une somme inférieure à ce montant.

A son avis, les chiffres de M. Antonin Wast sont faux. Ces expéditions de livres pour un montant de \$179,000, c'est faux, ça ne correspond pas à la réalité. Et quand il parle d'une somme de \$85,000, Christian Robert se montre généreux! Il entend d'ailleurs le prouver. Aujourd'hui même. En épluchant l'écheveau complexe des bons de commandes, des factures, et de la volumineuse correspondance versée au dossier.

Le procès se poursuit, aujourd'hui, sous la présidence du juge Jean-Paul Bergeron.

MUSIQUE

Vous cherchez un instrument de musique à bon prix? Alors, consultez la rubrique 511 des petites annonces de

la presse

Acquitté d'une accusation de viol

Représenté par Me Robert Forest, de l'Assistance judiciaire, Noël Poupart, 28 ans, a été acquitté, hier, d'une accusation de viol par un jury composé de onze hommes et d'une femme.

Au cours de la présentation de sa preuve, la Couronne, représentée par Me Gerald Rouleau, a prétendu que "l'incident" avait eu lieu le 23 décembre dernier, dans une mai-

son de chambres du centre-est de la métropole, vers 7h du matin.

Dans sa plaidoirie, Me Forest a mis en doute le non-consentement de la présumée victime — elle est âgée de 61 ans — et les jurés ont accepté sa version de "l'incident".

Le procès était présidé par le juge Claude Bisson, de la Cour du Banc de la reine.



téléphoto PC

Une exposition pour aveugles

Une exposition à l'intention des aveugles a été inaugurée à Brantford, Ontario. Les trente pièces d'une collection de sculptures esquimaudes ont été choisies en raison de leur texture et formes palpables. Organisée conjointement par le ministère fédéral des Affaires indiennes et l'Institut canadien pour les aveugles, l'exposition sera ouverte jusqu'à la fin de mai à l'Ecole ontarienne pour aveugles de Brantford. La collection sera ensuite présentée dans 35 villes et localités du Canada cette année. Le catalogue et les cartes des pièces en montre pour cette exposition sont écrits en braille.



**Vive la Moore!
Vive la beauté!
Vive la couleur!
Les peintures Benjamin Moore.**

PEINTURES
Benjamin
Moore

Voyez votre marchand de peintures Benjamin Moore et demandez la peinture Regal Wall Satin. Acheter Moore, c'est économiser!

\$100

DU JEU

NOIR et BLANC

C'EST PAYANT!

la presse

et

CJMS

1280 MONTREAL

COMMENT PARTICIPER

Choisissez deux cases ci-dessous (UNE BLANCHE ET UNE NOIRE) et inscrivez vos deux choix sur le coupon de participation et faites-le parvenir à CONCOURS NOIR ET BLANC, CASE POSTALE 4000, STATION "N", MONTREAL.

Deux fois par jour (à 11 h. 45 et à 18 h. 04), du lundi au vendredi sur les ondes de CJMS, un coupon sera choisi au hasard parmi les coupons reçus. Le participant choisi sera rejoint par téléphone et gagnera \$100 offert par La Presse, s'il répond correctement aux deux questions qui lui seront posées sur les deux sujets qu'il a inscrits sur le coupon de participation.

Les questions des cases NOIRES porteront sur la dernière diffusion de l'émission choisie à CJMS et les questions des cases BLANCHES porteront sur la dernière édition de la chronique choisie dans La Presse.

- ★ Il est permis de participer autant de fois qu'on le désire à condition d'envoyer un seul coupon à la fois.
- ★ Les employés de LA PRESSE et de CJMS ne sont pas éligibles.
- ★ LA PRESSE et CJMS se réservent le droit de faire leur publicité en publiant le nom, la photographie et le témoignage des personnes gagnantes, sans que ces personnes ne puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.

JARDINS ET MAISONS PAUL POULIOT 1	RENCONTRE CHOC 13 H. 05 à 14 H. 30 2	Mon oeil sur le SPORT 3	RESEAU DIALOGUE 21 H. 30 à 23 H. 00 4
BRICOLAGE LOUIS THIVIERGE 5	L'AMOUR ET LA LOI 7	PARLONS SPORT 18 H. 00 à 19 H. 00 6	L'ASTROLOGIE LISE MOREAU 9
EDITORIAL CIMS 6 H. 57, 7 H. 57, 17 H. 10 8	ECHOS ARTISTIQUES 12 H. 15 à 15 H. 15 10	LE PETIT MONDE DU PERE GEDON 8 H. 15 à 11 H. 45 12	LA MODE MADELINE DUBUC 13
LES MAUX DE NOTRE LANGUE PIERRE BEAUDRY 11	LE MONDE D'AUJOURD'HUI 17 H. 00 à 17 H. 30 14	PROPOS ET COMMENTAIRES SPORTIFS 16 H. 45 16	DIEU J.-G. DUBUC 15

COUPON DE PARTICIPATION

Indiquer le numéro d'une case NOIRE (émission de CJMS)
2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16

Indiquer le numéro d'une case BLANCHE (chronique de LA PRESSE)
1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15

CONCOURS NOIR ET BLANC, CASE POSTALE 4000, STATION "N", MTL

NOM

ADRESSE APP.

VILLE

ZONE POSTALE TÉL.

2 au 13 avril

EN BREF...

Le prince Charles gouverneur général

TORONTO — Un membre conservateur du parlement canadien, M. Reg Stackhouse, a suggéré hier qu'on nomme le prince Charles prochain gouverneur général.

M. Stackhouse, qui s'adressait à Toronto aux membres de la Ligue monarchiste, s'est dit d'avis que la nomination d'un membre de la famille royale comme gouverneur général contribuerait à préserver le caractère distinct du Canada.

Soulignant que M. Roland Michener devait prendre sa retraite en novembre prochain, M. Stackhouse a déclaré que les Canadiens devraient songer à choisir son successeur.

La presse torontoise manque de courage

TORONTO — Un député libéral à l'Assemblée législative de l'Ontario, M. Eddie Sargent, s'en est pris aux journalistes hier, les accusant de ne pas s'acquitter de leurs responsabilités parce qu'ils convoient des postes gouvernementaux.

Il a accusé en particulier la presse torontoise de fermer les yeux sur la corruption au sein du gouvernement et a souhaité un retour au journalisme courageux.

Trudeau annoncera sa politique plus tard

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier qu'une résolution en vue de lancer le débat en Chambre sur la politique gouvernementale en matière de bilinguisme serait présentée d'ici quelques semaines, ou peu de temps après Pâques.

M. Trudeau a refusé de commenter les rumeurs selon lesquelles le caucus est divisé sur cette question, certains députés étant d'opinion que le gouvernement fait preuve d'un relâchement en ce qui concerne l'application de son programme de bilinguisme.

Le premier ministre a affirmé qu'il n'avait pas modifié son attitude vis-à-vis du bilinguisme.

Impôt : les agences devront s'identifier

TORONTO — Le ministre du Revenu national, M. Robert Stanbury, a fait savoir hier qu'il songeait à exiger des agences qui remplissent les formules d'impôt pour une somme de \$5 ou plus qu'elles s'identifient sur ces mêmes formules.

Au cours d'une entrevue accordée après un discours à l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, M. Stanbury a expliqué que ce genre d'intervention aiderait à découvrir quelles sont les agences qui font constamment des erreurs dans le calcul des remboursements.

Sur les 1,6 millions de formules qui ont été envoyées au ministre jusqu'à présent, a-t-il ajouté, 15,4 p. cent contenaient des erreurs. Le taux d'erreur est cependant de 23 p. cent inférieur à celui de l'an dernier.

Chrysler n'aurait pas payé ses impôts

OTTAWA — Le ministre du Revenu national, M. R. Stanbury, a refusé de dire si la compagnie automobile Chrysler avait omis de payer certains impôts évalués à \$34 millions en 1967-1968.

"Il serait illégal pour moi de dévoiler le rapport d'impôt de tout individu", a rétorqué M. Stanbury, en réponse à une question de M. Ed Broadbent (PPD-Oshawa-Whitby), hier aux Communes.

Selon le député néo-démocrate, la compagnie aurait évité de payer ces impôts en invoquant certaines pertes qui n'auraient jamais eu lieu.

Le prix Michener pour le journalisme

OTTAWA — Le "Globe and Mail" de Toronto et le "Scotian Journalist" de Halifax, se sont mérités le prix Roland Michener 1972 pour le journalisme.

Présenté par la Fédération des cercles des journalistes du Canada, le prix avait été donné par le gouverneur-général Roland Michener en 1970 pour service méritoire public dans le journalisme.

Le "Scotian Journalist", un petit hebdomadaire, a été honoré pour son reportage sur les conditions de détention des femmes à l'Inter-provincial Home for Women de Moncton, N.B. L'institution a été fermée par la suite.

Le "Globe and Mail", pour sa part, a été honoré pour son reportage sur les conflits d'intérêts de la part des hommes politiques aux niveaux provincial et municipal.

L'égalité sexuelle sur les passeports

OTTAWA — Mme Grace MacInnis (NPD-Vancouver-Kingsway) a déposé et fait adopter en première lecture un projet de loi privé portant sur l'émission de passeports aux épouses.

Elle a expliqué hier aux Communes, au moment de la présentation de son projet de loi, que le but en est de permettre l'égalité sexuelle.

Son projet de législation vise à permettre l'émission de passeports aux épouses, mais sous leur nom de filles, alors que, présentement, les passeports sont émis au nom des pères.

L'Hydro veut justifier ses hausses de tarifs

C'est avec quantité de chiffres et de tableaux explicatifs que l'Hydro-Québec tente de justifier l'augmentation de tarifs annoncée récemment.

Dans son rapport annuel déposé hier à l'Assemblée nationale, la société d'Etat soutient qu'elle doit augmenter les tarifs car ses charges globales ont augmenté en 1972 à une cadence beaucoup plus rapide que ses revenus.

En fait, ses charges globales ont enregistré une hausse de \$22,4 millions au chapitre des frais d'exploitation, dont près de \$15 millions pour les salaires et les avantages sociaux du personnel; une augmentation de \$24,3 millions des frais d'intérêt et une autre de \$18,7 millions au poste des achats d'énergie.

Les revenus de l'entreprise ont toutefois augmenté de \$43 millions, ou de 7,8 p. cent, comparativement à l'exercice précédent. Cependant, les charges globales d'exploitation ont, pour leur part, subi une hausse de 16,8 p. cent ou \$71,9 millions.

Le revenu

Son revenu net a donc subi une baisse de \$28,8 millions ou de 22,6 p. cent par rapport à 1971.

Les investissements de l'Hydro-Québec, en 1972, se sont élevés à \$423,6 millions, dont \$107 millions pour le compte de la Société d'énergie de la Baie James, \$142,6 millions pour le réseau de transport et près de \$67 millions pour le réseau de distribution.

Pour financer ces investissements, l'entreprise d'Etat a dû contracter des emprunts dont le produit net a été de \$374,8 millions. Près de 60 p. cent de ces emprunts ont été effectués sur le marché canadien, dont \$155 millions provenaient de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Il est brièvement question dans le rapport annuel de l'entreprise du projet, de centrale à réserve pompée de la rivière Jacques-Cartier. L'Hydro note que des études s'y poursuivent sur l'environnement de cette région et sur l'impact du projet, dont LA PRESSE expliquait les grandes lignes mercredi.

La SDBJ

Par ailleurs, au niveau de la Société de développement de la Baie James, la Commission hydro-électrique du Québec y a souscrit, depuis février 1972, 7 millions d'actions sur un mon-

tant autorisé de 10 millions pour la somme de \$700 millions.

Des 500,005 actions de la SDBJ en circulation, 499,993 sont la propriété de la commission, 5 des membres de la commission, une d'un administrateur de la SDBJ et une de la SDBJ.

En 1972, il a été décidé de commencer les travaux de la Baie James par la construction de quatre centrales sur la rivière Grande à un coût approximatif de \$5,8 milliards. L'achèvement de cette étape initiale est prévu pour 1984.

A l'exception de la souscription au capital de la SDBJ, l'étendue de la participation financière dans ce projet ne peut être déterminée présentement.

Notons, d'autre part, que les ventes d'énergie électrique ont enregistré de fortes augmentations en 1972, c'est-à-dire la consommation chez trois importantes catégories d'abonnés: commerciale (16,8 p. cent) abonnés domestiques (9,9 p. cent) et manufacturier (17,1 p. cent).

A Bruxelles, le Québec veut innover

BRUXELLES (PC) — L'agent général du Québec à Bruxelles, M. Jean Deschamps, a promis des efforts accrus de la part de ses services pour promouvoir les intérêts de la province en Belgique, tout en admettant que c'est là une gageure bien plus difficile que celle à laquelle des Etats souverains doivent faire face.

Dans des questions de ce genre, dit-il en substance, le Québec doit s'adapter au rôle du gouvernement fédéral. Mais, a ajouté le délégué du Québec, qui s'adressait à des journalistes francophones à Bruxelles, "la constitution canadienne est presque totalement muette en ce qui concerne la capacité internationale du Canada".

Ainsi, a ajouté M. Deschamps, la Maison du Québec en Belgique doit s'inspirer de l'expérience des bureaux de la province établis à Paris et à Londres, et affronter les problèmes dans un esprit d'innovation.

Nielsen s'en prend à la CIA canadienne...

OTTAWA (PC) — Eric Nielsen, le député conservateur qui lança l'affaire Rivard et ébranla le gouvernement Pearson, soutient aujourd'hui que le gouvernement Trudeau a à son service une espèce de force policière secrète et que celle-ci ne cesse de croître. Il ajoute qu'elle prend la place de la Gendarmerie Royale et qu'en vérité elle la subvertit.

Il précise que cette police d'Etat secrète est née de la coordination des relations qu'ont entre elles diverses agences gouvernementales. Il précise également qu'elle enquête sur des particuliers et des groupes et qu'elle bâtit ainsi des dossiers.

M. Nielsen, qui est député du Yukon, a fait part de ses vues en la matière dans une interview qu'il a donnée et, précédemment, il avait posé plusieurs questions à ce sujet au cours d'une intervention à la Chambre des Communes.

Dans son interview, il a dit notamment: "Ce dont je parle est bien trop important pour que le public l'ignore. Je donne au gouvernement une dizaine de jours pour qu'il réponde aux 29 questions que je lui ai posées mardi. Après cela, que l'on m'ait répondu ou non, j'aurai d'autres questions à poser au gouvernement."

Quelque chose qui a pris naissance en pleine panique, plus précisément lors de la crise créée par le F.L.Q. au Québec en 1970, a assumé par la suite des proportions telles que si le public les connaissait, il en serait inquiet, a-t-il poursuivi dans son interview.

Une CIA au pays ?

La force policière secrète du gouvernement est à l'oeuvre notamment dans les Initiatives locales et dans Perspectives-Jeunesse, a dit encore M. Nielsen, ajoutant: "Nous n'avons pas besoin d'une CIA au Canada."

Le député du Yukon affirme que lors de l'affaire Rivard, son téléphone

était surveillé et il ajoute aussitôt: "Les choses n'ont pas changé."

L'an dernier, il soutenait aux Communes qu'il arrivait qu'ont ouvert illégalement des lettres qui avaient été envoyées à des députés et que les conversations téléphoniques de quatre députés étaient interceptées.

Aujourd'hui, M. Nielsen s'en prend particulièrement à un organisme de recherche sur la sécurité créé en 1971 par Jean-Pierre Goyer, alors solliciteur général du Canada.

Bill Turner: le gouvernement retarde trop

— Lambert

OTTAWA (PC) — Le critique financier du Parti conservateur, M. Marcel Lambert, a accusé hier le gouvernement libéral de M. Trudeau d'avoir laissé les impôts des petites entreprises augmenter de sept pour cent, à la fin de l'année dernière, et de ne rien faire maintenant pour les réduire.

Le député d'Edmonton Ouest était le premier représentant de l'Opposition à parler aux Communes sur les mesures budgétaires présentées par le ministre des Finances, M. John Turner.

La Chambre étudie en deuxième lecture un projet de loi concernant l'impôt sur le revenu et prévoyant des exemptions accrues qui figurent déjà sur les formules de déclaration d'impôt.

Certaines de ces mesures avaient été annoncées dans le discours du budget de M. Turner, le 8 mai 1972, mais n'avaient pas encore été adoptées.

Des milliers de remboursements d'impôt ne pourront être effectués tant que ce projet de loi ne sera pas adopté. M. Lambert a prédit hier que ces remboursements ne pourront être versés avant juin ou juillet.

Le ministre des Finances a présenté le projet de loi de 137 pages et a demandé aux députés de l'adopter rapidement afin d'expédier les remboursements, mais le député conservateur a plutôt reproché au gouvernement d'avoir attendu très tard pour soumettre ses propositions.

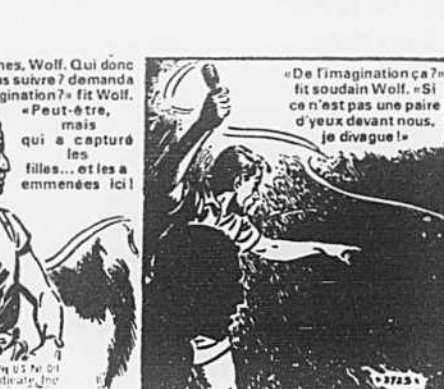
"Le gouvernement nous demande aujourd'hui d'agir avec diligence, a dit M. Lambert. Pourquoi a-t-il attendu à la onzième heure pour nous présenter le projet de loi? J'oserais même dire qu'il a attendu l'annuité moins cinq."



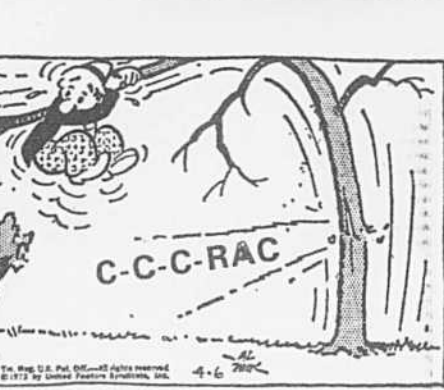
BOZO



TARZAN



FERDINAND



KELLY



LE PAPA DE LILI



LES NAUFRAGÉS



MON ONCLE



PEANUTS



PHILOMÈNE



notre choix d'émissions

17:28 CBF/690 — Présent métropolitain

Le maire Drapeau vient commenter le résultat du sondage effectué par CROP et Radio-Canada sur les Jeux Olympiques et sur son administration. Les journalistes Simon Durivage et Gaby Drouin lui poseront sans doute encore quelques questions sur la déclaration qu'il aurait faite à des journalistes européens au sujet d'un déficit possible des Jeux, et de la hausse de taxes qui pourrait en résulter.

21:30 2 7 9 11 13 — Le 60

Le menu est chargé. Il y aura d'abord, avec Pierre Nadeau, un reportage sur la politique municipale de Toronto et de Vancouver en matière d'environnement. Après quoi Michel Chevalier, professeur à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, viendra discuter sur l'avenir des grandes villes. Suivra un reportage de Guy Lamarche sur le prix de la viande et le boycottage d'icelle. Après quoi un petit film de l'Orfi fera le point de la situation de Panama face à l'exploitation américaine. L'émission se terminera par une entrevue de Mme Carmen Geoffroy, femme de l'évanescent notaire.

21:30 10 — Toute la ville en parle

Pendant que les Nadeau, Chevalier, Lamarche et Geoffroy vous retiendront à l'autre poste, André Robert aura la joie de recevoir Ursula Andress dont le charme et la beauté feront tourner bien des boutons.

23:00 2 7 9 11 13 — Appelez-moi Lise

En voilà une qui ne se repose pas sur ses lauriers! Elle choisit avec le plus grand soin ses invités: ainsi ce soir tendra-t-elle une main obligeante à notre Premier ministre minoritaire, M. Pierre Elliott Trudeau. Elle accueillera aussi une chanteuse, Margot Mackinnon; un couple de danseurs, Michel et Barbara Boudot; et un chanteur, Jacques Michel.

23:00 4 10 — Altitude 755

Pendant que Lise s'escrimera avec ses invités, Réal et Dominique bavarderont avec Marie-France Beaulieu, qui fut Miss Canada il y a deux ou trois ans; Monique Miller et Louise Remy, qui se transformeront en "singing sisters" pour l'occasion; Jacques Bélanger, ancien chanteur transformé en travesti; et avec le colonel Vachon.

RADIO FM

CFOR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

5:30 CBF — Jazz et Blues. "Howlin' Wolf" (White); Josh White, "Nineteenth Street Blues" (Parham); Johnny Dods, "Shining Pistol" (Carr); Leroy Carr, "Hootie Blues" (McShann-Parker); Jay McShann, "Broke And Hungry Blues" (Howell); Peg Leg Howell.

6:00 CBF — Prélude au soir. Divertimento, K. 136 (Mozart); orch. de chambre de La Sarre, dir. Ristenpart. Concerto pour piano et orch., op. 16 (1er mouv.) (Grieg); Nelson Freire et orch. philh. de Munich, dir. Kempe.

7:00 CBF — Les musiciens par eux-mêmes. Interview avec Jean-Joël Barbier, pianiste, par Jean Deschamps.

9:00 CFDM — Place des Arts. Concert de jazz avec le trompettiste Clark Terry.

9:15 CKVL — Albums du nouveau jazz. Tel que présenté par votre animateur Larry Fredericks et les orchestres de Jimmy Smith, Wes Montgomery et Dizzy Gillespie.

10:15 CFDM — L'Art et le monde. Festival de Belgique: le trio pour cordes en mi bémol majeur, de Beethoven.

11:03 CBF — Les chefs-d'œuvre de la musique. Quatuor en si bémol majeur, K. 389 et Quintette en do majeur, K. 315 (Mozart); Cecil Aronowitz, alto, et Quatuor Amadeus.

12:03 a.m. CBF — Vienne la nuit. La vie et l'œuvre d'Haendel, "Te Deum de Dettingen" (2e partie); Annette de la Bille, soprano; Arie Heynis, contralto; Arjan Blanken, ténor; David Holliste, basse; chœur de la Société Bach des Pays-Bas; orgue et orch. dir. Anthony van der Horst. Suite pour clavier n° 3 en ré mineur; Christopher Wood.

SAMEDI

9:05 CBF — En vedette, Inv.: David McNell.

10:03 CBF — Orchestre de chambre de Québec. Concerto pour piano et orch., K. 415 (Mozart); Bruno Biot et orch. dir. Edwin Bélanger.

10:30 CBF — Gens de mon pays. De Toronto. Invités: André Palement,

Pour Félix, un Disque d'Or et un autre Charles-Cros

La télévision a renoncé à faire pour Félix Leclerc ce qu'elle vient de faire pour Jacques Normand et qu'elle a fait pour d'autres. Radio-Canada a découvert que Félix Leclerc était trop cher pour ses moyens! Mais, à propos de Félix Leclerc, qui a déjà eu le temps, depuis le début de l'année, de faire trois semaines au Théâtre de la Ville (de Paris), des tournées en Belgique et en Suisse, de chanter devant 2,000 étudiants de la Sorbonne, et d'entreprendre une tournée en France, je viens d'apprendre (il était temps!) que l'Académie Charles-Cros lui a décerné, il y a déjà des semaines, un troisième

Grand Prix du Disque (cette fois, pour l'ensemble de son œuvre). C'est bien possible que ce troisième prix constitue un record. Mais ce n'est pas tout, Félix Leclerc vient aussi de recevoir un Disque d'Or — ce qui signifie qu'il a vendu un million de microsillons, ce qui n'est pas rien. Il est reparti samedi dernier, pour la France, mais il rentrera dans son île d'Orléans dès après cette tournée, qui ne comprend que dix-huit étapes, cette fois. S'il n'y avait pas Pierre Dulude, pour s'occuper de la publicité de son ami Félix, on ne parlerait jamais de lui dans les journaux québécois! A propos encore de Félix Leclerc, on peut imaginer que London

va s'occuper sérieusement de la diffusion de ses disques au pays du Québec, maintenant qu'Yvan Dufresne est là...

n'est pas en présence d'un cas de censure.

C'est possible que Radio-Canada hérite d'un document ONF destiné à la CBC. Il s'agit de l'émission consacrée au syndicalisme québécois qui devait constituer la treizième émission de la série "Adieu Alouette". On a constaté que les téléspectateurs à qui s'adresse "Adieu Alouette" (malgré son titre) n'auraient rien compris: trop de français! Mais on est à peu près certain que l'ONF va réussir à refiler le film à la chaîne française — ce qui tendrait à prouver qu'on

Qui des Russes (soviétiques) ou des Anglais sont les mieux qualifiés pour porter "Guerre et Paix" au petit écran? Eh bien, la Canadian Broadcasting Corporation a le choix entre une production soviétique et une autre réalisée par la BBC, et il semble bien que la CBC va acheter le feuilleton russe, même si certains (comme le chroniqueur Ian MacDonald de la Gazette) croient que le feuilleton anglais est nettement supérieur. Mais il y a CTV qui se demande si le "Guerre et Paix" de la CBC ne lui réussirait pas aussi bien que ce "Casanova" dont n'avait pas voulu la CBC...

R.-T.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé Presse.

tele presse au jour le jour

TV

6:00 7 10 Madame est servie 1000e émission. — Avec Jean Duceppe et Marc Laurendeau. Inv.: Fernand Gignac, Solange Chaput-Roland, Dr Jean-Yves Desjardins, Robert Quenneville et Eddie Constantine.

7:30 8 12 13 The Sonny and Cher Comedy Hour Inv.: Andy Griffiths.

9:30 2 7 9 11 13 Le 60 1) Reportage de Pierre Nadeau et Pierre Castonguay sur les villes de Toronto et de Vancouver.

10 Toute la ville en parle Entrevue exclusive avec Ursula Andress.

11:30 8 22 ABC Kids World of Entertainment. "Jack Paar Tonight". Inv.: Ben Vereen, Steve Landesberg et Victor Spinetti.

Un Rembrandt pour un demi-million

SYDNEY (AFP) — Le "Portrait d'un homme", peint par Rembrandt en 1642, a été vendu pour \$550,000 à un collectionneur privé australien, a-t-on appris hier à Sydney.

La transaction s'était faite par téléphone entre Londres

et Sydney, 24 heures plus tôt. La toile faisait partie d'une collection d'une valeur estimée à trois millions et demi de dollars exposée en Australie par les soins du marchand de tableaux londonien Geoffrey Agnew.



CENTRE DE MÉDITATION ZEN

DU MONASTÈRE BOUDDHISTE GRANDCOEUR

3664 RUE DE LA MONTAGNE

TÉLÉPHONE: 844-9429

Vendredi — Soirée d'accueil le 6 avril

- 8:00 p.m. — "Appréciation de la personne" (Dans la pratique de méditation)
- 9:00 p.m. — Discussion ouverte et rafraîchissements.

Bienvenue à tous

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...

nos obligations d'épargne du Québec

... l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec

MAINTENANT AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE C'EST PLUS FACILE!

2% + 3%

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

w.h.perron

Traitez vos sols... non les plantes



W. H. Perron vous offre, pour l'amélioration organique de votre jardin, cet attirail d'essai du jardinier-amateur —

seulement \$895

Enrichissez vos sols... sans toucher aux plantes. C'est le mot d'ordre du jardinier avisé qui vise une amélioration organique. W. H. Perron le sait et partage cet avis. C'est pourquoi il vous offre cet attirail d'analyse et de traitement de sols. Il renferme tout ce que le jardinier amateur a besoin pour l'amélioration des sols pour ses différentes cultures.

NE MANQUEZ PAS DE VISITER BIENTÔT NOTRE PÉPINIÈRE



w.h.perron

515, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, LAVAL, QUÉBEC.

- 1/2 mille au nord du pont de Cartierville.
- Vaste terrain de stationnement gratuit.

332-3610 (MONTREAL ET BANLIEUE)

Ouvert du lundi au vendredi de 8:00 a.m. à 6 p.m. Samedi 8:00 à 5:00 p.m.

De justes dimensions, un juste prix... et elle en donne "un peu plus".

Pontiac Le Mans



Le coupe sport Le Mans.



A tous points de vue, la Pontiac Le Mans c'est "un peu plus" que les autres voitures moyennes.

Voyez le sensationnel nouveau coupé sport Le Mans représenté ci-dessus. Ses caractéristiques comprennent des glaces latérales arrière à persiennes et, au choix (sans supplément de prix), des sièges-baquets entièrement rembourrés de mousse ou une banquette avant à dossiers individuels avec un pratique accoudoir central escamotable.

Le coupé sport Le Mans n'est qu'un des nombreux modèles Pontiac de dimensions pratiques.

Quel que soit le modèle Le Mans que vous choisirez, vous pouvez être certain qu'il sera doté de tous les avantages, depuis les freins à disque à l'avant et le pavillon à double paroi insonorisante jusqu'à une suspension de

"grosse voiture" aux éléments assortis et des performances dignes de Pontiac — le tout au plus juste prix.

La Le Mans est entièrement redessinée et repensée pour 1973 par les ingénieurs qui ont inventé les essuie-glaces escamotables, l'antenne radio dissimulée dans le pare-brise et un avant amortissant GTO. (Le plus récent exemple d'innovation de Pontiac: la sensationnelle Grand Am.)

Vous savez aussi qui a inventé la voie large! Pontiac a l'habitude d'être en tête de file, c'est pour cela qu'une voiture Pontiac c'est "un peu plus".

Ainsi, vous serez certain de faire une bonne affaire en achetant une Pontiac Le Mans de dimensions pratiques.

Pourquoi ne pas vous rendre dès maintenant chez le concessionnaire Pontiac?

Ne l'oubliez pas... Une bonne voiture c'est d'abord une bonne affaire.

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

Pour votre sécurité, bouclez ceinture et baudrier.

EATON À VOTRE SERVICE

Club professionnel

Le membre du Club Professionnel Eaton,
c'est une personne qui...

Le Club professionnel Eaton
vente et service,
et le Service de Livraison,
c'est pour VOUS!

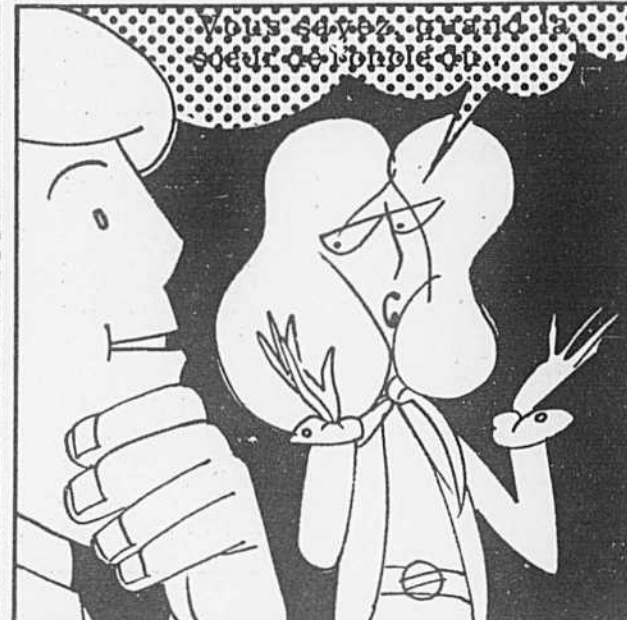


"Homo professionnelle"
Membre du
Club reconnaissable à
son bouton
au revers

est toujours affable et accueillante



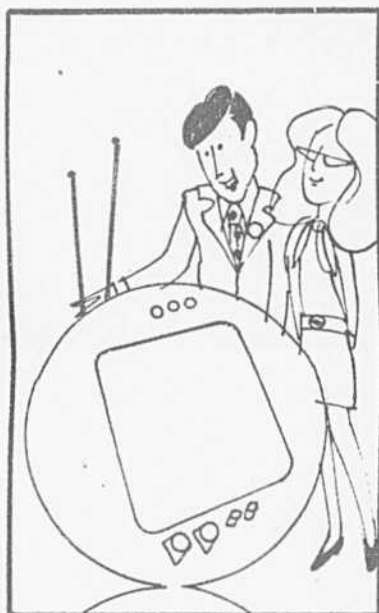
s'intéresse à vous, même aux heures achalandées



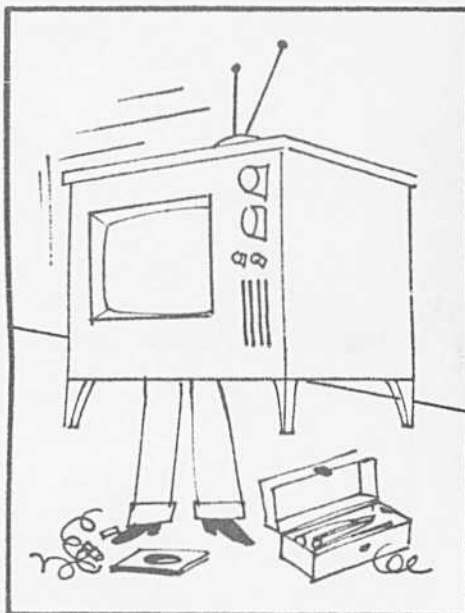
sait vous écouter et vous
comprendre



détermine vos
besoins exacts



peut vous faire
d'excellentes
suggestions



connait parfaitement
sa marchandise

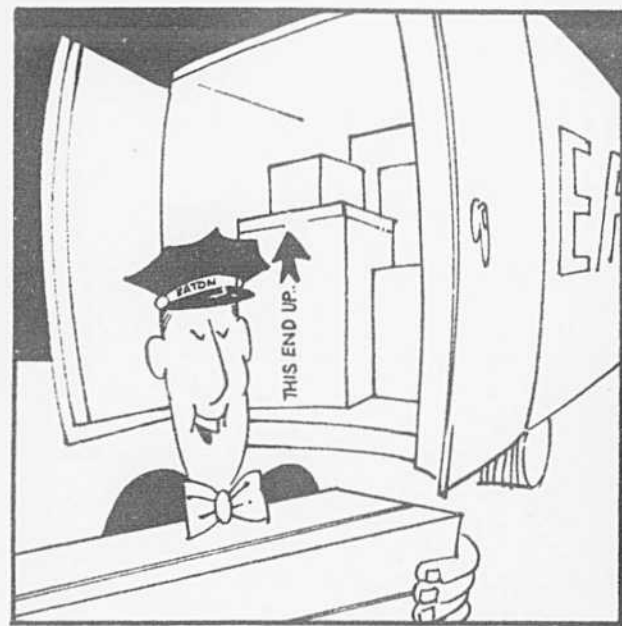


aide son client dans le choix définitif.

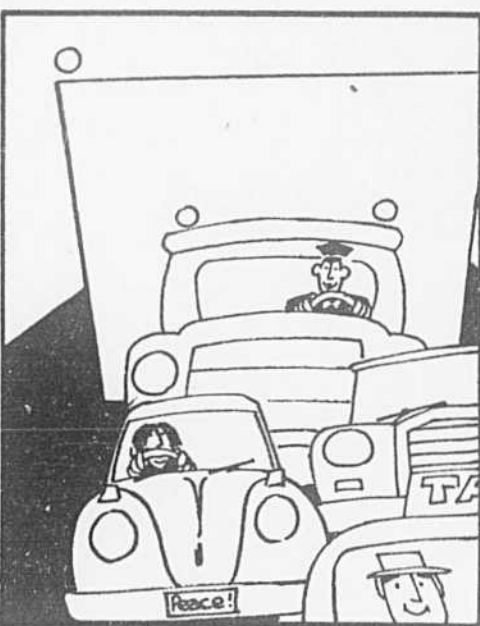
Depuis 1968, le Club
Professionnel Eaton
recrute ses membres
parmi le personnel de
vente. Très bientôt, il
incluera les autres
catégories profes-
sionnelles. Pour la
satisfaction TOTALE
du consommateur.

Service de livraison

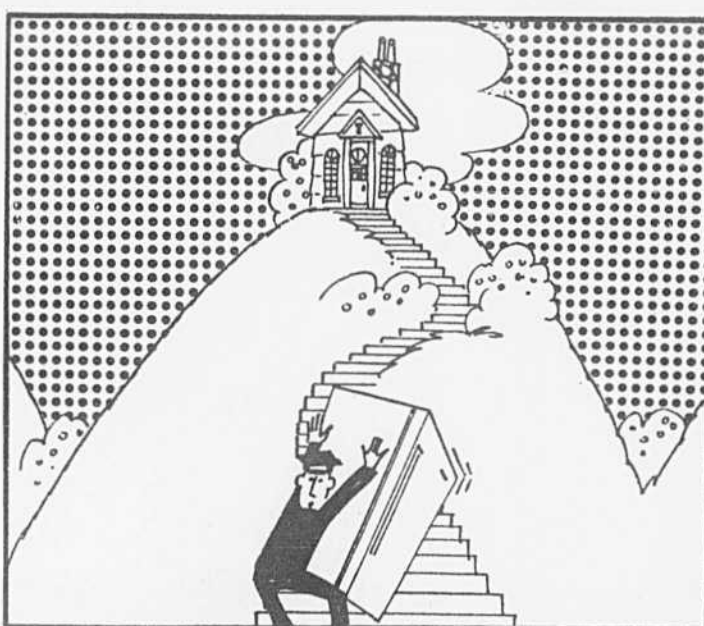
Les 7 qualités de Paul-Émile Gagnon, livreur chez Eaton. Un homme qui...



prend grand soin de son char-
gement dès le petit matin



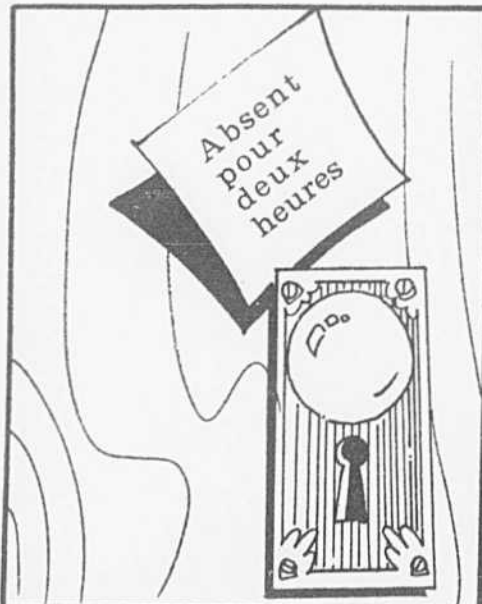
livre avec le sourire
une moyenne de 120
colis par jour



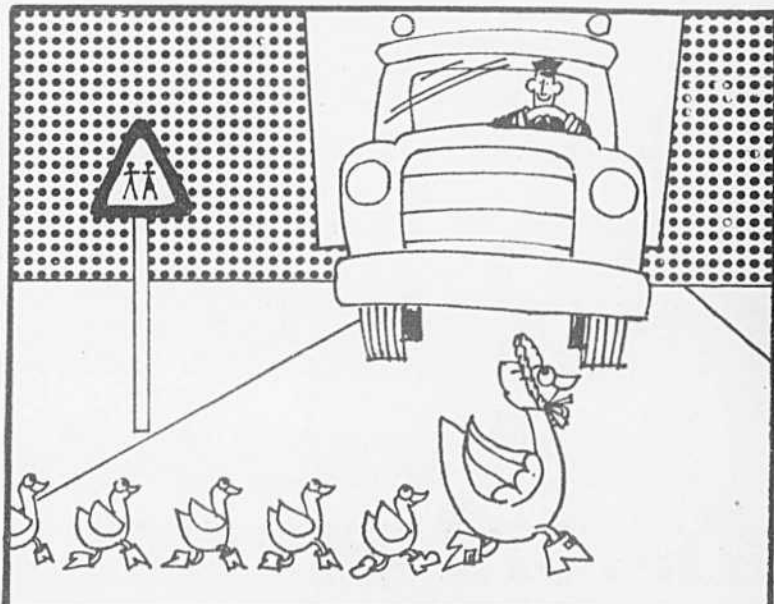
ne rechigne pas à l'ouvrage



que rien n'effraie... ou presque



sait résoudre les pro-
blèmes (avec l'aide
des voisins)



connait et respecte les règles essen-
tielles de prudence



fait des journées parfois... un
peu longues.

Beau temps, mauvais
temps, la livraison de
plus de 4,000,000 de
colis par an est ainsi
menée à bien. Grâce à
des hommes comme
Paul-Émile Gagnon, à
ses 400 collègues et
leurs 215 camions.
Toutes les livraisons
sont sans frais pour
un achat de 3.00 et
plus. C'est ça, le SER-
VICE EATON!